LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

la météo: Ensoleillé, passages nuageux, maximum 27. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Vol. LXXI — No 142 | Montréal, lundi 23 juin 1980 | 25 CENTS

Trois personnages de notre histoire béatifiés

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Le pape Jean-Paul II a proclamé hier bienheureux une Indienne Mohawk et deux missionnaires catholiques qui ont oeuvré en Nouvelle-France, ainsi que deux missionnaires qui se sont dévoués en Amérique latine.

Il s'agit des bienheureux François de Montmorency Laval, de Mère Marie de l'Incarnation, de Kateri Tekakwita, de Giuseppe de Anchieta et de Pedro Betancur.

La cérémonie s'est déroulée dans la basilique Saint-Pierre en présence de plus de 25,000 fidèles, dont de nombreux Canadiens et Américains, Brésiliens et Guatémaltèques, 20 évêques canadiens, dont les cardinaux Roy, Carter et Flahiff, autant d'évêques latino-américains, dont les cardinaux Casariego et Arna.

Des chefs indiens aux costumes traditionnels, représentant les nations Iroquoises, Cheroquee, Mowhawk et Micmac se sont joints aux indiens guatémaltèques à l'offertoire pour la procession des offrandes: calumet de la paix, mocassins, couvertures, flutes douces indiennes, etc., sous les yeux de tous les membres du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège et des délégations officielles de plusieurs pays.

La délégation du gouvernement canadien y était dirigé par M. Gilles Lamontagne, ministre de la Défense, celle du gouvernement du Québec, par M. Camille Laurin, ministre au Développement culturel et scientifique.

Le rite de la béatification, sorte de préliminaire à la canonisation, a précédé la messe célébrée à l'autel central par le pape, assisté de deux cardinaux et de tous les évêques présents. «Répondant au désir de nos frères», les évêques de San Salvador de Bahia, Guatemala, Québec et Albany, a déclaré le pape, «nous proclamons les vénérables serviteurs de Dieu... bienheureux».

Pendant la prière des fidèles, au cours de la messe, c'est une jeune paralytique iroquoise, Esther Philips, venue de Caughnawaga, près de Montréal, qui a lu en iroquois une invocation spéciale à Kateri Tekakwita. Les autres lectures ont été faites en dialecte des indiens du Brésil et du Guatemala, et en français et anglais.

Le pape a distribué lui-même les saintes espèces aux délégations indiennes qui avaient porté les offrandes en procession.

Après la cérémonie, le pape a salué chacune des délégations officielles et c'est avec plus d'une demi-heure de retard qu'il est apparu à la fenêtre de son bureau, pour l'angelus dominical. La foule dépassait 50,000 personnes sur la place Saint-Pierre, plus enthousiaste encore qu'à l'accoutumée. Fanfares et danseurs folkloriques italiens s'étaient joints aux pèlerins emplumés venus des deux Amériques et donnaient au pape, ravi, un spectacle coloré.

Kateri Tekakwita, indienne Mohawk morte en 1680 à l'âge de 24 ans après avoir essuyé les sarcasmes de sa

Voir page 8: Histoire

Les Sept exigent un retrait complet de l'Afghanistan

par Michel Vastel

VENISE — Le président de l'Italie, hôte du sommet économique, a annoncé hier soir que les sept pays les plus industrialisés du monde sont «prêts à tout faire pour obtenir un retrait complet des troupes soviétiques d'Afghanistan et la réaffirmation des droits du peuple afghan à l'autodétermination».

Réunis depuis le matin dans le palais de la Fondation Giorgio Cini à Venise, les chefs d'état du Canada, des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, du Japon et de la République fédérale d'Allemagne, ont à midi renvoyé toutes les questions économiques à leurs ministres des Finances et de l'Énergie, et ont consacré un déjeuner privé, puis une séance de travail de deux heures, aux questions politiques. Plus de la moitié du temps a été consacré à la crise afghane.

Aux Soviétiques qui venaient d'annoncer, dimanche matin, un retrait partiel de leurs troupes d'Afghanistan, les sept ont répliqué avec fermeté qu'ils n'acceptent pas de demi-mesure. C'est un retrait complet ou rien d'autre. Il semble même que la teneur des discussions ait été plus rude que ne l'indique le langage diplomatique du président Francesco Cossiga. «La déclaration du président du sommet ne montre que la pointe de l'iceberg», a commenté hier soir le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

Pour la première fois, les trois grands blocs du monde occidental — les États-Unis, l'Europe de l'Ouest et le Japon — réaffirmaient unanimement que l'occupation de l'Afghanistan est «inacceptable, incompatible avec la volonté d'indépendance des Afghans, qu'elle contrevient aux principes de la charte des Nations-unies et qu'elle nuit à la détente dans le monde».

Comme pour rappeler que les sept étaient venus à Venise pour discuter surtout d'économie, le président italien a souligné que la stabilité économique du monde demeure bien fragile si elle ne s'accompagne pas d'une certaine détente politique.

Étant donné l'importance des débats — et la cristallisation des discussions entre la France et les Etats-Unis — le Canada a été un peu relégué au second plan. Si un pays peut espérer jouer un rôle de médiateur entre les partisans de la fermeté et la France, partisane du dialogue avec les Soviétiques, c'est l'Allemagne fédérale plutôt que le Canada. Le chef d'État allemand doit d'ailleurs rencontrer prochainement le président Léonid Brejnev à Moscou et il a promis de faire rapport par la suite aux six autres pays du Sommet.

La journée a été marquée par l'annonce, dans la nuit de dimanche, d'un retrait partiel des troupes soviétiques d'Afghanistan. Aussitôt sont apparues à Venise de profondes divergeances entre la France et les six autres pays. Le président Valéry Giscard d'Estaing avait été informé dans la soirée de vendredi, par une note verbale de l'ambassadeur d'MRSS à Paris, de ce retrait partiel. Mais aussitôt connue la nouvelle à Venise hier, les Américains et les Canadiens n'ont pas caché leur scepticisme.

En privé, les fonctionnaires des deux pays cachaient à peine qu'ils considéraient cette annonce comme un bluff et une tentative de torpiller, par président français interposé, toute tentative de réunification du front occidental.

On ignore tout de l'ampleur de ce retrait et il survient quelques jours après que les services de renseignements occidentaux aient cru déceler un renforcement des troupes soviétiques en Afghanistan. Dans son discours d'hier soir, le président Cossiga a parlé du retrait de «quelques» troupes et a réaffirmé avec fermeté que ce n'est pas un geste significatif s'il ne marque pas le début d'une

Voir page 8: Sept

■ *Les Sept dénoncent les pays de l'OPEP*
— page 3

Les «Sept grands» du sommet de Venise se sont prêtés hier au rituel de la photographie avant de commencer leurs délibérations. On reconnaît (de gauche à droite) le premier ministre Trudeau, le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt, le président français Valéry Giscard d'Estaing, le premier ministre italien Francesco Cossiga, le président américain Jimmy Carter, le premier ministre britannique Margaret Thatcher, et M. Roy Jenkins, président de la Communauté économique européenne. À la droite de M. Trudeau mais non visible sur la photo: le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Okita. (Photolaser AP)

L'annonce d'un retrait soviétique de l'Afghanistan laisse sceptique

MOSCOU (d'après AP et AFP) — Six mois après l'intervention, le 27 décembre 1979, de ses troupes blindées et aéroportées en Afghanistan, le Kremlin a annoncé hier un retrait partiel du territoire afghan par l'Armée rouge.

L'agence TASS a indiqué, dans une dépêche laconique datée de Kaboul, que «selon une information venant du commandement des contingents militaires soviétiques qui se trouve en Afghanistan, certaines unités militaires, dont la présence en Afghanistan n'est pas nécessaire actuellement, sont retirées ces jours-ci vers le territoire de l'Union soviétique, en accord avec le gouvernement afghan».

Elle ne précise cependant ni les unités ni l'importance des effectifs — sur les 185,000 hommes qui, estime-t-on, y ont été envoyés — qui seront retirés, ni le calendrier de ces retraits.

Les dirigeants occidentaux ont réagi prudemment en soulignant qu'il pourrait ne s'agir que d'un geste symbolique, et insisté sur le fait que seul un retrait complet des soldats russes pouvait dénouer la crise afghane.

Le «coup est bien joué», telle a été la première réaction de la plupart des délégations au sommet de Venise, saisies hier au réveil par les journalistes venus leur annoncer la décision soviétique de retirer d'Afghanistan certaines unités militaires. Pour ces délégations, en effet, cette décision risque d'introduire un élément «démobilisateur» parmi les participants.

Le premier moment de surprise passé, c'est également avec un certain scepticisme et une certaine tendance à considérer la décision soviétique comme une «manoeuvre de propagande» que, dans une large mesure, les différentes capitales occidentales ont accueilli la nouvelle.

Il est encore trop tôt pour savoir ce que les Soviétiques ont vraiment l'intention de faire en Afghanistan et les États-Unis analysent très soigneusement la situation, a déclaré hier à Venise M. Zbiniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale. Il a cependant estimé que si l'annonce soviétique était «le début d'un désengagement, bien sûr, cela pourrait redonner l'espoir».

Dans la cité des doges, M. Edmund Muskie, secrétaire d'État américain, a, pour sa part, accueilli la nouvelle avec un certain scepticisme, déclarant aux journalistes: «Ne croyez pas ce que vous ne voyez pas».

Voir page 8: Afghanistan

Le Mexique
Dernière chance du Candu?

par Brigitte Morissette

MEXICO — La visite du président du Mexique à Ottawa, il y a moins d'un mois, avait semé des sentiments contradictoires: enthousiasme et déception pour les 50,000 barils de pétrole qu'on aura plus tôt que prévu en 1979 et les 100,000 barils qui n'étaient d'ailleurs pas une promesse des Mexicains mais du ministre de l'Energie d'alors; satisfaction des deux côtés pour ce rapprochement de deux pays qui n'ont pratiquement rien d'autre en commun que leur voisinage avec le plus important marché du monde; aigreur canadienne devant l'intransigeance mexicaine; méfiance mexicaine devant des démonstrations d'amitié qui ont un peu tardé à venir.

Bref, l'accord industriel et énergétique signé à Ottawa avait besoin d'être soigneusement maintenu au chaud. C'est ce qu'on a semblé penser dans l'entourage de M. Edward Lumley, ministre d'État au Commerce, ex-président d'une société de *soft drinks*, ex-maire de Cornwall devenu récemment le *marathon man* du cabinet Trudeau.

M. Lumley revenait à peine d'une tour-

Voir page 8: Mexique

week-end sportif

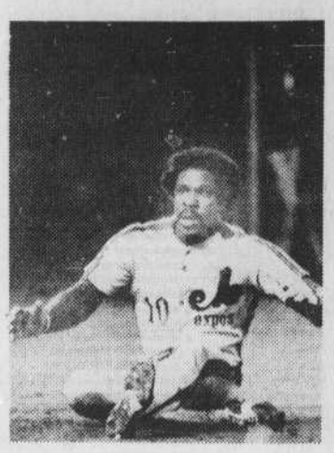

Les Expos gagnent deux fois

Victorieux à deux reprises des Padres de San Diego au cours du week-end, les Expos de Montréal ont pris une avance d'une partie et demie en tête de la section Est de la Ligue nationale. Hier après-midi, Steve Rogers s'est particulièrement illustré, blanchissant les Padres, 2-0. Samedi, la recrue Charlie Lea a remporté sa deuxième victoire de la saison et les Expos ont défait San Diego, 7-4. Les Expos affronteront les Phillies de Philadelphie à partir de demain.

— page 10

Bob Gilder remporte l'Omnium

Bob Gilder a enlevé hier les honneurs de l'Omnium de golf du Canada au club Royal-Montréal. En tête de l'épreuve depuis la deuxième ronde, Gilder a ainsi savouré sa première victoire depuis 1976. Il a défait par deux coups Jerry Pate et Leonard Thompson, ce qui lui a permis d'empocher le premier prix de $63,000. L'épreuve a été jouée au Québec pour la dernière fois avant de se déplacer vers l'Ontario, où elle sera disputée pour les 15 prochaines années.

— page 11

AU SOMMAIRE

■ Le NPD-Ontario adopte une stratégie de nationalisme économique — page 2

■ Les terroristes basques menacent de faire sauter les plages espagnoles — page 4

■ Le «cas» Bourassa: un éditorial de Jean-Claude Leclerc — page 6

Demain, 24 juin, LE DEVOIR ne sera pas publié. Nos bureaux seront fermés, à l'exception de la rédaction qui sera accessible à partir de 14 heures.

6/36

GROS LOT
APPROXIMATIF - VENDREDI
$100,000.

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

4	5	12	25	31	35

	NOMBRE DE GAGNANTS	LOTS
6 SUR 6	1	$175,638.00
5 SUR 6	143	$1,105.40
4 SUR 6	6025	$72.80
5 SUR 6+	11	$9,580.20

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+ : 8

VENTES TOTALES: $1,829,559.

LES BILLETS GAGNANTS DE 250$ ET 50$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

Mini TIRAGE 112 — 20 JUIN 1980

	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
NUMÉRO COMPLET	260828	3 GAGNANTS DE 50 000$
5 CHIFFRES	60828	30 GAGNANTS DE 5 000$
4 CHIFFRES	0828	297 GAGNANTS DE 250$
3 CHIFFRES	828	2970 GAGNANTS DE 50$
2 CHIFFRES	28	29700 GAGNANTS DE 5$

DES QUATRE COINS DU PAYS

■ Réorientation libérale

Trois jours d'ateliers auront permis aux membres du Parti libéral du Nouveau-Brunswick de formuler une nouvelle politique socio-économique avec l'espoir que cette orientation nouvelle se traduira par un regain de popularité du parti. Le leader libéral du Nouveau-Brunswick, M. Joe Daigle, a souligné après ce congrès de trois jours que les délégués avaient dans les ateliers mis l'accent sur ces secteurs dans lesquels les réformes étaient importantes. Les 400 délégués, a-t-il poursuivi, ont sans équivoque affirmé leur détermination à changer l'attitude des électeurs vis-à-vis l'entité que représente un gouvernement. Les recommandations émanant de cette réunion de trois jours seront soumises à la commission politique du parti, prochaine étape vers l'établissement d'un nouveau programme politique.

■ Autocritique de M. Clark

Le Parti progressiste conservateur n'attire qu'un segment si limité des électeurs canadiens qu'il ne peut s'attendre à des victoires aux urnes. C'est l'analyse que fait de son propre parti M. Joe Clark, ex-premier ministre du Canada, devant des présidents d'associations de comtés réunis au cours du week-end près de Hamilton, en Ontario. «Nous allons à la pêche dans un étang qui n'est pas assez profond», de dire M. Clark, en faisant état de chiffres qui indiquent que les conservateurs ont recueilli la faveur de moins de 30% des électeurs à faibles revenus lors des élections de février, et qu'ils se sont classés au troisième rang chez les électeurs de 35 ans et moins, qui représentent près de 60% de l'électorat. Les conservateurs n'ont pas connu une très grande popularité chez les néo-canadiens. Il est temps que nous nous demandions si le parti conservateur est perçu par les Canadiens comme un parti prêt à poser des gestes positifs pour venir en aide à ces Canadiens qui en ont le plus besoin. Nous ne pouvons plus présenter une politique de responsabilité financière comme l'alternative à la justice sociale, a déclaré M. Clark.

■ Deux poids, deux mesures

Un membre du cabinet créditiste de la Colombie-Britannique a accusé en fin de semaine le gouvernement ontarien d'appliquer deux mesures dans la querelle qui l'oppose aux provinces de l'Ouest sur les prix de l'énergie. Le ministre de la Santé, M. Rafe Mair, a fait remarquer pour expliquer son point de vue que le nickel et le cobalt qui étaient extraits des mines ontariennes appartenaient sans contredit à l'Ontario. Pourquoi, a-t-il poursuivi, le gouvernement de l'Ontario se range-t-il du côté d'Ottawa quand il s'agit de réglementer les prix des ressources extraites du sous-sol des provinces de l'Ouest comme le gaz naturel, le pétrole, le charbon? Les négociations à Ottawa, a poursuivi M. Mair, devraient être une avenue à deux sens, et le gouvernement fédéral devrait être prêt à céder sur certains points de façon à faire quelques gains dans d'autres secteurs.

■ Grève des cols bleus?

Les représentants syndicaux de quelque 6,000 cols bleus de la ville de Winnipeg ont jusqu'à vendredi pour décider du déclenchement d'une grève, à moins que les autorités municipales ne leur présentent une offre plus intéressante que celle qu'ils viennent de rejeter. Cette dernière offre faisait état d'une hausse de salaire de 21% échelonnée sur une période de deux ans. Cette hausse, prétendent les cols bleus, est inférieure à celle qu'ont obtenu les policiers de la ville et les employés des transports en commun. Les représentants syndicaux des cols bleus, membres du Syndicat canadien, de la fonction publique, ont expliqué que le refus de cette offre équivalait pour eux à un mandat de grève. Les cols bleus regroupent les éboueurs, les gardiens de piscine, les employés de bureaux, et le personnel de l'aqueduc municipal.

Le NPD-Ontario compte faire des gains en prônant un nationalisme économique

par Patricia Dumas

TORONTO — Au cours de son congrès qui se déroulait en fin de semaine à Guelph, dans le sud de la province, le Nouveau Parti démocratique de l'Ontario a adopté, avec une majorité écrasante, une stratégie industrielle qui sera la base de sa prochaine campagne électorale.

Cette stratégie propose d'établir des structures économiques pour combattre les mauvais effets d'une économie provinciale sujette aux caprices des filiales des multinationales et pour créer suffisamment d'emplois non seulement pour répondre aux besoins causés par les milliers de mises à pied mais également pour permettre d'atteindre le plein emploi dans la province.

L'adoption si enthousiaste de cette stratégie par les délégués était en somme une motion de confiance à l'égard du leader du parti, M. Michael Cassidy, élu à ce poste au congrès précédent de 1978. Au cours de ces deux ans, M. Cassidy a eu bien des difficultés à surmonter à l'intérieur de son parti, le journaliste, M. Stephen Lewis, célèbre pour ses exceptionnels dons d'orateur et sa philosophie plus libérale qui avait permis au NPD de devenir l'opposition officielle en 1975. Il avait perdu cette place, par un siège seulement, en 1977 et, désenchanté par la défaite, s'était retiré de la politique en 1978.

Grâce à l'appui de la base du parti, M. Cassidy l'a remplacé malgré l'opposition de presque tout le caucus du NPD. Depuis ce temps il a réussi à se rallier le caucus après quelques démissions embarrassantes et a pu se créer une crédibilité auprès d'une presse qui attaquait cruellement son image de professeur rigide et sans humour.

Les prochaines élections provinciales établiront si M. Cassidy a réussi à se faire accepter du public de la même façon qu'il a su le faire dans son parti. Selon l'atmosphère qui régnait au congrès, les quelque 1,500 délégués présents étaient tout à fait confiants. Les troupes étaient définitivement préparées, même désireuses, à faire campagne dès l'automne. M. Cassidy admettait qu'il était surpris de l'enthousiasme qui régnait chez les délégués. Aucune dissension pénible, aucun des déchirements habituels entre l'aile radicale et le reste du parti.

L'adoption de la stratégie industrielle souligne le désir du parti de faire des gains électoraux et non pas du purisme idéologique. C'est une stratégie de nationalisme économique et d'interventionisme basée sur une structure de corrélation entre le développement de l'industrie manufacturière et le développement des ressources naturelles. Plutôt que de prôner la nationalisation massive, le congrès a appuyé la création de sociétés de la Couronne qui aideraient au développement de certaines industries comme celle de la fabrication de machineries minières ou de haute technologie, et qui aiderait à l'investissement et à la planification manufacturière et minière dans la province. Il prévoit également une planification de la formation des ouvriers spécialisés et le développement des ressources énergétiques non conventionnelles.

Cette politique de «Maîtres chez nous» et de «démocratie économique» risque d'être la cible directe des conservateurs au cours des prochaines élections puisque ces derniers semblent gagner des points de leurs partisans quand ils parlent de coopération avec «nos alliés américains». La récession économique et le taux de chômage le plus élevé depuis la récession de 1930, feront des élections ontariennes une bataille économique entre la droite et la gauche. Le sentiment général au congrès NPD était que le gouvernement ontarien déclenchera sans doute des élections cette automne parce que s'il attend au printemps, la situation économique risque d'être si grave que les conservateurs seraient en mauvaise posture pour se défendre.

Outre cette stratégie industrielle, le congrès a adopté un programme qui accorderait aux femmes la possibilité de participer plus pleinement au monde du travail en reconnaissant entre autre le principe du salaire égal pour un travail de valeur égale.

Sur le plan constitutionnel, le congrès a adopté une résolution qui demande que soit reconnu les droits historiques des autochtones et que ceux-ci aient droit de parole dans les négociations constitutionnelles. Elle demande également que le français et l'anglais soient reconnues comme les langues officielles du Canada avec des droits à l'éducation, aux services de santé, aux services juridiques et aux médias dans ces langues où le nombre de gens le justifie. Elle demande que soient également reconnu la nature multiculturelle du Canada et l'égalité des groupes culturels minoritaires et enfin que la nouvelle constitution contienne une charte des droits.

En matière de droits linguistiques, sur le plan provincial, le congrès a adopté une résolution réclamant que le français et l'anglais deviennent les langues officielles de l'Assemblée législative et du gouvernement de l'Ontario et que tous les services gouvernementaux (y compris la santé), soient offerts dans les deux langues dans toutes les régions désignées.

Drapeau n'ira pas aux Jeux de Moscou

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, expliquera mercredi comment il entend faire parvenir le drapeau olympique aux Jeux de Moscou sans se rendre lui-même dans la capitale soviétique.

Normalement, le maire de la ville où se sont tenus les Jeux olympiques la dernière fois se rend, quatre ans plus tard, à la cérémonie d'ouverture de la nouvelle Olympiade et remet au maire de la ville hôte le drapeau olympique. Ainsi le veut le règlement du Comité olympique international (CIO).

Petit problème cette année, cependant. Le Canada, avec maints autres pays, a décidé de boycotter les Jeux de Moscou. Si le maire de Montréal se rendait à Moscou avec le drapeau qui trône actuellement à l'hôtel de ville, il créerait d'emblée d'un incident diplomatique avec Ottawa.

M. Drapeau, qui a procédé à des consultations ces derniers jours à ce propos, aurait décidé d'éviter toute guerre de drapeaux avec le gouvernement fédéral et renoncé à se rendre à Moscou. C'est du moins ce que rapporte l'hebdomadaire **Dimanche-Matin** dans son édition d'hier, une source généralement fort bien informée des intentions du maire de Montréal.

M. Drapeau aurait mené ses consultations tant auprès des nombres du gouvernement canadien que des dirigeants du CIO, présidé encore pour quelque temps par Lord Killanin. On craint en effet dans ces milieux que les Soviétiques profiteraient de la visite de M. Drapeau à Moscou pour souligner dans la presse mondiale un désaccord présumé entre la ville de Montréal et le gouvernement canadien au sujet du boycottage des Jeux.

Toujours est-il que le maire de la métropole fera savoir mercredi par quel jeu de prestidigitation le fameux drapeau olympique finira par se retrouver à Moscou à la mi-juillet.

Il envisage, rapporte-t-on, deux voies de sortie. D'abord, le drapeau pourrait être envoyé à Moscou par un membre du CIO, expressément délégué par son organisme à cette fin. M. Drapeau pourrait également profiter de la nouvelle difficulté diplomatique pour effectuer en personne un petit voyage en Europe afin d'aller remettre de main à main le drapeau à Lord Killanin, soit à sa résidence de Dublin, Irlande, soit à son bureau de Lausanne, Suisse.

Le premier ministre de l'Ontario, M. Bill Davis, avec son costume de grand apparât, a participé à un défilé des Shriners, samedi à Collingwood, où 10,000 d'entre eux étaient réunis pour un cérémonial printannier.
(Photolaser CP)

Un travailliste se préoccupe du sort des autochtones

OTTAWA (d'après CP) — Les députés britanniques pourraient s'opposer à toute tentative de rapatriement de la constitution mise de l'avant sans consultation préalable avec les autochtones du Canada.

C'est l'opinion qu'a exprimée hier un député travailliste britannique, M. Bruce George, interviewé par téléphone par la Canadian Press à Londres.

M. George a rappelé que les Canadiens avaient tous les droits de décider d'eux-mêmes de la marche de leurs propres affaires, mais la question du rapatriement de la constitution canadienne ne pourrait être réglée rapidement aux Communes de Londres si les autochtones du Canada n'étaient pas consultés.

Et M. George de laisser entendre que bon nombre de ses collègues étaient du même avis, en nombre suffisant, semble-t-il, pour semer certaines embûches politiques sur la route du rapatriement.

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a fait la sourde oreille ces semaines dernières aux demandes réitérées des mouvements d'autochtones qui demandaient à jouer un rôle égal à celui des provinces dans les négociations constitutionnelles. Les autochtones, a déjà déclaré M. Trudeau, seront consultés au sujet de questions les impliquant directement.

Mais ces questions n'ont pas encore été définies et on ignore encore comment les peuples autochtones pourront être impliqués dans les négociations constitutionnelles de cet été.

«En dernier ressort, je consulterai les peuples autochtones», a déclaré hier M. George. «Je déciderai par la suite si je dois me prévaloir des droits historiques, bien qu'anachroniques, des députés britanniques».

On s'attend que le premier ministre du Canada aborde le sujet du rapatriement de la constitution avec le premier ministre de Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher, et la Reine Elizabeth II lors de son passage à Londres mercredi.

Les parlementaires britanniques ont été informés l'an dernier des revendications des autochtones par une délégation de 300 chefs de bande qui se sont rendus à Londres prier la Reine et le gouvernement britannique de bloquer le rapatriement de la constitution.

Ces chefs de bande avaient à cette occasion été reçus par les députés et les représentants de la Chambre des Lords. «Ils nous ont fait excellente impression», a rappelé M. George. Mes collègues et moi ne voulons pas une confrontation avec le gouvernement canadien, mais plusieurs d'entre nous avons été impressionnés par les propos que nous ont tenus les chefs autochtones.

M. George s'est rendu à plusieurs reprises au Canada, aux États-Unis et en Amérique centrale pour se renseigner sur les peuples indigènes.

Les députés britanniques, a-t-il souligné hier, se sont penchés ces temps-ci à plusieurs reprises sur l'indépendance des anciennes colonies britanniques, et plusieurs d'entre eux se préoccupent maintenant du sort des peuples autochtones.

Des associations de locataires s'interrogent sur le bien-fondé de certains avis d'éviction

par André Tardif

Est-il possible pour un propriétaire d'habiter simultanément plusieurs logis dont il vient de faire l'acquisition, après avoir exigé, et obtenu dans plusieurs cas à la Régie des loyers du Québec, l'expulsion des familles qui y habitaient?

C'est la question que se posent des associations de locataires de plusieurs quartiers de la métropole, à la suite d'une série d'avis d'éviction pour reprise de possession déposés par les mêmes personnes.

Dans Côte-des-Neiges, entre le 13 février et le 12 mars dernier, 20 duplexes continus de la rue McLynn (du 5532 au 5703) ont été vendus au prix identique de $32,500 chacun, par l'entremise de M. Jules Léger, administrateur de la propriétaire, Mme Gaston Guillaume, de Paris.

Au cours des semaines qui suivent, les locataires à tour de rôle reçoivent la visite de M. Robert Duval, de Saint-Bruno, entrepreneur construction et nouvel administrateur du complexe, présumément accompagné à chaque fois du nouveau propriétaire. Celui-ci déclare vouloir y habiter à compter du 1er juillet et exige la signature d'une résiliation de bail.

En toute bonne foi, la plupart des locataires acceptent de quitter, devant l'impossibilité d'acheter le duplex qu'ils habitent au coût d'environ $60,000. Deux se portent acquéreurs, mais quatre décident de contester l'avis d'éviction devant la régie. Trois ont déjà perdu leur cause et un quatrième attend sa réponse incessamment.

Parmi les nouveaux propriétaires, il y avait M. Rolland Duval (2 duplexes), père de l'administrateur; Mme Ghislaine Brûlé (4 duplexes), épouse de l'administrateur; Mme Cécile St-Onge (2 duplexes), mère de l'administrateur; la société 93956 Canada Inc. (7 duplexes), représentée par M. Armand Fournier, du 9045, Sherbrooke est; M. Fournier lui-même (3 duplexes); et enfin, Mlle Nancy Thiffault (2 duplexes), également du 9045 Sherbrooke est.

Quelques jours ou semaines après ces transactions, plusieurs des duplexes furent revendus à un prix fixe de $50,000 chacun, sauf aux deux locataires qui les payèrent respectivement $57,000 et $58,000. Et dans un même temps, la valse des hypothèques commençait. Ainsi, payés $650,000 à Mme Guillaume, les 20 duplexes permirent d'emprunter collectivement $859,410 auprès de plusieurs sociétés de fiducie ou caisses populaires.

«Tout ça est parfaitement légal quoiqu'il s'agisse d'une véritable spéculation sur le dos des locataires», déclare M. Claude Dagneau, de l'Association des locataires de Côte-des-Neiges. «Mais là où nous ne sommes plus d'accord, c'est de la façon dont on s'y est pris pour chasser les locataires en leur faisant signer des nôtes de résiliation de bail.».

Il fait état de la difficulté d'identifier le vrai propriétaire lors des visites à domicile, et également du harcèlement dont auraient été victimes ceux qui ont décidé de contester leur éviction devant la Régie: appels anonymes à toutes heure du jour, menaces jusque dans les bureaux de la Régie, et autres tactiques plus subtiles.

«Il faut comprendre que l'acheteur final — la maison Armand Des Rosiers offrait récemment l'un des duplexes à $61,000 — aura des versements mensuels de quelque $675 à verser, en plus du chauffage, de l'eau chaude et des taxes à payer, soit au moins $925 par mois pour son duplex. Il doit donc exiger au moins $465 de son nouveau locataire et en payer autant lui-même.»

Justement, les locataires des duplexes payaient $208 par mois pour un logement de six pièces en bonne condition et avec cour arrière. De plus, chauffage et eau chaude étaient inclus dans leur loyer. Mais depuis décembre dernier, des systèmes individuels de chauffage et des chauffeau (un seul pour deux duplex auparavant) ont été installés dans chaque logement par M. Armand Fournier, plombier de métier et acheteur d'au moins 10 des duplex.

Là où les choses deviennent plus compliquées pour un locataire en mal d'identifier son nouveau propriétaire, c'est à l'occasion de la deuxième vente, que M. Dagneau qualifie de «bidon». Ainsi, on retrouve notamment comme acheteurs Me Louis Lacroix, de Berthierville, avocat de M. Robert Duval devant la régie; Mme Ghislaine Brûlé-Duval, qui a racheté un duplex de 93956 Canada Inc. après en avoir revendu un à l'un des locataires; MM. Jacques Schinck et Réal Schinck, Gilles Renard, Michel Guay et Marcel Blain.

M. Renard, lors d'une récente audience devant la Régie, a donné comme adresse légale le 8176 de Gaspé, où M. Robert Duval a ses bureaux; MM. Guay et Blais sont tous deux courtiers en immeubles.

Ce dernier a également acquis au printemps un immeuble de six logements, rue Berri dans le quartier Villeray, de M. Duval père qui, après l'avoir acheté de son fils, avait aussitôt demandé à ses locataires de quitter pour reprise de possession. L'un d'eux est allé devant la Régie et a obtenu gain de cause contre M. Blain.

D'autres deuxièmes acheteurs de duplexes de la rue McLynn (Mme Ghislaine Brulé-Duval, 93956 Canada Inc. et M. Daragon) seraient aussi propriétaires de logements multiples en différents endroits de la ville, notamment rues Mentana, Duluth et Bordeaux. Des avis d'éviction en leur nom ont été adressés aux locataires dans au moins deux cas, accompagnés de harcèlement à l'endroit des réfractaires. M. Jules Léger est habituellement le notaire de service dans tous ces contrats.

Rejoint vendredi à son domicile actuel — qu'il affirme s'apprêter à quitter pour aller habiter rue McLynn —, M. Rolland Duval a refusé de répondre aux questions par téléphone, exigeant plutôt qu'on se rende chez-lui. Il a aussi été impossible d'atteindre son fils, Robert, qui déclarait récemment au DEVOIR que la nouvelle loi 107, concernant les relations entre propriétaires et locataires, était une loi «fantastique».

Quant à M. Dagneau, il déplore qu'à la Régie, on ne daigne pas étudier un ensemble de plaintes concernant des avis d'éviction, se contentant plutôt d'étudier cas par cas «au détriment des locataires victimes de manigances spéculatives», dit-il.

Communiqué du Consulat général de France

Le Consulat Général de France informe que de nouveaux délais viennent d'être rouverts pour permettre aux Français de l'étranger d'adhérer à certains régimes d'assurance volontaire en matière sociale:

1-Rachat de cotisations d'assurance volontaire vieillesse pour les Français ayant exercé une activité salariée à l'étranger;

2-Assurance volontaire contre le risque de chômage.

Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au **Consulat de France** le plus proche de votre domicile. **Québec: 688-0430; Montréal: 878-4381).**

*Avant d'acheter de l'équipement de bureau, j'ai regardé partout et mon choix s'est arrêté à

CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl

STATIONNEMENT GRATUIT

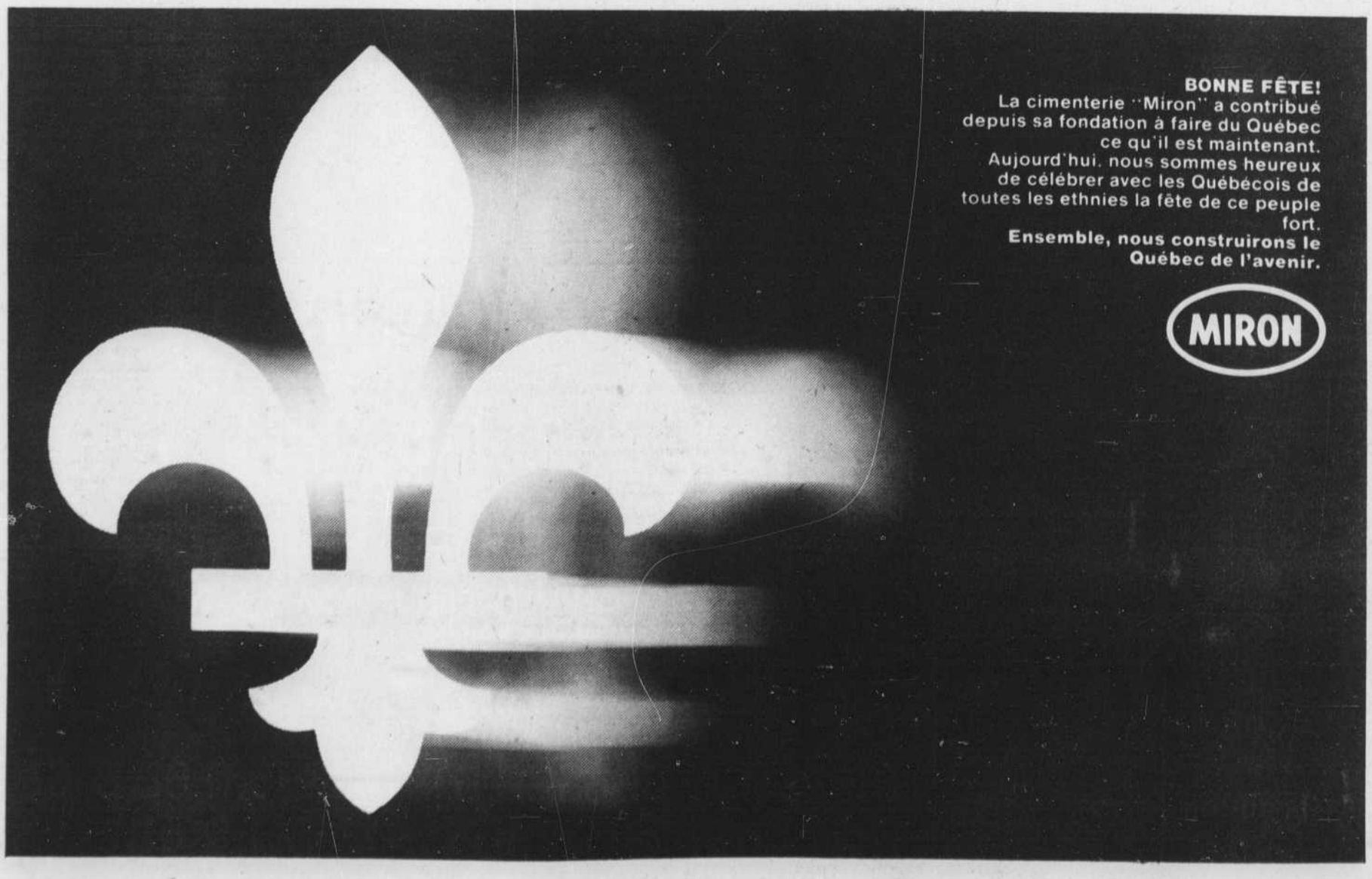

BONNE FÊTE!
La cimenterie "Miron" a contribué depuis sa fondation à faire du Québec ce qu'il est maintenant.
Aujourd'hui, nous sommes heureux de célébrer avec les Québécois de toutes les ethnies la fête de ce peuple fort.
Ensemble, nous construirons le Québec de l'avenir.

MIRON

Les Sept lancent un appel aux pays de l'OPEP en faveur du tiers-monde

par Michel Vastel

VENISE — Les Sept grands du monde industrialisé ont demandé hier aux pays producteurs de pétrole de faire leur part en faveur des pays en voie de développement.

Le sommet de Venise s'est même rallié à une suggestion de l'ancien chancelier Willie Brandt de réunir un sommet restreint de 25 pays, comprenant des représentants du monde industrialisé, du bloc socialiste et des pays producteurs de pétrole pour la relance du dialogue Nord-Sud, entre nations riches et pauvres.

C'est au cours d'une première matinée de travail sur les questions économiques que les chefs d'état des sept pays les plus industrialisés du monde ont lancé cet appel.

En discutant de la question énergétique — qui avait occupé l'essentiel du sommet de Tokyo l'an dernier — les sept ont rappelé que les dernières augmentations du prix mondial du pétrole porteront à $120 milliards les surplus des pays producteurs. De ce chiffre, $70 milliards proviendront des pays en voie de développement eux-mêmes.

Les pays industrialisés ont immédiatement constaté que la facture du pétrole pour les pays en voie de développement représente plus du double de toute l'aide fournie par les pays industrialisés aux nations les plus pauvres. En d'autres mots, les pays industrialisés rappellent aux membres de l'OPEP et aux autres producteurs de pétrole qu'ils sont largement responsables de la «situation de plus en plus grave» des pays en développement. Il leur appartient donc de faire leur part.

La relance du dialogue Nord-Sud était une des principales préoccupations de la délégation canadienne en venant à Venise. On estime notamment dans l'entourage du premier ministre Trudeau que les dernières augmentations du prix de pétrole sont de 15 à 20 fois plus sérieuses que celles de 1973 et qu'elles frappent durement les pays les plus pauvres.

Sans jamais avoir fait référence au rapport de Willie Brandt comme tel, les Sept ont tous exprimé un point de vue qui rejoint ses conclusions.

Le problème des pays en voie de développement ne concerne plus seulement les pays industrialisés mais aussi les pays producteurs des ressources énergétiques.

Si on s'en tient au rapport de Willie Brandt, un sommet restreint pourrait être réuni dès cette année et comprendrait les trois blocs du monde. Le président Lopez Portillo, du Mexique, et le chancelier Bruno Kreisky, d'Autriche, s'activent d'ailleurs actuellement à la préparation d'un tel sommet. Le président Portillo s'en était entretenu récemment avec M. Trudeau à Ottawa et on s'attend à ce que le Canada — coprésident de la conférence Nord-Sud de Paris — fasse partie de ce sommet. En tout cas tel semble être la préoccupation de M. Trudeau si l'on en juge par l'intérêt qu'il porte à cette question.

Également en rapport avec la situation énergétique mondiale, on a appris hier dans l'entourage de la délégation française que les Sept recommanderont que leurs objectifs de réduction de consommation de pétrole portent sur toute la décennie et qu'ils soient renforcés. Il se pourrait même que le communiqué de ce soir fasse référence à un engagement nouveau de produire, avec des sources d'énergie autres que le pétrole, l'équivalent de 20 millions de barils par jour. On suggérerait alors la création d'une nouvelle agence internationale pour surveiller la réalisation d'un objectif aussi ambitieux. Aujourd'hui, les Sept reviendront à l'économie, domaine sur lequel portera l'essentiel du communiqué final. Hier matin on a surtout parlé d'inflation et on s'attend à ce que l'intention de se lancer dans une récession contrôlée, «synchronisée», soit réaffirmée. Après un après-midi complet de travail hier au niveau ministériel, ce sont les chefs d'État eux-mêmes qui mettront aujourd'hui la touche finale à ce communiqué.

L'actrice Jane Fonda, qui visite actuellement Israël, a subi une fracture à la jambe gauche en faisant une chute. Après les premiers soins, elle a décidé de poursuivre sa tournée en insistant pour que l'incident ne soit pas communiqué aux journalistes. Un photographe a toutefois eu vent de l'affaire. (Photolaser AP)

Le 24 juin, c'est aussi la fête du souvenir et du patrimoine (Lévesque)

À l'occasion de la Fête nationale demain, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a rappelé que «chez nous comme partout, c'est l'occasion dans l'année de se retrouver sur notre longueur d'ondes commune». Car chaque nation du monde a la sienne exclusive, également appelée l'identité nationale.

«Cette identité vient toujours de loin, rappelle-t-il. Pour nous Québécois, les racines ont près de 400 ans. C'est pour ça que la Saint-Jean, c'est aussi beaucoup fête du souvenir et fête du patrimoine où l'on évoque, à partir de l'histoire et chacun à partir très souvent de sa famille, tous ceux qui ont été les maillons de la chaîne pendant quatre siècles, et qui nous ont permis de survivre, de durer, de nous rendre jusqu'à aujourd'hui... et, le long du chemin, de faire assez de progrès pour avoir la chance et le droit d'échafauder des projets pour l'avenir.»

Selon M. Lévesque, si cet avenir ne se dessine pas toujours de la façon escomptée, «l'essentiel est qu'on le prépare bien, qu'il nous mène à plus de justice entre nous, plus de prospérité et de prospérité mieux partagée, à plus de solidarité aussi, car dans les années difficiles qui s'annoncent à l'horizon, il va falloir se serrer les coudes pour passer au travers avec succès».

La Fête nationale doit également permettre de sentir les liens qui unissent tous les Québécois, quelles que soient leurs origines, leurs milieux, leurs nuances politiques ou leurs opinions référendaires.

«Et justement, cette année on nous invite à nous rappeler que tout le monde est important, qu'une société civilisée, en santé, c'est basé sur la primauté, j'oserais dire, sur la souveraineté des personnes, sur leur dignité et sur leurs droits égaux, ce qui suppose, sinon ça demeure un voeu pieux, qu'on travaille très fort à réaliser aussi le mieux possible l'égalité des chances».

Le premier ministre poursuit en ajoutant que cela exige aussi l'égalité des chances pour la collectivité québécoise, «parce que l'épanouissement d'une société et celui de ses membres, c'est la plupart du temps des vases communicants».

«Au nom du gouvernement du Québec, et si vous le permettez, très personnellement aussi, je souhaite donc à l'occasion de notre Fête nationale tout le progrès et tout le bonheur possibles au Québec tout entier, et du même coup à chacun d'entre nous, une belle journée pour la fête».

Par ailleurs, le président du Mouvement national des Québécois, M. Raymond Vaillancourt, estime que cette année, la Fête nationale n'aura pas «le cachet particulier que l'on aurait probablement aimé lui voir attribué».

«Les Québécois, fidèles à leur histoire faite d'ambiguïtés, d'hésitation et de ménagement de chèvre et de chou, ont hésité, aidé en cela par les tenants de l'assimilation, à donner à leur gouvernement un mandat de négocier leur liberté».

De l'avis de M. Vaillancourt, il faut cesser de craindre de parler au peuple québécois comme l'on parle à un adulte et appeler les choses par leur nom. «Il n'appartient pas aux nationalistes de pratiquer une politique de petits pas, notre maître le passé doit nous inciter à être présents à ce qui se passe et, si possible, à rapprocher l'avenir. Au Québec, tout le monde est important. Bonne fête Québécois».

Enfin, le président général de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Marcel Henry, rappelant que la Société avait été à l'origine, en 1934, des célébrations de cette fête, invite les Québécois à se réjouir des progrès réalisés au cours des dernières années «dans notre marche vers la libération nationale».

«Je dois cependant, en même temps, souhaiter que nous jetions ensemble un regard lucide sur la tâche immense qui reste à accomplir et que l'ampleur du défi à relever décuple nos forces».

Le comité de la fête mise sur la tolérance des policiers

Le comité organisateur de la fête du 24 juin à Montréal mise sur la tolérance de la police locale à compter de minuit demain soir.

Le dernier-né des règlements municipaux de Montréal, adopté jeudi, interdi en effet de poursuivre dans les lieux publics la célébration de la Saint-Jean-Baptiste au delà de minuit. Un règlement précédent, voté le 26 mai, interdisait également la consommation de boissons alcooliques dans les rues de Montréal et il n'a pas été fait exception à cette nouvelle norme pour la journée de la Fête nationale des Québécois.

Le conseil d'administration de la Corporation de la fête du 24 juin a failli tout laisser tomber; mais il s'est ressaisi samedi. Pour contourner cette nouvelle difficulté créée par l'Hôtel-de-ville de Montréal, le comité organisateur a suggéré quelques pistes.

D'abord, on prendra à la lettre la réaction du président du Comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, qui disait jeudi que le règlement municipal cité ne signifie pas que les gens devront cesser toutes les festivités à minuit et rentrer chez eux. Le comité organisateur recommande aux Montréalais de ne point provoquer par ailleurs la police, ce qui ne veut pas dire qu'il faille pour autant garder les yeux rivés sur sa montre afin de mettre fin à tout bruit à minuit pile.

Ensuite, plusieurs comités d'organisation locaux ont décidé de tenir les festivités dans des cours d'école. Ainsi, ceux qui organisent la fête dans le quartier Rosemont lui ont choisi pour lieu principal le cegep du même nom et ils ont même obtenu de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec un permis pour y vendre des boissons alcooliques.

Les cours d'école sont en effet des terrains privés, qui échappent au fameux règlement municipal.

À certains endroits, on a décidé de prendre la chose avec un brin d'humour. Rue Prince-Arthur, on ouvrira un «Bar du maire», auquel seront invités tous les conseillers municipaux de Montréal. On a prévu ailleurs se présenter tous, solidairement, au poste de police pour se soumettre à la justice si quelqu'un est arrêté, etc.

Quoi que chacun se propose de faire, le comité organisateur de la fête espère que les policiers se montreront compréhensifs et tolérants. Il semble, du reste, que ces derniers se montreront plus sévères à l'endroit de ceux qui vendront des boissons alcooliques sur la voie publique qu'à l'égard de ceux qui en consommeront.

Québec adopte aussi son règlement antibruit

QUEBEC (PC) — Il n'y a pas qu'à Montréal où le couvre-feu sera de rigueur pendant les festivités de la Saint-Jean. La ville de Québec a en effet adopté elle aussi un tel règlement en prévision des fêtes des 23, 24 et 30 juin ainsi que durant le Festival d'été du 1er au 13 juillet.

Tout comme à Montréal également, ces restrictions pour empêcher les joyeux lurons de déranger les citoyens plus paisibles après minuit ont suscité des critiques mais moins vives que dans la Métropole.

Le règlement adopté par le conseil de ville de Québec stipule que la diffusion de musique dans les rues au moyen d'amplificateurs sera tolérée jusqu'à 23 heures alors que la musique non amplifiée le sera jusqu'à minuit.

On a expliqué à l'hôtel de ville qu'un tel règlement avait pour but d'établir un compromis entre les fêtards et les gens qui veulent dormir.

M. Jacques Alméras, gérant-adjoint de la ville, a précisé que l'esprit du règlement est d'établir un équilibre entre les divers droits de chacun des citoyens et de permettre à la fois aux jeunes de fêter et aux personnes âgées de dormir.

Pour sa part, le président du comité organisateur dans le quartier populaire Saint-Jean Baptiste, M. Jean Dansereau, a commenté: «Je trouve cela désolant, surtout pour la jeunesse. Je comprends que pour certaines personnes, il puisse être désagréable d'entendre du bruit à une heure tardive mais je considère qu'une fois par année, lors de notre Fête nationale, on devrait pouvoir fêter. Mais je n'ai pas l'intention de livrer de bataille là-dessus; on en fera une évaluation après les fêtes».

Diplomate canadien disparu au Pakistan

OTTAWA (PC) — Un représentant du Canada auprès de la Commission des Nations unies pour les réfugiés, Frederick Kemp, est disparu, et des sources diplomatiques pakistanaises affirment qu'il est prisonnier du gouvernement pro-soviétique afghan.

M. Kemp, âgé de 58 ans, est originaire de Kingston, en Ontario.

Le président de la Commission des Nations unies au Pakistan, Roman Kohat, a précisé que M. Kemp a été vu pour la dernière fois le 11 juin au soir, à la frontière du Pakistan et de l'Aghhanistan.

M. Kohat a ajouté que son organisme n'avait pas la preuve que le Canadien se trouvait en Afghanistan et que des démarches ont été entreprises auprès du gouvernement de Kaboul pour découvrir le sort de M. Kemp.

Val d'Or: découverte d'un premier cadavre

VAL-D'OR (d'après CP) — La découverte d'un premier cadavre, parmi les huit mineurs ensevelis vivants dans la mine Belmoral le 20 mai, serait suivie de celle d'un deuxième, le compagnon de travail du premier, tout en avivant les efforts des secouristes qui oeuvrent presque sans arrêt depuis la tragédie.

Le corps de M. Lucien Bélanger, âgé de 27 ans, a en effet été retrouvé samedi soir vers 18 h, dans la rampe principale entre les niveaux 350 et 500 pieds de la mine d'or.

La découverte de M. Bélanger, enseveli par la glaise en provenance de la surface à la suite d'un éboulis, pourrait entraîner celle de son compagnon. M. Guy DesRuisseaux, au cours des prochaines heures.

Par ailleurs, grâce à une caméra miniature descendue par une perforation dans le roc, deux autres cadavres ont été aperçus, jeudi dernier, dans un puits de ventilation d'une hauteur de 150 pieds, à environ 400 pieds sous terre. Il semble que ces deux mineurs soient morts de froid, de soif et de faim, puisque la caméra n'a révélé aucune présence de boue ou d'eau dans le puits.

Lorsque les secouristes, qui doivent dégager des tonnes de glaise pour dégager le couloir principal de la mine, réussiront à atteindre les deux hommes, ils pourraient bien en découvrir un troisième, puisque MM. Marcel Vienneau, Normand Massé et Yvan Saint-Pierre travaillaient tous ensemble au moment de l'accident, l'un des pires dans les annales de l'industrie minière au Québec.

Aussitôt découvert, le cadavre de M. Bélanger a été envoyé au centre hospitalier de Val-d'Or afin qu'une autopsie soit pratiquée. Les proches parents des huit victimes s'y seraient également rendus dans l'espoir d'apprendre que le corps était celui de leur disparu. Ces familles sont passées, depuis le 20 mai, de l'espoir au désespoir, à mesure que les secouristes rencontraient des difficultés, jusqu'à la résignation du fait accompli.

On ignore quand le coroner entreprendra son enquête. La semaine dernière, il avait déclaré qu'il ne pouvait instituer aucune enquête que ce soit tant que l'un des corps n'aurait pas été retiré.

Les autres mineurs ensevelis sont MM. Marc Godbout, qui pourrait être retrouvé avec MM. Bélanger et DesRuisseaux, ainsi que MM. Guy Daible et Gilles Légaré. Ces deux derniers travaillaient au niveau de 100 pieds, et on ignore s'ils ont été emportés par le déferlement de boue où s'ils ont pu trouver refuge dans un puit ou une galerie. En ce dernier cas, ils seraient également morts de froid et de faim dans les jours qui ont suivi leur enterrement.

Par ailleurs, un porte-parole de la mine Belmoral a laissé entendre qu'il en avait coûté jusqu'ici entre $10 et $12 millions à l'entreprise, en salaires aux secouristes, en frais d'équipement utilisé ou perdu ou en réaménagement des rampes et des galeries. La Belmoral entend cependant reprendre ses activités dès l'automne prochain.

Fuite d'uranium

TORONTO (AP) — De la poussière d'uranium radioactive s'est échappée d'un baril d'une capacité de 19 litres à l'intérieur de la soute à bagages d'un avion de la compagnie Air Canada assurant la liaison de Saskatoon à Toronto, ont annoncé samedi les autorités.

Les 118 passagers avaient déjà quitté l'appareil, un DC-9, à son arrivée à l'aéroport de Toronto vendredi soir, lorsque les employés de la compagnie ont découvert qu'un des 58 barils de poussière d'uranium qui se trouvaient à bord perdait une partie de son contenu. Cette cargaison, d'un poids total de 2,1 tonnes, était à destination de la France.

Un porte-parole d'Air Canada a déclaré que la Commission fédérale de l'énergie atomique avait fait savoir que cette fuite, dont on ignore les causes, ne posait aucun danger pour les passagers ou l'équipage. L'avion a toutefois été transféré vers une zone isolée de l'aéroport en attendant l'arrivée d'une équipe de nettoyage spécialisée.

La compagnie a déclaré en outre que son équipage avait procédé dans la soute à bagages à des mesures au compteur Geiger qui ont donné des résultats «inférieurs à ce qui serait obtenu sur une montre normale». Selon la Commission de l'énergie atomique, il aurait fallu, pour qu'une personne soit contaminée par la matière radioactive, qu'elle reste sur l'un des conteneurs et qu'elle inspire fortement la poussière.

Une bande de garçons qui se veulent des durs, prennent un marin pour héros, mais ils découvrent qu'il n'est qu'un brave homme, affectueux et honnête et décident d'en finir avec lui...

Fiducie du Québec

Connaissez-vous la RVI?

La RVI ou Rente à versements invariables est un contrat permettant d'étaler sur un certain nombre d'années des revenus exceptionnels et d'en différer l'impôt.

Votre capital plus les intérêts vous reviennent en versements égaux et réguliers.

Pour en savoir plus long sur la RVI et sur les types de revenus admissibles, venez nous rencontrer ou téléphonez-nous.

Montréal:
Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur: 1-800-361-6840
Laval:
Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur: 1-800-361-3803

La Fiducie du Québec...
pour un choix de Modes d'épargne

desjardins

AU CHÂTEAU MONTEBELLO

Commencez la semaine en beauté: Venez jouer au

golf, dimanche & lundi

Eh! oui, Le Château Montebello vous offre un forfait spécial. À compter du dimanche après-midi, vous pouvez jouer au golf, dîner, passer la nuit au Château, prendre le petit déjeuner et jouer au golf encore le lundi pour $48.75 seulement par personne, deux personnes par chambre. Connaissez-vous meilleure façon de commencer la semaine?

Pour plus de renseignements, composez sans frais: 1-800-268-9420.

Ça vaut le coup!

☐ Faites-moi parvenir plus de renseignements!
Nom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____ Téléphone: _____

CP Hôtels
Le Château Montebello
Montebello (Québec) J0V 1L0 (819) 423-6341
130 km à l'ouest de Montréal, 65 km à l'est d'Ottawa, sur la rivière Outaouais.
CP et ◁ sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée 80-03

Vague de purges islamiques en Iran

TEHERAN (AFP) — Au non de l'islamisation, épurations, arrestations, procès et exécutions se multiplient en Iran sous la pression des intégristes religieux, soucieux d'imposer sans partage leur pouvoir.

Les cibles prioritaires sont l'université et l'armée. La première représente, aux yeux des religieux, un bastion de la pensée hérétique qui doit absolument disparaître. Dans la seconde, l'armée, traversée de courants antagonistes, les découvertes de «complots contre-révolutionnaires» se succèdent sans relâche.

Mais l'islamisation n'épargne aucun secteur de la vie iranienne. Elle affecte la justice, aujourd'hui totalement désorganisée, autant que les moeurs, désormais soumises à la rigueur des mollahs ou au zèle intempestif de leurs exécutants.

À l'Université de Téhéran, trois cent quatre-vingt-neuf professeurs, étudiants et fonctionnaires ont été brusquement rayés des cadres, expulsés ou mis à la retraite samedi. Tous étaient, selon les informations officielles, «d'anciens collaborateurs de la Savak».

Cette nouvelle purge ne devrait pas être la dernière. La réouverture de l'université, fermée fin avril par la force des armes, dépendra «de la qualité de la révolution culturelle», a averti samedi le porte-parole du conseil, chargé par l'imam Khomeiny de la promouvoir.

Le même climat d'épuration règne dans l'armée. Vingt-sept militaires ont été arrêtés samedi pour avoir «tenté de renverser le gouvernement» et plusieurs centaines d'autres sont compromis, selon le chef du tribunal révolutionnaire de l'armée.

La valse des changements à la tête de l'armée n'a fait qu'attiser cette phychose du complot qui n'épargne pas les dirigeants modérés. Le docteur Hassan Ayat, idéologue du Parti de la République islamique, la formation des religieux, vient de se défendre d'avoir voulu renverser le président Banisadr, en insinuant que ce dernier s'était compromis avec les États-Unis dans l'affaires du raid manqué de Tabas

Une «justice islamique» cherche à s'imposer, tandis que les avocats opérant dans le cadre traditionnel vivent aussi dans la crainte d'une épuration. L'image actuelle de cette justice, c'est la série d'exécutions qu'ordonne chaque jour l'ayatollah Khalkhali, en vertu de pouvoirs qu'il s'est attribués lui-même.

Officiellement, il ne s'agit que de combattre la drogue. Mais son champ d'action s'étend à d'autres formes de «corruption sur terre», et ses verdicts sont parfois assortis d'accusations de «collaboration avec le sionisme».

À l'instar de l'ayatollah Khalkhali, d'autres responsables de la justice islamique ont pris en main l'islamisation des moeurs. Ainsi, le procureur islamique de Shamkhaleh, sur la mer Caspienne, vient-il de menacer de couper lui-même les oreilles de tous les vacanciers qui se comporteraient d'une manière indécente.

Les terroristes basques menacent de faire sauter les plages espagnoles

MADRID (AFP) — Le gouvernement espagnol ne cédera pas au chantage de l'organisation terroriste basque ETA politico-militaire (ETA-PM) et renforcera au maximum les mesures de sécurité et de prévention contre les attentats, a indiqué le porte-parole, M. Josep Melia.

L'ETA-PM a annoncé samedi qu'elle avait posé des bombes dans divers lieux touristiques du pays et que celles-ci commenceraient à exploser dans 48 heures (demain à partir de 12h00 locales) si le gouvernement ne libérait pas 19 prisonniers basques de la prison de Soria (200 km au nord de Madrid).

L'organisation terroriste basque exige également la destitution du directeur de ce centre et l'annonce, dans un délai de deux mois, d'un référendum sur l'intégration de la province de Navarre à la région autonome du Pays basque.

Dans une conférence de presse donnée «quelque part en Euzkadi» et dont rend compte hier le quotidien El Pais (indépendant), l'ETA-PM a précisé qu'elle avertirait des organes de presse basques du lieu et de l'heure où les bombes devraient exploser et que les engins seraient munis de cinq mécanismes de sécurité réduisant au minimum le risque d'explosion fortuite.

L'ETA-PM a par ailleurs revendiqué la pose d'une bombe trouvée la semaine dernière sur la plage de Javea (province d'Alicante).

L'organisation terroriste a jugé que la situation du Pays basque était aujourd'hui plus grave qu'il y a un an, lorsqu'elle avait lancé une campagne semblable, dont le bilan avait été de cinq morts et plus de cent blessés.

Un porte-parole du ministère de l'Intérieur a déclaré samedi soir que toutes les mesures de sécurité avait été prises pour prévenir les attentats sur les plages espagnoles. «Nous ne pouvons pas révéler nos plans anti-terroristes sur les côtes espagnoles, mais nous pouvons assurer que les touristes peuvent être tranquilles et que l'ultimatum de l'ETA-PM ne nous a pas pris de court», a-t-il affirmé.

«Que les touristes soient tranquilles, a-t-il répété, parce que de leurs lieux de repos ils pourront vérifier la présence physique de policiers en uniforme et que, derrière ceux-ci, il y aura un autre contingent important de policiers en civil».

Le président du gouvernement autonome basque, M. Carlos Gara Ikoetxea, a, pour sa part, demandé à l'ETA-PM «du fond du coeur» qu'elle renonce à sa campagne et qu'elle n'«aggrave pas la situation d'hommes et de femmes d'autres peuples, que, nous les Basques, aimons».

L'ultimatum fait la une des journaux basques, alors que la majorité de la presse madrilène et les deux principales agences du pays ont choisi de ne pas informer du nouvel ultimatum de l'ETA-PM.

Néammoins El Pais y consacre une large place et condamne, dans son éditorial, la «sinistre provocation» des «horlogers de la mort». La revue ABC (conservateur) consacre dix lignes à la nouvelle, tandis que les radios nationales et la télévision n'en ont rien dit.

La campagne armée de l'ETA-politico militaire contre le tourisme avait fait cinq morts et plus de cent blessés l'an dernier.

Cette campagne avait commencé le 26 juin avec l'explosion d'une bombe à Torremolinos (Costa del Sol) et s'était achevée tragiquement le 29 juillet, par l'explosion de trois engins à l'aéroport et dans deux gares de Madrid: cinq personnes avaient été tuées et 95 autres blessées. Le 2 août, l'ETA avait rejeté sur la police la responsabilité du grand nombre de victimes, rappelant qu'elle avait systématiquement annoncé ses attentats et qu'il n'en avait pas été tenu compte. L'organisation basque avait le même jour annoncé qu'elle renonçait à sa campagne, affirmant qu'elle avait obtenu satisfaction sur ses principales revendications.

Les États-Unis sont accusés de causer la sécheresse au Mexique

MEXICO (AFP) — Les Etats-Unis seraient directement responsables, par leurs actions répétées de contrôle et de modifications des trajectoires des cyclones et ouragans, de la sécheresse qui frappe actuellement le Mexique et est l'une des plus graves enregistrées dans ce pays depuis plusieurs dizaines d'années.

C'est ce qu'a affirmé, samedi, dans la capitale mexicaine, M. Léopoldo Gonzalez, coordinateur du centre de relations internationales de l'Université de Mexico.

Selon M. Gonzalez, le gouvernement mexicain est en mesure d'étayer, avec d'innombrables documents à l'appui, une telle assertion. Depuis plus de 25 ans, a-t-il précisé, les Etats-Unis envoient régulièrement des avions «météorologiques» chargés de dérouter les cyclones et ouragans et d'éviter qu'ils n'atteignent la plateforme continentale. Une telle action a des répercussions catastrophiques sur le Mexique car, a souligné M. Gonzalez, cyclones et ouragans constituent «les seules forces naturelles à même de véhiculer du Pacifique et du golfe du Mexique de l'eau jusqu'en territoire mexicain».

A l'appui des déclarations de M. Gonzalez, M. Aguilar Anguiano, directeur des services météorologiques nationaux du Mexique, a indiqué que ses services disposaient de copies des rapports envoyés par les avions américains sur leur action menée, en août dernier, contre l'ouragan Ignacio. Cet ouragan s'était formé, le 23 août 1979, au-dessus du Pacifique et se dirigeait vers l'État mexicain de Colima, lorsque «soudain, il changea de direction et disparut sept jours plus tard», a précisé M. Anguiano, pour qui la responsabilité des avions américains ne fait pas de doute.

L'affaire fait également quelque bruit dans les milieux politiques mexicains et plusieurs partis ont demandé au ministère des Affaires étrangères d'entamer une procédure d'enquête approfondie à ce sujet. Un sénateur a même demandé l'établissement de nouvelles normes juridiques internationales, interdisant aux nations disposant d'une technologie avancée d'agir sur les phénomènes météorologiques au détriment d'autres pays moins avancés techniquement.

Élections américaines: le poids des États «silencieux»

par Jacques Benjamin
collaboration spéciale

SEATTLE, État de Washington — Dans l'État de Washington, les délégués aux conventions nationales des partis démocrates et républicains ne sont pas choisis lors d'élections primaires. L'État de Washington demeure en effet l'un des 13 États américains où les délégués sont choisis lors d'une convention des «faiseurs d'élections» locaux. Les délégués de cet État qui iront aux conventions nationales, en juillet à Détroit pour les Républicains et en août à New York pour les Démocrates, ont été choisis après la fermeture de la période des «primaires» en juin. Les 37 élections primaires se sont déroulées durant 22 semaines (de février à juin) dans les autres Etats et elles semblent avoir permis de désigner Jimmy Carter et Ronald Reagan comme candidats de leurs partis.

Ce qu'il faut cependant noter, c'est que la course aux délégués dans l'Etat de Washington aurait pu être plus serrée et plus mouvementée, si ces élections primaires n'avaient pas déterminé de vainqueur. Des six plus récentes campagnes électorales présidentielles, c'est-à-dire depuis deux décennies, c'est la campagne menée en 1972 par le sénateur George McGovern pour obtenir l'investiture démocrate qui a surtout retenu l'attention. Elle a mis l'accent sur l'importance des «faiseurs d'élections» dans les Etats américains qui n'ont pas d'élections primaires.

Dans la plupart de ces Etats, les dirigeants locaux — gouverneur de l'État ou sénateur — souhaitent attirer à la convention nationale des délégués non acquis à la cause de tel ou tel candidat présidentiel. Ces dirigeants locaux peuvent alors devenir des «faiseurs de roi», moyennant compensations, bien sûr. L'art des partisans du sénateur McGovern avait donc été de s'assurer, lors des conventions locales, que des délégués acquis à sa cause seraient choisis pour représenter l'État à la convention démocrate. Ces caucus ont d'abord lieu au niveau des circonscriptions, et les partisans du sénateur McGovern s'étaient assurés que certains des leurs brigueraient les suffrages et qu'ils seraient élus. Il s'agissait donc, au niveau de chaque circonscription, de dresser des listes de membres en règle du parti, de dénicher par un pointage téléphonique les sympathisants de McGovern, de les mobiliser le soir de l'élection locale, et de contrecarrer entre-temps les avances que ferait le gouverneur ou un sénateur auprès de ces mêmes partisans.

Depuis 1972, on s'est ainsi aperçu de l'importance de ces États silencieux, où il n'existe pas d'élections primaires. Dans l'Etat de Washington cette année, ces conventions locales ont choisi, chez les Républicains, 34 délégués favorables à Reagan et 3 à John Anderson. Avec de tels résultats, le vote du 7 juin à Burien, où avait lieu la convention républicaine de l'État de Washington, ne pouvait que ratifier des tendances qui s'étaient nettement dessinées au niveau des circonscriptions.

Chez les Démocrates, où les divisions internes ont toujours été abondantes, beaucoup de délégués avaient déjà été choisis, au niveau des circonscriptions, par les cadres locaux du parti. Mais les status du parti prévoyaient, que les 1,539 délégués, venus de tous les coins de l'Etat, éliraient eux aussi des mandataires. Beaucoup de délégués de l'État de Washington, qui se rendront à la convention nationale, semblent acquis au sénateur Henry Jackson, beaucoup plus qu'au président Carter ou au sénateur Kennedy. Le sénateur Jackson est l'un des deux sénateurs de l'État de Washington qui, depuis un quart de siècle, ont toujours été des démocrates.

La situation en Californie est plus complexe, à la suite de la victoire du sénateur Kennedy sur le président Carter lors des élections primaires du 3 juin. Dans cet Etat très peuplé, les électeurs démocrates ont jugé qu'une lutte limitée à Carter contre Reagan constituait un dilemme plutôt qu'un choix. Mais, en termes de programme de gouvernement, les préoccupations des Californiens paraissent rejoindre celles des résidents de l'Orégon et de l'Etat de Washington: dans l'Ouest, ce sont les loisirs au grand air, la conservation des espaces verts, l'utilisation des armes à feu pour la chasse et, de façon plus générale, la qualité de la vie, qui dominent les discussions de la campagne électorale. L'hostilité envers les agglomérations urbaines du nord-est des États-Unis provient de valeurs fermement enracinées, dans le nord-ouest en particulier. Comme dit le sénateur Jackson, de l'État de Washington, «le 10e étage d'un gratte-ciel n'est pas un endroit pour vivre ni pour tenter d'y élever des enfants». Dans l'État de Washington par ailleurs, le gouverneur Dixie Lee Ray est favorable à l'utilisation de l'énergie nucléaire. Elle croit que les sous-marins atomiques Trident, qui auront leur port d'attache dans cet Etat, ajouteront de la valeur à la flotte militaire américaine. Elle l'a rappelé lors de l'ouverture de la convention démocrate de son Etat, samedi dernier. On constate que les valeurs individuelles et la protection de l'environnement cèdent le pas, si nécessaire, aux sympathies militaires et patriotiques, dont le sénateur Jackson est un fier défenseur. De plus, les discours, à Burien et à Seattle, reprenaient comme un refrain le constat suivant: «Nous ne voulons plus écouter les conseils de Ralph Nader et de Jane Fonda». Dans le nord-ouest, ce thème, repris par plusieurs candidats locaux, soulève chaque fois des applaudissements nourris et spontanés. «Les solutions des années 60» rappellent, en outre, les milliards de dollars investis par les gouvernements pour tenter — en vain — de régler les problèmes socio-ethniques dans les agglomérations urbaines du nord-est des États-Unis. À l'autre bout du continent, sur la côte Pacifique, les candidats les plus populaires — tant chez les Démocrates que chez les Républicains — semblent rejeter ouvertement les solutions des années 60. Ce sont les vues d'un petit parti, le Parti libertaire, qui recueillent l'adhésion de beaucoup de conservateurs. Ces gens avaient voté, pour la plupart, pour le président Nixon en 1968 et 1972.

À Medford, ville située dans le sud de l'Orégon, l'une des nouvelles partisanes du parti Libertaire est infirmière en chef de l'hôpital Saint-Joseph. Linda Allison a 33 ans et se dit très représentative de cette nouvelle tendance des années 80, qui veut libérer les individus des tentacules du gouvernement. Il n'est pas certain qu'elle vote pour le candidat de ce parti à la présidence des États-Unis, Ed Clark. Mais, déclare-t-elle, au contraire des années 60 où les «libéraux» ont voulu régler les problèmes sociaux en «jetant de l'argent gouvernemental sur ces problèmes», la tendance actuelle sur la côte Pacifique est de permettre aux citoyens de participer davantage à la prise de décision. C'est la mentalité de la frontière à explorer et à entrouvrir. Pas de gouvernement pour aider le cow-boy ou le rameur solitaire.

Dans la montagne et la forêt du nord de la Californie, de l'Orégon et de l'État de Washington, on perçoit aisément une symbiose du programme libertaire et de la nature sauvage et rude. Les sondages publiés par les journaux (le plus récent, par le *Los Angeles Times*) révèlent que les Républicains de l'Ouest ne sont guère plus heureux de Ronald Reagan que les Démocrates ne le sont de Jimmy Carter. Le taux de participation au scrutin pourrait être inférieur à 50 pour cent.

La pénurie s'aggrave en Afrique

LOME (AFP) — L'aggravation de la situation alimentaire en Afrique et les moyens pour y remédier sont au centre des débats de la onzième conférence ministérielle régionale pour l'Afrique de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) qui s'ouvre aujourd'hui dans la capitale togolaise.

Un quart de la population totale du continent, soit environ 70 millions de personnes, sont sous-alimentées, avait révélé lors du premier sommet économique de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Lagos à la fin du mois d'avril, M. Edouard Saouma, directeur général de la FAO. Il a précisé en outre que sur le continent «les rations alimentaires moyennes sont tombées en dessous du minimum indispensable, et l'Africain moyen a à sa disposition 10 pour cent de nourriture en moins qu'il y a dix ans».

La conférence ministérielle a été préparée pendant une semaine (du 16 au 20 juin) par un comité technique réuni à Lomé, qui a adopté un rapport qui sera soumis aux ministres. Les questions traitées lors de cette réunion, a indiqué le sous-directeur général de la FAO, M. Samba-Cor Sar, ont pour but de définir les voies et les moyens pour assurer la sécurité alimentaire en Afrique par l'autosuffisance et l'amélioration des conditions de vie du milieu rural.

Par ailleurs, le conseil des ministres du Comité inter-États pour la lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) a déploré, dimanche à Niamey, le manque de solidarité de la communauté internationale face aux difficultés céréalières du Sahel.

Le communiqué final de la treizième réunion ministérielle du CILSS — réuni à Niamey de vendredi à dimanche — relève notemment «la très faible réaction de la communauté internationale aux différents appels consécutifs au déficit céréalier de la campagne 1979/80 dans le Sahel» et souligne la gravité de «la situation alimentaire dramatique que connaissent des millions de paysans sahéliens».

Le conseil a également «exprimé son inquiétude face au faible taux de réalisation des projets d'autosuffisance alimentaire». Le CILSS a adopté un programme de 22 projets régionaux qui seront présentés au Fonds européen de développement (FED). Il s'est enfin félicité du renforcement de la coopération avec la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), et avec la conférence islamique, qui prévoit de participer à un programme spécial de développement du Sahel.

Sept pays ont participé aux travaux du conseil: Sénégal, Gambie, Mali, Mauritanie, Haute-Volta, Niger et Cap-Vert. La délégation tchadienne, bien qu'annoncée, n'es pas venue à Niamey.

DE L'AIR PUR À VOLONTÉ
Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques Elcar avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel et commercial.
Pour informations:
Swissca Incorporée
866-9237

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Mathématiques et sciences
Automne 1980

La Faculté de l'éducation permanente offre aux **enseignants du primaire** qui désirent se perfectionner en enseignement des mathématiques et sciences, un certificat d'enseignement des mathématiques et des sciences à l'élémentaire.

Ce programme comporte des activités adaptées à leurs besoins:
— études des nouveaux programmes du MEQ;
— ateliers de didactique axés sur la pratique de l'enseignement;
— initiation à diverses stratégies d'enseignement (excursions, manipulation, jeux, etc.).

Date limite d'admission: 1er août

Pour plus de renseignements, communiquez avec
Gilles Thibert
Coordonnateur du programme
Faculté de l'éducation permanente
3333, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6982

Bonne fête

La Brasserie Molson

Chaque jour, les réfugiés afghans arrivent par centaines au Pakistan

PESHAWAR, frontière Pakistano-Afghane (AFP) — Chaque jour, c'est par centaines, loqueteux, sales, souvent affamés, que les réfugiés afghans franchissent la frontière du Pakistan.

Pour fuir les Soviétiques et «rejoindre l'Islam», ils ont marché à pied pendant des heures et des heures sous le soleil brûlant, vêtus de leur seul constume traditionnel: pantalon bouffant, chemise en toile, turban à queue pendante et seulement chaussés de fines sandales de cuir.

Au fil des jours, avant d'entrer enfin au Pakistan, ils ont erré dans leur pays, essayant d'échapper aux zones de combats. Certains n'arriveront jamais. Blessés par des «balles perdues», ils ont été abandonnés en chemin par leurs compagnons de fuite.

La majorité de ces réfugiés afghans tentent pour la plupart de rejoindre Peshawar: ville frontière de 800,000 habitants, à plus de 250 kilomètres à l'est de Kaboul, avec ses maisons croulantes et son odeur âcre de parfums et d'épices.

Mais cette agglomération toujours enveloppée dans un épais nuage de poussière, les Afghans ne font que la traverser pour rejoindre, comme ils le peuvent, dans le fourmillement des voitures et des scooters, la périphérie de Peshwar.

Là, dernière étape de leur voyage, ils sont regroupés dans des camps faits de tentes et de maisons et torchis ocres et fauves, comme la couleur de la terre.

Dans ces «habitations» exigües, une dizaine de personnes sont réunies. Il n'y a ni eau, ni électricité. La poussière en suspension pique les yeux, s'engouffre dans les vêtements.

Cependant, malgré leur cauchemar, les Afghans, d'une dignité exemplaire, tentent, avec l'aide souvent insuffisante des organisations internationales, de recréer leur petit univers, basé sur la vie tribale où le noyau familial est l'élément essentiel.

Chaque visiteur — étranger ou non — est reçu par le chef du village, souvent un vieil homme barbu. Les réfugiés ont peu à manger et pratiquement rien à boire. Mais — l'hospitalité afghane oblige — le chef, assis sur un tapis multicolore, offre inévitablement à son visiteur un grand bol de lait de chèvre ou une tasse de thé vert. «Le problème le plus important, dit un réfugié, est celui de l'eau.» Par une température proche de 40 degrés à l'ombre, les réfugiés souffrent durement de la soif.

Près de la moitié des Afghans qui sont passés au Pakistan n'ont pu obtenir de tentes pour se loger, soit environ 500,000 personnes. Alors ces «sans-abri» couchent dehors, a même le sol. En attendant de mélanger de la terre glaise et un peu d'eau pour se construire eux-mêmes un bidonville amélioré.

Chaque réfugié reçoit chaque jour 4 roupies pakistanaises (environ 60 cents) du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) et environ douze kilos de nourriture par mois: du lait en poudré, un peu d'huile et des galettes de pain. Du point de vue sanitaire, le UNHCR a mis en place des équipes médicales mobiles. Mais seuls vingt médecins se trouvent à Peshawar. En outre, un dispensaire a été installé dans certain camp, bien que souvent la médecine pratiquée y soit expéditive. Faute de moyens et, dans bien des cas, de médicaments.

Enfin, ainsi que le raconte le responsable pakistanais aux réfugiés, M. Ali Shamshar, les sauveteurs ont souvent des difficultés à soigner les gens ou à distribuer vivres et couvertures: nomades de tradition, certains Afghans refusent, même dans leurs nouvelles conditions difficiles, de se sédentariser.

Pékin montre les dents au Vietnam

PEKIN (AFP) — La Chine a saisi l'occasion de l'incident survenu vendredi dans son ambassade à Hanoi, où des Vietnamiens avaient pénétré, pour relancer sa campagne de dénonciation, sur la scène internationale, des autorités du Vietnam.

Un compte-rendu de l'incident par l'agence Chine-Nouvelle, dans une dépêche datée de Hanoi et publiée par toute la presse chinoise hier, affirme que les seize Vietnamiens entrés dans l'ambassade de Chine en demandant aux diplomates chinois de les aider à gagner l'étranger ont été emmenés de force par les autorités vietnamiennes le soir même.

Le compte-rendu chinois souligne que les autorités de Hanoi ont ainsi «ignoré les souhaits et demandes» des seize Vietnamiens, et indiqué que l'ambassade chinoise a effectué plusieurs démarches auprès du ministère vietnamien des Affaires étrangères, en lui demandant de prendre en considération leur volonté d'émigrer. Il met en valeur également le traitement humanitaire accordé au groupe de Vietnamiens par l'ambassade chinoise.

C'est la première fois que la Chine intervient officiellement en faveur de candidats vietnamiens à l'émigration depuis l'exode, en 1978, des Chinois du Vietnam, qui avait fait éclater la querelle sino-vietnamienne au grand jour et mené au conflit armé de février-mars 1979 entre les deux pays.

À l'époque, la Chine avait au contraire pressé les autorités vietnamiennes d'accepter de reprendre ceux des réfugiés qui n'étaient pas d'origine chinoise.

Pékin a déjà, par le passé, vu dans le flot des réfugiés vietnamiens un argument supplémentaire dans sa propagande incessante contre les autorités de Hanoi, en soulignant leur impopularité.

Vladimir Borissov expulsé d'URSS

VIENNE (AFP) — M. Vladimir Borissov, fondateur de l'Association interprofessionnelle libre des travailleurs (SMOT) en URSS, a été expulsé d'Union soviétique et est arrivé à Vienne hier, en fin de matinée, par le vol hebdomadaire de l'Aeroflot en provenance de Léningrad.

Selon les services autrichiens du contrôle des frontières, le dissident a été pris en charge par une organisation juive de Vienne, qui accueille les Soviétiques autorisés à émigrer et se charge de leur hébergement, veillant à ce que leur transit s'effectue dans les conditions les plus discrètes.

Il était impossible, hier après-midi, de joindre à Vienne les responsables de l'organisation qui a pris Vladimir Borissov en charge. 95 émigrants juifs se trouvaient à bord de l'appareil venant de Léningrad.

M. Vladimir Borissov avait été victime, à Moscou, le 3 juin dernier d'un «rapt» mystérieux. On avait appris par la suite qu'il avait été transféré à Léningrad et interné administrativement pour une période de quinze jours, qui arrivait à expiration le mercredi 18 juin. Hier matin, M. Borissov a été ammené d'une prison de Léningrad à l'aéroport ou trois hommes en uniforme de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot l'ont embarqué de force dans un avion à destination de Vienne, en dépit de ses protestations.

Arrivé à Vienne, le dissident a réfusé de débarquer. Les «accompagnateurs» de M. Borissov ont alors présenté aux policiers viennois une invitation en provenance d'Israë ainsi que le passeport en règle du dissident, alors que celui-ci n'avait jamais demandé à émigrer.

Forte participation au scrutin japonais

TOKYO (AFP) — Les bureaux de vote où les électeurs japonais étaient appelés hier à désigner les 511 membres de la Chambre basse et 126 des conseillers de la Chambre haute ont été fermés à 18 h 00 locales (09 h 00 GMT). Le beau temps presque général a joué en faveur d'une importante participation.

Le dépouillement commencera ce matin à 07 h 00 (22 h 00 GMT dimanche) en ce qui concerne la Chambre basse, et les résultats devraient être connus vers 06 h 00 GMT le même jour. Les résultats concernant la Chambre haute devraient être connus demain vers 03 h 00 GMT.

Selon la commission électorale, le taux de participation définitif devrait dépasser les 70 pour cent. D'après une estimation de la compagnie de radio-télévision semi-publique NHK, il devrait être d'environ 73 pour cent, contre 68,01 lors de la précédente consultation, le 7 octobre dernier.

Une importante participation devrait profiter principalement au Parti libéral-démocrate (LDP) au pouvoir, estiment les observateurs politiques.

L'enjeu de cette consultation, le premier double scrutin (Chambre haute/Chambre basse) dans l'histoire du Japon, est précisément crucial pour le LDP, menacé de perdre, pour la première fois, la majorité absolue grâce à laquelle il a gouverné seul le pays depuis 25 ans.

La Chambre basse avait été dissoute le mois dernier par le premier ministre, M. Masayoshi Ohira, après le vote d'une motion de censure contre son gouvernement. M. Ohira est mort d'une crise cardiaque lors de la campagne électorale. Les élections à la Chambre haute devaient régulièrement avoir lieu le 29 juin et ont été avancées d'une semaine.

Le Baas renforcé en Irak

BAGDAD (AFP) — Les premiers résultats des premières élections législatives que l'Irak ait connues depuis la fin du régime monarchique, il y a 22 ans, indiquent un sensible renforcement de l'emprise du parti Baas dans le pays.

Les résultats connus samedi soir montrent que les candidats «baassistes» ont été élus dans une très large proportion bien qu'ils n'aient reçu, comme il était de règle au cours de ces élections, aucune investiture officielle de leur parti. Plus de la moitié des 250 députés seront des membres responsables du Baas.

En revanche, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) semble devoir essuyer un échec avec, notamment, la défaite de Hachem Akkraoui, son secrétaire général, qui occupe les fonctions de secrétaire d'État au sein du gouvernement. Le Parti révolutionnaire kurde (PRK), de son côté, ne sera sans doute pas représenté à l'Assemblée nationale.

Les autorités irakiennes, pour leur part, se refusent à commenter les élections sous un angle politique, et se contentent d'expliquer modestement leur satisfaction d'avoir réussi à mener à bien «cette expérience démocratique, qui a vu 6 millions d'Irakiens voter dans l'enthousiasme».

VILLE DE MONTRÉAL

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS

Mardi, le 24 juin 1980, jour de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, **il n'y aura pas d'enlèvement des déchets.**

Les contribuables qui bénéficient habituellement de l'enlèvement des déchets le mardi devront déposer leurs poubelles lors du prochain jour de collecte régulière des déchets, soit vendredi, le 27 juin 1980.

LE GREFFIER DE LA VILLE
Marc Boyer

Pain cuit par la pâtisserie Eaton

Les magasins Eaton du Québec sont ouverts aujourd'hui, fermés demain le mardi 24 juin.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Le «cas» Bourassa

L'AMPLEUR de la défaite des libéraux en 1976, la répudiation de leur chef par la population, l'échec personnel de Robert Bourassa dans la circonscription de Mercier, la faiblesse de son leadership moral, sa «fuite en Europe» après le 15 novembre, le profond désarroi qui s'ensuivit dans tout le parti, tout cela a contribué, plus que n'importe quel autre facteur politique, à propulser à la tête du PLQ, M. Claude Ryan, qui incarnait alors autorité morale et intégrité politique, qualités faisant cruellement défaut au parti vaincu.

Ironie du sort, voilà que M. Robert Bourassa connaît présentement un net regain de popularité chez les libéraux, sinon dans la population, alors que la cote de son successeur à la tête du parti a chuté étonnamment dans les sondages. Déjà le leadership de Claude Ryan commence d'être discuté aussi bien dans les milieux d'affaires, qui ne voient plus en lui l'arme absolue qu'ils cherchaient contre le gouvernement Lévesque, que parmi les organisateurs et les militants de la base, insatisfaits ou inquiets de la direction donnée au parti. Ayant recouvré sa santé et son moral, le malade libéral songerait en somme à renvoyer le médecin!

Si vraiment des conspirateurs s'agitent dans les officines libérales contre M. Claude Ryan, ils sous-estiment l'habileté et la poigne avec lesquelles le nouveau chef peut se maintenir en poste après avoir réussi à débarrasser le parti des éléments trop compromis et des inconditionnels de son adversaire malheureux à la chefferie, M. Raymond Garneau. Ce contexte embrouille quelque peu le «cas» de M. Bourassa. Il n'est pas insoluble cependant.

■

M. Ryan veut imposer un exil intérieur à l'ancien premier ministre alors qu'au contraire une bonne partie de la famille libérale, complice de son impatience sinon de son ambition, veut ramener M. Bourassa au plus tôt dans la vie politique. Certes, il serait inconvenant, voire imprudent, que l'ex-chef redevienne l'une des principales têtes d'affiche du PLQ à l'approche des élections générales. M. Robert Bourassa, faute de preuve pourrait-on dire, a échappé au blâme de la commission Malouf. Son régime n'a pas été oublié pour autant. S'il fallait que d'autres scandales de l'époque rebondissent avant l'élection, le «nouveau» parti libéral aurait des difficultés à passer à travers la tempête. Les exigences de la crédibilité politique, si cruelles qu'elles soient, imposent à l'ancien chef du gouvernement un rôle discret pour quelque temps encore.

Lui est-il pour autant interdit de prendre une carte du PLQ et d'être candidat aux prochaines élections? L'intérêt électoral du parti, les exigences de son renouvellement, la situation politique n'en demandent pas tant! Le chef libéral ne saurait traiter l'ancien premier ministre comme un despote vomi par le peuple ou un profiteur infâme tout juste bon pour l'exil ou la prison — d'autant moins qu'au cours de ses deux premiers mandats un appui non équivoque a été accordé à M. Bourassa par M. Ryan et qu'au chapitre des scandales réels ou appréhendés, celui-ci ne fut pas moins compréhensif que celui-là. Au reste, si le parti de M. Ryan est devenu l'instrument démocratique et vigoureux des libéraux de la base, comme il le prétend, les militants locaux peuvent aisément décider, le cas échéant, si M. Bourassa est redevenu digne de porter prochainement la bannière libérale.

En toute honnêteté pour le parti et loyauté pour son chef, M. Bourassa devra cependant s'abstenir de mener ou de paraître mener une campagne sournoise de retour à la tête du PLQ. Ni lui ni personne dans le parti ne saurait fomenter le renversement de Claude Ryan alors que celui-ci, ayant été dûment élu, se prépare à solliciter un mandat de l'électorat québécois. La direction d'un parti comme le parti lui-même n'appartiennent pas aux seuls organisateurs, encore moins aux tireurs de ficelles qui s'incrustent dans l'organisation. Claude Ryan est devenu chef du PLQ non seulement parce que des congressistes l'ont préféré à M. Garneau, mais surtout parce que ces militants croyaient alors refléter un voeu général de l'opinion publique. L'épreuve démocratique véritable qui attend M. Ryan et le PLQ «renouvelé», c'est la prochaine élection générale.

S'il devait la perdre, ce qui reste du domaine du possible malgré le désarroi actuel du Parti québécois, la question du leadership de Claude Ryan se poserait légitimement, tout comme s'ouvrirait alors la possibilité et la vraisemblance d'un retour de M. Robert Bourassa à la tête du parti. Nous n'en sommes visiblement pas encore rendus là. D'ici cette hypothétique éventualité, cependant, rien n'empêche M. Bourassa de revenir dans la politique active, voire d'obtenir s'il est élu, un portefeuille dans un prochain cabinet Ryan. Si un ministre peut redevenir simple député, un ex-chef de gouvernement peut devenir ministre. Cette perspective impose cependant à M. Bourassa l'obligation de renouer, le cas échéant, avec le rôle qui fut le sien alors qu'il était simple député de Mercier à l'Assemblée nationale.

Le retour de M. Bourassa sur la tribune libérale devrait être pour le PLQ l'occasion de laisser tomber une certaine hypocrisie morale. Plusieurs silencieux de l'ancien gouvernement voudraient que leur chef d'alors se fasse oublier et leur permette de passer eux-mêmes pour une nouvelle génération d'hommes publics. D'autres ambitieux poussent la vulgarité jusqu'à vouloir interdire les conventions à M. Bourassa alors qu'ils seront peut-être sur les rangs! Faudra-t-il que l'ancien premier ministre invite publiquement son parti à rembourser les derniers olympiques de la caisse libérale pour que ces faux purs apparaissent sous leur vrai jour?

■

Au-delà du «cas» de l'ancien chef libéral, le public est en droit de se demander si un parti peut arbitrairement élever des barrières à la participation de certaines personnes ou catégories sociales. On conçoit naturellement que des conditions d'entrées, applicables à tous, soient posées, et aussi qu'un parti se prémunisse contre l'infiltration d'éléments véreux ou d'agents politiques aux allégeances suspectes. Dans une société démocratique, c'est l'ouverture qui représente la meilleure garantie à cet égard, non la politique de la porte étroite.

Aussi faut-il se surprendre que dans un parti qui se prétend, comme le PLQ, démocratique et renouvelé il se trouve si peu d'éléments pour protester ouvertement contre l'ostracisme rampant qui frappe l'ancien premier ministre, tout comme il ne s'est trouvé personne pour dénoncer, à un précédent congrès libéral, le catéchisme du parfait candidat. Le PLQ nouvelle manière pourra reprendre le pouvoir. Mais le Québec démocratique en sera-t-il plus avancé?

Jean-Claude LECLERC

LE MOT DU SILENCIEUX

Sans rime ni raison

par Albert Brie

Quand on ment naturellement, dire la vérité exige beaucoup d'imagination.

■

Vivre, c'est faire un bout de chemin hors de l'éternité.

■

Le risque est une imprudence calculée.

■

Quand on n'a rien fait, on n'a pas à se louer d'être sans reproche.

■

Apprendre, c'est ouvrir de nouveaux chemins à son ignorance.

■

On est rarement envié pour ce qui à nos yeux mérite de l'être.

■

Il conviendrait mieux, paraît-il, que notre animal emblématique soit un bouc; sans doute veut-on parler d'un bouc émissaire.

■

Nul n'est parfait. Voilà qui est parfait.

■

Rien ne nous est moins naturel que de faire notre devoir.

■

Beaucoup prennent leur excitation pour de l'ardeur de sentiment. Une passion n'est pas une crise de nerfs.

■

Rien se sert de se faire souffrir, il faut pâtir à point.

■

Le fanatisme, c'est de l'enthousiasme belliqueux.

■

L'ironie honnit l'ire.

■

Tout véritable créateur est perçu par la foule comme un individu subversif.

■

À bout d'arguments, on arrive à avoir raison en déraisonnant.

■

L'argent ne fait pas le bonheur, non parce qu'il ne le peut pas, mais parce qu'il ne s'en préoccupe pas.

■

Quand on arrive à plaire, c'est à soi surtout qu'on procure du plaisir.

■

La foule n'est pas aussi bête qu'on le dit; elle l'est davantage.

■

Si la vérité n'existait pas, il faudrait l'inventer.

■

C'est bien que l'amour soit aveugle; on n'est pas amoureux pour voir.

■

Le beau est dans l'art; le joli dans l'artifice.

■

Dans une glace, remarquez comme on évite de se regarder droit dans les yeux.

■

La vie est simple. Mais la simplicité, que c'est compliqué!

■

L'amitié existe rarement entre gens trop aimables.

■

Je suis Canadien pure laine et Québécois pur sang.

■

La mémoire est une faculté du coeur puisqu'elle oublie.

■

Duplessis aimait dire que nous étions des Français améliorés, mais il se gardait bien d'ajouter que notre francité toute neuve avait été gravement endommagée par les Anglais.

■

Comme nous avons le tempérament quelque peu brouillon, c'est par nos chinoiseries que nous sommes restés latins.

L'ACTUALITÉ

La course aux symboles

par Robert Décary

Signe d'affranchissement, sûrement, que cette course aux symboles qui vient de démarrer à Ottawa. Conscient, après 113 ans de vie commune et un référendum québécois, que le Canada est un pays en mal de symboles qui lui soient propres, le gouvernement fédéral s'apprête à faire de l'*O Canada* son hymne officiel et à faire du 1er juillet, jour du Dominion, le jour du Canada. Le Canada aurait même sous peu, de l'avis de plusieurs observateurs, son propre référendum et sa propre constitution. Ce que cela promet, en termes de publicité fédérale, quand on regarde tout ce qui nous est tombé dessus, au Québec, depuis trois mois, et il n'était même pas question, alors, d'hymne, de fête, de référendum fédéral ni de rapatriement.

Le plus drôle, c'est que tout ce beau mouvement symbolique, destiné en partie à contrer le nationalisme québécois, devrait laisser une bonne part des Québécois indifférents. Non pas qu'ils ne s'intéressent pas au Canada: au contraire, ils ont clairement manifesté leur préférence, le 20 mai. Mais parce qu'ils ont déjà, chez eux, au Québec, à peu près tout ce qu'on leur propose subitement de dédoubler.

La version française de l'*O Canada* est officielle depuis belle lurette dans le coeur des Québécois. Ils l'apprenaient en même temps que leur petit catéchisme et n'ont pas eu besoin, eux, de l'intervention de Roger Doucet pour s'entendre sur son contenu.

Leur fête nationale, les Québécois l'ont depuis toujours, et c'est le 24 juin. Toute la publicité du monde n'y changerait rien. Le 1er juillet, c'est fête, bien sûr, mais c'est plus jour de congé que jour de fête, et de toutes façons on parlait plus souvent, au Québec, de fête de la Confédération, que de fête du Dominion. Il y a longtemps que les Québécois sont, le 1er juillet, moins colonisés que leurs compatriotes de ce fait anglais qu'ils ont rencontré en terre d'Amérique. Le Québec avait sa fête nationale et sa fête confédérale. La nouvelle loi ne changera pas grand'chose, si ce n'est que c'est le Canada, plutôt que le Dominion, qui, à l'avenir, nous fera bien manger.

Leur référendum, les québécois l'auront connu au moins quelques mois avant que les Canadiens connaissent le leur. Encore qu'il y aura une différence de taille: l'éventuelle consultation fédérale suite à l'éventuel échec des négociations sur une éventuelle nouvelle constitution, tiendra davantage du plébiscite que du référendum, les Canadiens étant, en toute probabilité, invités à choisir entre Pierre Trudeau et le déluge. Comme si l'on cherchait à leur monter une arche.

Quant au rapatriement de la constitution, les Québécois s'en fichent pas mal. Qu'elle soit dans les caves de Londres, à la Galerie nationale à Ottawa ou dans le sous-sol de l'église de Sainte-Emilie de l'Énergie, ce qui compte, pour eux, c'est qu'elle fonctionne et aussi que personne ne s'avise de la changer si leur gouvernement provincial n'est pas d'accord. Dans le fond, les Québécois se sentent constitutionnellement plus en sécurité à Londres qu'à Ottawa. Ils ont généralement raison dans leurs pressentiments politiques. On leur a déjà demandé de choisir entre le Québec et le Canada. Ils ont choisi les deux. Si on leur demandait de choisir entre Québec, Ottawa et Londres, ils choisiraient peut-être les trois.

Dans la ruée vers les symboles, c'est par conséquent surtout du côté du Canada anglais que devra travailler le gouvernement fédéral. C'est ce qui explique pourquoi, malgré tous ses vibrants appels à un nationalisme canadien authentique et original, il n'ose pas toucher à la monarchie. A défaut de trait d'union réellement senti parmi ceux qui sont proposés, il juge plus prudent d'en conserver un qui est acquis, même s'il contredit tous les autres.

Etrange nation, ou peuple, ou fait, que ce Canada anglais qu'on cherche subitement à rallier autour de symboles canadiens mais qu'on pense incapable de renoncer à une monarchie étrangère. Etrange gouvernement, que ce gouvernement nationaliste qui veut à tout prix rapatrier une constitution qui fait de la reine d'Angleterre le chef du pays, et dont le préambule veut «favoriser les intérêts de l'empire britannique». Etrange défi, pour les constitutionnalistes, que celui de chercher à savoir si, une fois la constitution rapatriée, le Canada aura le droit, avec une loi canadienne, de lier la reine d'Angleterre et d'en faire sa souveraine, et si la reine d'Angleterre aura le droit, sans une loi britannique, d'être la reine du Canada. Etrange symbole de maturité politique, que ce rapatriement, s'il faut tout de suite après retourner à Londres et demander au Parlement de Westminster de nous redonner par écrit sa reine dans une nouvelle loi qui resterait à Londres et qu'il faudrait un jour rapatrier aussi.

DOCUMENT

Souveraineté culturelle sur les sciences

Le Conseil supérieur de l'éducation du Québec nous adresse cette réaction à une déclaration faite le 31 mai au DEVOIR par M. John Roberts, ministre d'État aux sciences.

■

Le Conseil supérieur de l'éducation du Québec a pris connaissance, avec un certain étonnement, de l'entrevue accordée au journal LE DEVOIR par le ministre d'État aux Sciences et à la technologie, M. John Roberts, le samedi 31 mai. Dans les commentaires qu'il a livrés au journaliste Gilles Provost à propos du livre blanc sur la politique scientifique publié par le ministre d'État au Développement culturel, M. Camille Laurin, M. Roberts conteste toute prétention québécoise à une quelconque exclusivité de juridiction sur la recherche universitaire ou sur la recherche scientifique consacrée aux activités de juridiction provinciale. En outre, M. Roberts affirme qu'Ottawa n'a aucune intention de transférer des ressources accrues aux gouvernement québécois au titre de la politique scientifique. Enfin le ministre conclut que, si le Québec veut plus d'argent pour les sciences, «il n'a qu'à percevoir lui-même les sommes dont il a besoin»...

À l'adresse de M. Roberts, aussi bien qu'à la population du Québec et du Canada, le CSE, organisme apolitique et consultatif dans le domaine de l'éducation, désire rappeler que sa réaction et ses commentaires de l'an dernier face au livre vert sur la politique scientifique avait été tout autres et qu'il s'était au contraire longuement exprimé en faveur de la souveraineté culturelle du Québec en matière scientifique dans son rapport annuel: L'état et les besoins de l'éducation 1978-1979.

Dans ce document, en effet, le Conseil réitérait son accord «avec la volonté du gouvernement québécois de se réapproprier les pouvoirs et les ressources relatifs à la recherche menée dans les établissements d'éducation», estimant «qu'il persiste effectivement un problème de double juridiction et que les critiques envers Ottawa sont en grande partie justifiées». «La situation actuelle, continuait le Conseil, est anormale: si le domaine de l'enseignement et le financement général des universités relèvent de Québec, c'est Ottawa qui finance pour la plus large part la recherche universitaire et en influence les priorités, bien qu'elle en laisse porter à Québec les frais indirects» (p. 300).

Quant à ces «priorités» de la recherche scientifique telles que définies d'ordinaire par Ottawa, si elles doivent être entendues dans le sens restrictif que lui donne M. Roberts selon les termes de l'entrevue accordée au DEVOIR le 31 mai, le CSE ne peut que les contester. Réitérant volontiers le caractère «pragmatique» de sa vision personnelle, M. Roberts affirme en effet: «Le gouvernement canadien voit plutôt la recherche dans le contexte du développement économique du pays. Il vise surtout à rendre l'industrie plus efficace sur le marché national et international».

Dans son commentaire déjà cité du livre vert, le CSE interrogeait sérieusement au contraire une certaine conception, à ses yeux dépassée, du développement économique conçu dans la seule perspective de la croissance industrielle telle qu'on l'entrevoyait au XIXe siècle. Il disait regretter qu'«à l'heure actuelle, les intérêts économiques, au sens limité du terme, priment trop souvent quand il s'agit de définir les champs de la recherche» (p. 296). Soucieux de réaffirmer simultanément l'importance accrue des dimensions sociale, écologique et éthique de la recherche scientifique, le CSE était ainsi amené à relier étroitement cette dernière au développement culturel et à l'éducation qui constituent des domaines de juridiction traditionnellement attribués par la Constitution à la responsabilité des provinces.

«La recherche scientifique, concluait le Conseil, est toujours un fait de civilisation. Elle est entreprise pour répondre à certains besoins fortement marqués par la socio-culture à laquelle appartient le chercheur.» Et dans la mesure où l'on reconnaît généralement aujourd'hui l'existence d'une culture et d'une société distinctes au Québec (ce que permet d'affirmer le concept largement accepté de «souveraineté culturelle»), le Conseil supérieur de l'éducation se déclare, en conséquence, pleinement solidaire des revendications actuelles du gouvernement québécois en matière de politique scientifique et il considère particulièrement déplorable la déclaration de M. Roberts dans la conjoncture présente.

■ Propos d'actualité

Au cours de cette nouvelle décennie, la régression de la fécondité dans le monde devrait se confirmer. D'après les Nations Unies, la moyenne annuelle de la croissance démographique mondiale, qui était de 2% environ dans les années 1960, devrait passer à 1,8% environ au début des années 1980 et à 1,6% environ à la fin du siècle. Toutefois, l'ampleur du problème ne s'en trouvera en rien modifiée étant donné que, dans les pays les moins développés, le taux de croissance continuera de dépasser les 2% jusqu'à la fin de cette décennie. En fait, durant les vingt prochaines années, la population du gobe va augmenter de près de deux milliards d'êtres humains, autant pratiquement qu'entre 1950 et 1980. Plus de 90% de ces nouveaux venus naîtront dans les pays les moins développés; et, en l'an 2000, la population de ces pays représentera à peu près le double de la population mondiale de 1950. Autrement dit, à cette époque, 80% du monde vivra dans ces régions. Il n'y a donc guère lieu de se féliciter, même si nous sommes entrés dans une phase de déclin de la fécondité.

On ne peut saisir toutes les implications de la croissance démographique que si l'on tient compte des données régionales de sa répartition. Premièrement, pour les vingt ans à venir, ce sont les mêmes régions qui ont connu, de 1950 à 1980, les plus forts taux de croissance qui seront les premiers concernés. Deuxièmement, il se trouve que ces pays sont aussi les plus pauvres de la planète.

Rafael Salas,
directeur du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population.
(Rapport annuel, 16 juin 1980)

BILLET

L'inflation en France

«Chéri, pendant que je donne leur bain aux enfants, ne pourrais-tu aller chercher 1 kilo de pamplemousses et une belle salade?

— Pas question! Ils viennent de libérer les prix des fruits et légumes.

— Mon lapin, il faudrait penser à faire le plein de la voiture.

— Nenni! Le litre de super vient de passer à 3.45 francs.

— Mon petit ange, n'as-tu pas oublié de dire à la mère quel jour nous arriverions pour les vacances?

— Inutile! Le péage des autoroutes va augmenter.

— Dis-moi, mon coeur, si nous allions faire un tour au bois?

— Méfiance! Des fois qu'ils auraient décidé de taxer l'air qu'on respire...»

BERNARD CHAPUIS.
(Le Monde)

LETTRES AU DEVOIR

■ *Un étapisme mal pratiqué*

Il y a deux ans, au retour d'un voyage dans les pays scandinaves, entre autres, en Norvège où j'avais pu constater l'impact historique déterminant du «non» à peine majoritaire du peuple norvégien à l'entrée dans le Marché commun, j'en étais venu à la conclusion que le gouvernement québécois devait éviter de trop risquer lors du référendum, qu'il devait faire porter la question sur un principe essentiel et que ce principe, dans les circonstances actuelles, devait être celui du droit à l'autodétermination du Québec, cet élément fondamental de notre existence comme peuple. Je fis alors part de mes réflexions et d'un libellé possible de la question référendaire au bureau du premier ministre du Québec.

Plus récemment, à l'occasion de la formulation de cette question, je suis revenu à la charge et j'ai suggéré de faire précéder la question sur la souveraineté-association d'une question sur le droit à l'autodétermination. J'ai même alors fait parvenir au DEVOIR un article développant cette idée. Ni les uns, ni les autres n'ont fait écho à ma suggestion.

En lisant l'éditorial de Michel Roy du vendredi 13 juin, j'ai compris pourquoi. M. Roy écrit: «Nous voilà donc fixé: le processus de la révision ouvert le 9 juin, s'il n'en tient qu'à M. Trudeau, ne remettra pas en cause la conception du pays qui est la sienne. M. René Lévesque l'a vite compris et, dans sa déclaration publiée en début de semaine, s'est empressé de rappeler ce qui est une évidence hors d'Ottawa: les Québécois constituent un peuple, une communauté nationale distincte; et le recours au référendum, reconnu et accepté de tous, accrédite le droit de cette communauté à l'autodétermination.»

Voilà! Puisque le point le plus fondamental du débat était une «évidence» pour certains, il était inutile d'en parler. Ce qui fait que nous nous retrouvons aujourd'hui avec un gouvernement fédéral qui refusera sans doute de reconnaître officiellement et constitutionnellement ce droit, avec un gouvernement québécois qui réclame la reconnaissance explicite de ce droit en ne pouvant invoquer, faute de prise de position populaire, que les dites «évidences» et avec une opposition officielle à Québec qui, sans nier ce droit, veut éviter d'en parler de peur de se mettre à dos à la fois le fédéral, les provinces anglophones et certains groupes du Québec. Tout cela était prévisible.

Il est aujourd'hui de mise chez les péquistes de déclarer que l'étapisme a été un échec, qu'il faut au P.Q. soit rester au pouvoir sur la base d'un «souverainisme nuancé», soit ne pas avoir peur d'un retour à l'orthodoxie de la souveraineté «sans étape». Quant à moi, je pense que l'étapisme n'était pas mauvais, mais que nous l'avons mal pratiqué.

Nous l'avons mal pratiqué, d'une part, en sautant une étape, celle de la reconnaissance explicite du droit à l'autodétermination et, d'autre part, en faisant de l'étapisme une stratégie électorale plutôt qu'un processus politique.

Un sain étapisme ne consiste pas à amener les gens à prendre une position qu'ils ne veulent pas prendre en utilisant des détours. Il consiste à se mettre à l'écoute de la population et à lui faire prendre les positions qu'elle est très majoritairement prête à prendre. Il consiste aussi à traduire en acquis définitifs certaines «évidences» qui sont le fruit d'un mûrissement politique. Négliger de le faire ne pouvait que nous conduire là où nous sommes.

Cependant rien n'est perdu puisque le rapprochement que M. Lévesque tente d'amorcer avec les partis d'opposition peut nous remettre sur la bonne voie. Il s'agit en somme de dégager certains consensus, de reprendre contact avec l'ensemble de la population québécoise, y compris la population anglophone. La marche du peuple québécois ne s'est pas arrêtée le 20 mai. Il s'agit de la poursuivre au rythme que notre peuple choisit en mettant l'accent sur les principes fondamentaux et sur les perspectives historiques plutôt que sur de trompeuses analyses de sondages.

Luc-Normand TELLIER
Directeur du
Rassemblement en études urbaines à l'UQAM

Montréal, 12 juin

■ *En souvenir d'un acte héroïque*

Lettre ouverte à MM. Bennett, premier ministre de la Colombie britannique, et Lougheed, premier ministre de l'Alberta.

Depuis le référendum, je m'interroge sur les raisons profondes qui ont amené tant de Québécois à voter NON. S'agirait-il d'une résurgence de notre complexe d'infériorité? On aurait pu le croire en entendant ce vieux monsieur, délégué par le Comité du NON, qui a déclaré à la télévision: «On n'est pas un peuple et on ne sera jamais un peuple» et encore: «Qui c'est qui l'a gagnée, la bataille des Plaines d'Abraham? c'est-y nous autres ou ben eux autres?» Peu de personnes, toutefois, ont osé manifester publiquement une telle humilité, qui expliquerait pourtant bien des choses. Faut-il donc penser qu'en votant NON elles votaient pour un fédéralisme «renouvelé»?

En causant avec les gens, en lisant les journaux, en écoutant la radio et la télévision, j'ai finalement trouvé un dénominateur commun: l'attachement aux Montagnes rocheuses. Combien de fois n'ai-je pas lu ou entendu ce cri du coeur: "Je veux garder mes Rocheuses!»

Voilà enfin une raison concrète, solide comme le roc. Et, en plus, un sentiment totalement désintéressé. Car enfin, l'influence des Rocheuses sur notre vie est négligeable. Bien plus, l'immense majorité des Québécois n'ont jamais vu leurs Rocheuses et ne les verront jamais. Au moins, seront-ils toujours persuadés qu'elles existent?

Le sort des fédéralistes qui ne verront jamais leurs Rocheuses me paraît donc infiniment triste et vous seuls, MM. les premiers ministres, avez le pouvoir de corriger cette injustice.

Puisque tous les Québécois ne peuvent venir à la montagne, il faut que la montagne vienne aux Québécois. Comment? Rien de plus facile. Je suggère que vous fassiez parvenir à chaque Québécois qui a voté NON un petit morceau de ses Montagnes rocheuses. La grosseur de l'échantillon varierait selon le rôle joué par le destinataire dans la victoire du NON. Pour un simple vote, un petit caillou; pour une participation plus active, une pierre plus importante. Dans les cas particuliers de Messieurs Trudeau, Chrétien et Ryan, cette pierre pourrait atteindre les dimensions et le poids de la meule dont parle l'évangile et qui a l'avantage d'offrir à l'imagination d'intéressantes possibilités. Je suggère de plus que chaque souvenir soit trempé dans le pétrole avant d'être expédié. En choisissant une roche légèrement poreuse, on pourrait espérer que l'odeur dure autant que les réserves de pétrole elles-mêmes, ce qui rendrait le symbolisme plus émouvant.

Le Parti libéral du Québec consentirait sûrement à puiser dans sa caisse électorale pour faire fabriquer (en Ontario) des médaillons où ces pierres seraient enchâssées. Je verrais aussi très bien ces pierres, surtout les plus grosses, taillées en forme de boulet et attachées à une chaînette qui se porterait à la cheville.

Trop d'électeurs, après avoir tracé une croix dans la case du NON, sont retournés humblement à leur petite vie quotidienne sans bien se rendre compte de l'importance historique du geste qu'ils venaient de poser. Il y a des médailles pour perpétuer le souvenir des actes héroïques; quelque chose de tangible doit immortaliser le NON québécois. Il me paraît essentiel que chaque Québécois qui a dit NON au Québec ait pour toujours à portée de la main et du regard ce qu'il a préféré à la dignité de son peuple et à l'avenir de ses enfants. C'est de l'élémentaire justice.

Eliane DEPEYRE
Pierrefonds, 4 juin

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Le vote référendaire et les politicologues

par Pierre Drouilly

M. Pierre Drouilly, dont une récente série d'articles sur l'analyse des résultats référendaires a suscité diverses réserves, donne ici la réplique aux articles de MM. Daniel Latouche et André Blais, parus dans LE DEVOIR du 14 juin et du 16 juin.

Au lendemain du référendum, j'ai effectué, à la demande du quotidien *La Presse*, une analyse complète des résultats référendaires (24, 26, 27 et 28 mai) qui m'a amené à conclure qu'une très légère majorité de francophones (51%) avait donné son appui au OUI et que le pourcentage de non-francophones qui avaient appuyé le OUI était négligeable sauf chez les anglophones de Montréal, parmi lesquels cet appui ne dépassait guère les 4%. Cette analyse fut par la suite citée par René Lévesque dans sa conférence de presse dans laquelle il arrivait à la conclusion que le référendum avait été un match nul chez les francophones. Certains fédéralistes et néo-fédéralistes, indisposés par la conclusion que le NON n'avait pas écrasé le OUI chez les francophones (ce qui était un des objectifs du camp du NON) mettent en doute le résultat auquel je suis arrivé.

Ainsi dans LE DEVOIR du 14 juin, Daniel Latouche écrit, sans me nommer d'ailleurs: «La première constatation qui s'impose c'est que le 40% du 20 mai a été plus qu'une simple défaite électorale. Ce fut une déroute. Cela ne sert à rien de se le cacher en se faisant croire qu'une faible majorité de francophones a quand même favorisé le OUI. D'ailleurs c'est probablement faux et ce n'est qu'à la suite de manipulations qui ne respectent pas les règles fondamentales de l'analyse statistique que certains analystes en sont arrivés à cette conclusion. Inférer des comportements individuels à partir de résultats de chaque comté est une erreur tellement grossière qu'on hésite à la qualifier». En lisant ces lignes on est étonné de la violence verbale du distingué politicologue de McGill qui, semble-t-il, cache mal une certaine jalousie professionnelle, mais ce n'est pas dans cette ruelle intellectuelle que nous nous laisserons entraîner car cela n'aurait aucun intérêt pour le lecteur.

Deux jours plus tard, voici que André Blais, professeur de science politique à l'Université de Montréal écrit, en me citant cette fois-ci (LE DEVOIR, 16 juin): «Bien qu'il soit possible de déterminer dans quels types de circonscriptions une tendance est plus prononcée, rien ne permet d'inférer au niveau individuel les réalités observées au niveau des aggrégats. C'est pourquoi la démarche utilisée par Pierre Drouilly, qui consiste à estimer à partir de résultats aggrégés les pourcentages de francophones et d'anglophones qui ont voté OUI ou NON, est tout simplement innacceptable sur le plan scientifique. Il commet ainsi une erreur méthodologique sérieuse (l'erreur écologique)».

Venant de deux professeurs qui se constituent en juges du tribunal scientifique, l'attaque est particulièrement perfide car elle porte atteinte à la crédibilité scientifique d'un auteur. Qu'en est-il donc de cette supposée erreur méthodologique si grossière qu'avec dédain Daniel Latouche ne veut même pas nommer, et que André Blais appelle «erreur écologique» (ecological fallacy)? Le terme a été introduit par W.S. Robinson, sociologue américain, dans un texte paru en 1950 dans *l'American Sociological Review:* ce texte faisait remarquer qu'on peut automatiquement déduire une relation au niveau des individus si elle a été observée au niveau des groupes d'individus. Ainsi, pour reprendre l'exemple de Robinson, si pour les Etats américains il y a une forte corrélation entre le fait d'avoir un fort pourcentage d'analphabètes et un fort pourcentage de population de race noire, cela ne permet pas de conclure logiquement que ce soient les noirs qui sont analphabètes: effectivement l'analphabétisme n'est pas le seul fait de la population noire. Ce paradoxe d'une forte relation statistique au niveau collectif qui peut ne pas être vérifiée au niveau des individus, dit paradoxe écologique, était connu depuis longtemps par les statisticiens eux-mêmes: le statisticien G. Udny Yule, dans son classique *Introduction to the Theory of Statistics* (1912) en faisait déjà l'analyse. Mais Robinson écrivait aux Etats-Unis en 1950: à cette époque, la jeune école fonctionnaliste dont il était, liquidait dans la sociologie américaine ce qui restait de l'école écologiste (dite Ecole de Chicago), et de sa méthodologie très quantitative en sociologie. D'ailleurs dans son texte Robinson mentionnait, pour les critiquer, entre autres les travaux d'Ogburn, un des plus éminents et des plus «statisticiens» des sociologues de l'Ecole de Chicago, qui avait en effet parfois abusé de la méthode statistique. A ce sujet la fin du texte de Robinson est à citer car le ton est le même que celui qu'emploie Daniel Latouche ou André Blais: «I am aware that this conclusion (l'erreur écologique) has serious consequences, and that its effect appears wholly negative because it throws serious doubt upon the validity of a number of important studies made in recent years (les travaux de l'Ecole de Chicago)» (A.S.R., 1950, p. 357).

Il est surprenant et même inquiétant, qu'au Québec, en 1980, on jette l'anathème sur une méthodologie sur le même ton qu'on le faisait en 1950 aux États-Unis pour des raisons semble-t-il tout autres. À moins que Daniel Latouche, qui est fonctionnaliste (est-ce à cause de cela qu'il admire tant cet autre fonctionnaliste qu'est Pierre Trudeau?), ne fasse revivre, et pour les mêmes raisons, mais sans toutefois en être tout à fait conscient, un si vieux débat qui est depuis longtemps réglé, depuis au moins le temps où le fonctionnalisme américain a cessé d'être une théorie qui fasse la pluie et le beau temps dans la sociologie américaine? Si tel était le cas, dans cet exemple comme dans tant d'autres il prouverait que la société québécoise peut encore accuser des retards intellectuels inquiétants.

Car en effet, dès 1953, dans la même *American Sociological Review*, L.A. Goodman replaçait les choses et signalait que si, en règle générale on ne peut déduire une relation au niveau des individus d'une relation observée au niveau des aggrégats sous peine de commettre l'erreur écologique, néanmoins dans certains cas bien précis on pouvait le faire: «In summary, we would like to emphasize that in general ecological regression methods cannot be used to make inferences about individual behavior. However, under very special circumstances the analysis of the regression between ecological variables may be used to make such inferences» (A.S.R., 1953, p. 664). Quelles sont ces circonstances particulières dans lesquelles les méthodes de régression sont légitimes pour estimer des comportements individuels à partir de relations collectives? Sans entrer dans une discussion méthodologique qui n'a pas sa place ici (les variables statistiques doivent avoir une distribution de Gauss), mentionnons simplement que dans l'analyse électorale du vote ethnique les conditions posées par Goodman sont entièrement satisfaites.

D'ailleurs cette méthode est aujourd'hui largement utilisée en sociologie électorale. En 1956, dans un ouvrage publié sous la direction de Maurice Duverger, Joseph Klantzmann faisait par cette méthode une analyse du comportement électoral et des classes sociales, et en particulier du vote communiste à Paris qui a fait date dans la littérature méthodologique. (*Les Élections du 2 janvier 1956*, A. Colin, 1957) qui a fait date dans la littérature méthodologique. Puis en 1958 dans un ouvrage collectif sur *les paysans et la politique* (A. Colin, 1958, sous la direction de Jacques Fauvet et Henri Mendras), Klantzmann faisait une analyse du vote des agriculteurs français. En Belgique, R. de Smet et R. Evalenko, dans une étude restée classique (*Les Élections Belges*, Inst. de Sociologie Solvay, 1956) utilisaien encore cette méthode pour comparer comportement électoral et composition sociale de la population telle que décrite par le recensement. Dans son imposante thèse sur *L'Analyse mathématique des faits sociaux* (Plon, 1967), Ryamond Boudon fait une analyse serrée des problèmes soulevés par l'analyse de régression en sociologie (je ne puis que recommander à mes deux distingués collègues, de lire pour leur profit le chapitre V de Boudon, et notamment les pages 178 à 191...0

Dans une belle étude des facteurs expliquant les défaillances du recensement électoral à la Nouvelle-Orléans, Reissman, Sylver et Wing utilisent encore la méthode de régression, continuant en cela les recherches inaugurées par P.H. Howard sur la Louisiane et son histoire électorale.

Mais il n'a pas que la sociologie électorale à laquelle convienne l'analyse de régression. En sociologie religieuse, F. Isambert l'a utilisée pour étudier les «Enterrements civils et classes sociales» (*Rev. Française de Sociologie*, 1960) En sociologie médicale, O.D. Duncan, R.P. Cuzzort et B. Duncan donnent un exemple de l'application de cette méthode pour étudier la mortalité infantile et font sur cet exemple de profondes remarques statistiques dans leur volume consacré aux méthodes statistiques en géographie (*Statistical Geography*, Free Press of glencoe, Illinois, 1967). Sans oublier non plus les travaux magistraux de D.J. Bogue et D.L. Harris en sociologie urbaine (en particulier leur *Comparative Population and Urban Research via multiple regression and covariance analysis*, Oxford, Ohio, 1954).

Au risque d'avoir un peu perdu le lecteur, j'ai donné ces quelques exemples tirés de la littérature sociologique, afin de montrer que la méthode que j'ai utilisée pour ventiler le vote référendaire par groupes ethniques, loin d'être une grossière erreur, participe au contraire à un courant fécond de l'analyse scientifique des faits sociaux. En tant que politicologues, MM. Latouche et Blais devraient savoir de quelle méthodologie je me réclame: s'ils ne le savent pas, je ne puis que leur conseiller de retourner à l'école ou de s'inscrire à l'un de mes cours de méthodologie à l'UQAM... Et s'il le savent, rien ne justifie une attaque aussi féroce de mes travaux. En aucun cas ils ne sont autorisés à se constituer en juges de la scientificité des méthodes d'autrui.

D'ailleurs plutôt que de tenter de démolir les analyses des autres, ils feraient mieux de tenter de nous donner leur propre interprétation de la situation politique du Québec contemporain: à en juger par les textes qu'ils signent, le résultat n'est pas très convaincant. Je préfère quant à moi, m'en remettre en dernière instance au jugement des lecteurs du DEVOIR qui ont lu mes textes parus depuis plusieurs années. Leur jugement est meilleur et cela est plus intéressant que de se préoccuper de ce qui se dit dans la République des Professeurs, laquelle république, nous le voyons une fois de plus, a de petits airs de Goulag qui ne sont pas très sympathiques.

Peuple canadien-français ou nation québécoise?

par Julien Bauer

Professeur au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal, l'auteur est conseiller de la Société canadienne pour l'étude comparée des civilisations.

SAINT Jean-Baptiste est le patron des Canadiens français. Sa fête, le 24 juin, est devenue récemment la Fête nationale des Québécois. Le mot d'ordre pour cette année est: «Tout le monde est important». Tout le monde est-il important ou tout le monde est-il égal? La question mérite d'être posée.

Le peuple canadien-français présente plusieurs traits qui le caractérisent: origine commune (colons venus de France), langue française, religion catholique. Aujourd'hui il est localisé massivement au Québec, un peu en Ontario et au Nouveau-Brunswick, presque plus dans l'Ouest.

Son équivalent, mais existe-t-il vraiment, est le peuple canadien-anglais, originaire des Îles britanniques, de langue anglaise, de religion protestante. Ces trois traits ressemblent à ceux qui caractérisent les WASP, les White Anglo-Saxon Protestants.

Pour affirmer l'originalité du Canada, refuser son intégration aux États-Unis (continentalisme) et faire place au Québec, on a eu recours au mythe, le mythe des deux peuples fondateurs. Le mythe des deux peuples fondateurs est à la fois colonialiste et suprématiste. Colonialiste, car il évacue dans la non-histoire les Amérindiens et les Inuits, premiers habitants du pays; suprématiste, car ceux qui ne descendent ni des colons français ni des colons britanniques sont oubliés.

Face au problème constitutionnel qui n'est que la pointe de l'iceberg canadien, Canadiens français et WASP ont des intérêts communs à défendre: être la source de la légitimité nationale.

Les deux Canada, avec des nuances, témoignent du même mépris à l'égard des premiers habitants: quand on ne les parque pas dans des réserves, on leur prend leur terre quitte à les dédommager après coup. Imagine-t-on une Baie James qui aurait été construite sur des territoires appartenant aux deux peuples fondateurs sans accord préalable de ces peuples?

Les Canadiens autres, appelés de manière caractéristique Néo-Canadiens (même après plusieurs générations au Canada) sont mieux lotis. Au lieu d'être des citoyens de deuxième zone. Le Canada anglais en a besoin pour s'affirmer face aux États-Unis. La tentation est grande, pour tenter de régler le «problème canadien-français» devenu le «problème québécois», de ravaler le peuple canadien-français au niveau des «Autres». Révélation: dès qu'une telle opération a lieu, sous le biais par exemple du multiculturalisme, les porte-parole du peuple canadien-français, ceux du Québec comme ceux du Manitoba, s'insurgent, indiquant ainsi que les Autres sont considérés comme des inférieurs.

Le Québec, lui aussi, veut affirmer son identité non seulement face aux États-Unis mais aussi face — à côté ou contre — au Canada anglais. Il veut se perpétuer. Or, sans apport démographique, le peuple canadien-français du Québec est voué à une lente disparition. Dilemme: ne pas accepter les Autres et s'étioler, ou les accepter et ne pas être sûr de la signification future de cet apport. Jusqu'à tout récemment, les Autres étaient acceptés mais poussés du côté anglophone (les écoles des commissions scolaires catholiques ne se sont ouvertes aux non-catholiques qu'en 1969); aujourd'hui on veut forcer leur francisation mais sans vraiment les accepter. Que l'on songe aux classes d'accueil où l'on «ghettoise» les enfants d'immigrants, ce qui est un comble pour un Québec qui veut que les immigrants se sentent québécois. Louis Balthazar a souhaité dans LE DEVOIR du 6 juin 1980 que le Québec devienne pluraliste et multi-ethnique. En prend-on le chemin?

«What does Quebec want?», telle était la question que tout Canadien-anglais se devait de poser. «Qu'est-ce que le Québec?» devrait devenir la question qui préoccupe les Québécois. Est-ce la patrie du peuple canadien-français — les Canadiens français hors Québec étant considérés comme perdus — ou celle de la nation québécoise? Il ne s'agit pas d'une simple querelle de terminologie mais de deux conceptions différentes de la société.

Patrie du peuple canadien-français signifie en premier lieu: «le Québec aux Québécois», ce slogan laissant entendre que les Amérindiens, les Inuits, les Canadiens anglais et les Autres ne sont pas des «vrais» Québécois parce que non-Canadiens français. Cela signifie ensuite que la culture nationale est uniquement canadienne-française et ancrée dans le terroir canadien-français. Les poètes québécois de langue anglaise Irving Layton et Leonard Cohen, connais pas! Les cultures différentes, qu'elles soient haitienne, juive, italienne, grecque, ne sont reconnues qu'au niveau individuel et familial, non pas au niveau communautaire et collectif. Dans un discours prononcé à une réunion de l'Association des études ethniques au Canada, tenue le 5 novembre 1977 à Québec, le ministre d'Etat au Développement culturel, M. Camille Laurin, définissait ainsi un groupe ethnique: «Un groupe ethnique est déterminé par un ensemble de caractéristiques et de traditions dont l'existence et la persistance peuvent être observées parmi les familles et les individus». Les écoles «autres» (arménienne, grecque-orthodoxe, juive) sont «transitoires» (*La politique québécoise du développement culturel, tome I, p. 81*) mais en même temps les écoles catholiques françaises, la majorité de leurs commissaires, administrateurs, enseignants et parents, veulent rester non pas tellement catholiques que canadiens français.

L'actuel gouvernement a essayé de dépasser la notion d'un Québec limité aux Canadiens français. C'est René Lévesque affirmant que quiconque paye des impôts au Trésor québécois est Québécois; c'est Camille Laurin précisant que «la nation québécoise comprend tous les Québécois, chaque personne, quelles que soient son origine ethnique ou sa langue maternelle qui a choisi ou choisit de vivre au Québec parmi les Québécois et de partager leur histoire» (Études Ethniques au Canada — Canadian Ethnic Studies, vol. X, n 1, 1978, p. 6). Jamais des ministres du Québec n'ont eu autant de contacts avec les Autres. Cependant...

Cependant, dès que les sondages ont prédit une défaite du OUI, le chef du OUI a fait appel à la fierté canadienne-française face non seulement aux Canadiens anglais mais aussi face aux Autres. Le mot d'ordre est devenu: ne vous faites pas voler la victoire par les autres! Le résultat ne s'est pas fait attendre. Trois semaines avant le référendum, selon les sondages, environ 15% des Autres disaient favoriser le OUI, attitude à souligner si on songe que, par le vote OUI, les Autres se définissaient publiquement comme inférieurs: la question parlait de l'égalité des peuples, le livre blanc, de l'égalité des peuples fondateurs. Dès le déclenchement de l'opération «nous versus eux autres», les OUI des Autres ont diminué au profit des indécis et des NON, on ne s'y serait pas pris autrement! Ce qui est remarquable, c'est que le peuple canadien-français du Québec ne s'est pas laissé prendre au piège de voter contre les Autres. Il a voté, OUI ou NON, en fonction de ce qu'il ressentait être la meilleure, ou la moins mauvaise solution, sans trop tenir compte de l'épouvantail agité devant lui. Après le référendum, il était impossible d'imputer l'échec du OUI aux Autres. Il s'est quand même trouvé des gens pour attaquer en bloc les méchants autres, oubliant que le peuple canadien-français du Québec lui-même était divisé. Le courrier du DEVOIR a regorgé de perles du style: «moi, mon frère, ma soeur, mon père, nous avons voté OUI, ma mère, mon grand-père, ma grand-mère, le beau-frère à l'accent étranger ont voté NON».

Plus grave que ces réactions, la réalité québécoise présente oblige les Autres à ne pas se sentir Québécois à part entière. Les écoles ne s'ouvrent que contraintes et forcées aux Autres, les hauts-fonctionnaires de l'administration publique québécoise (je ne parle pas des nominations politiques dans les cabinets ministériels) non canadiens-français se comptent sur les doigts de la main, le ministre responsable de la préservation des coutumes ethniques est le ministre de l'Immigration (les Autres sont-ils des immigrés perpétuels?). Pendant ce temps, pour toute sorte de raisons, bonnes ou mauvaises (profiter de tous les talents, minimiser le problème québécois), Ottawa a nommé, en nombre encore insuffisant, quelques hauts fonctionnaires autres et, coup de maître et coup de chapeau aux Autres — comment ne pas succomber aux charmes combinés du fédéralisme et du parti libéral après cela? — a choisi le premier gouverneur général à ne pas être issu d'un des deux peuples fondateurs.

Le nationalisme canadien-français tel qu'il se manifeste au Québec rencontre des difficultés difficilement surmontables: non seulement le peuple canadien-français québécois est divisé, mais il prend pour acquis que les morceaux du peuple canadien-français éparpillés en dehors du Québec sont voués à l'extinction, que les Canadiens-anglais québécois appartiennent au Canada anglais et que les Autres québécois sont irrécupérables. Nous vous forcerons à parler français mais vous ne serez jamais des «vrais» Québécois comme nous! Ce nationalisme, symbolisé par la Société Saint-Jean Baptiste, a le regard tourné sur le passé. Il fait de son mieux pour que le peuple canadien-français du Québec soit une minorité de plus en plus faible au Canada et même une majorité déclinante au Québec. Il pousse littéralement les non-Canadiens français dans le camp des WASP qui, nonobstant leur dédain pour les Autres, sont trop heureux de voir des renforts arriver dans leur camp.

Par contre si le Québec est la patrie de la nation québécoise, existante ou en devenir, où, bien entendu, les Canadiens français sont majoritaires, leur langue et culture, la langue et la culture majoritaires, point n'est besoin de remonter au mythe des deux peuples fondateurs. Tous ceux qui habitent le Québec sont de plein droit des Québécois à part entière. Les Amérindiens et les Inuits ne sont plus des tribus à assimiler mais dès collectivités qui ont une place particulière, même si cela nous gêne, dans la société québécoise; les Canadiens anglais n'ont plus à s'aggripper au Canada anglais — en tant que branche d'un des peuples fondateurs, ils réclament et obtiennent un régime de faveur — mais à faire valoir leurs culture, langue et intérêts à l'intérieur du Québec; les Autres, qui sont et qui seront de plus en plus nombreux, ne sont pas des étrangers à franciser et à maintenir à distance (un Autre, avec la meilleure volonté du monde de sa part et de la part du peuple canadien-français, ne sera jamais un Canadien français) mais un citoyen à intégrer en respectant sa personnalité (autant devenir Canadien français lui est impossible, autant, si l'Autre et la société québécoise le veulent, il pourra devenir une parcelle de la nation québécoise). Cela suppose amener un apport au Québec, et non pas devenir un appendice du Canada français.

Une telle mutation est non seulement difficile, elle est risquée. Le recours au mythe permet de maintenir non pas deux solitudes, mais de multiples solitudes, permet de justifier nos erreurs et nos échecs par la faute des ennemis héréditaire (il n'est pas loin le temps où les Amérindiens et les Inuits étaient traités de «Sauvages»!), donne l'occasion aux nostalgiques d'un passé beaucoup moins monolithique que l'on voudrait nous le faire croire, de lancer des appels à la race...

Créer une nation québécoise, c'est prendre le risque qu'elle ne soit plus que partiellement canadienne-française, c'est prendre le risque d'avoir une société, avec ses qualités et ses défauts, au lieu d'un noyau pur et dur issu d'un des peuples fondateurs, c'est accepter les anglophones non pas comme représentants de l'autre peuple mais comme Québécois de langue anglaise, c'est accepter que les Autres gardent leurs particularités et, s'ils parlent français, aient des chances normales d'accéder aux fonctions qui sont la chasse gardée des Canadiens français, c'est refuser tous système de quota (discriminatoire en soi) mais accepter la concurrence, c'est cesser de voir dans les autres des «ponts économiques» avec des pays étrangers, selon la formule utilisée et reprise par plusieurs ministres

Voir page 8: Peuple

La Régie de la Place des Arts laisse pourrir un conflit depuis sept mois

150 placeurs et ouvreuses sont en lock-out. Plus de 10,000 demandent l'intervention du gouvernement

PÉTITION D'APPUI POUR UN RÈGLEMENT DU CONFLIT À LA PLACE DES ARTS

ATTENDU que le conflit entre le Syndicat des Placeurs et Ouvreuses de la Place des Arts (CSN) et la Régie de la Place des Arts dure depuis le 1er décembre 1979

ATTENDU qu'en tant que payeurs de taxes, nous assumons le déficit de la Régie de la Place des Arts annuellement

ATTENDU que la Régie de la Place des Arts est un bien public qui nous appartient

Nous, soussignés, demandons aux Ministres responsables, MM. Camille Laurin, Denis Vaugeois et Pierre Marc Johnson, d'intervenir afin que la négociation se poursuive et que le règlement intervienne dans les plus brefs délais.

PERSONNALITÉS POLITIQUES
Claude Charron
Marcel Léger
Yves Gauthier
Gérald Godin
Gilbert Paquette
Guy Bisaillon
Elie Fallu
C.A. Lefebvre
Henri E. Laberge
Louise Harel
Jacqueline Bordeleau
Denis Vincent
Maurice Vanier
Pierre Dumontier
Jean Cournoyer
Marcel Robidas
Grégoire Diotte
René Gravel
Rodrigue Biron
Kevin Drummond
Pierre Bourgault
Jean-Paul L'Allier
Thérèse Baron

PERSONNALITÉS ARTISTIQUES
Félix Leclerc
Gilles Vigneault
Jean Duceppe
Pauline Julien
Louise Deschatelets
Antonine Maillet
Michel Tremblay
Gilles Pelletier
Paul Hébert
Lionel Villeneuve
Andrée Lachapelle
Marjolaine Hébert
Marc Favreau
François Tassé
Monsieur Pointu

Benoit Girard
Rita Lafontaine
Louise Forestier
Gérard Poirier
Vincent Bilodeau
Claude Gauthier
Raoul Duguay
Marie-Claire Séguin
Béatrice Picard
Elizabeth Chouvalidzé
Angèle Coutu
Marc Legault
Edgard Fruitier
Denise Boucher
Mia Riddez
Sylvain Lelièvre
Michèle Magny
Marie Tifo
Pierre Létourneau
Jacques Michel
Paul Piché
Jocelyn Bérubé
Guy Trépanier
Andrée Boucher
Paul Chamberland
David Fennario
Paul Berval
France Castel
Claudine Chatel
Anne Pauzé
Edith Fournier
François-Joseph Lessard
Eve Deziel
Mireille Deyglun
Lisette Guertin
Johanne Fontaine
Guy Tay
Daniel Léveillée
Louise Bombardier
Nathalie Gascon
Michèle Craig
Jasmine Dubé
Serge Dupire
Henley Pagé
Lucille Papineau

M. Perron
L. Guilbert
André Viens
M. Bisson
J. Chocoine
R. Gravel
L. Lebel
S. Beauregard
L. Guertin
M. Picard
B. Meney
D. Bissonnette
Charles Vinson
Johanne Seymour
R. Lalancette
Jean-Jacques Desjardins
H. Grégoire
L. Dufresne
Carl Béchard
Raymond Poulin
Sciascia Salvatore
Jacques Lareau
Yves St-Amant
Marie Lou Dion
G. Notebaert
M. Girard
Marcel Leboeuf
Geneviève Lapointe
E. Cadbury
P. Blanchette
C. Poulin
André Bisson
Louise Vinet
J. Brodeur
André Lacoste
A. Funicelli
Lise Pelletier
Robert Marielle
O. Barette
A. Labelle
C. Bordeleau
Christian St-Denis
Benoit Dagenais
Jacques L'Heureux
C. Prud'Homme

André Gosselin
L. Martin
Monique Guilbert
Christine Paquette
Louis Rémillard
Marie-Marthe Bernard
J.P. Chartrand
Alain Grégoire
Martine Rousseau
J.P. Couturier
F. Lemaitre-Auger
M. Desmarais
Sylvie Gosselin
Roch Aubert
Renald Tremblay
Jacques Trudeau
Denis Larue
Lorraine Desmarais

PERSONNALITÉS SYNDICALES
Norbert Rodrigue
Marcel Pépin
Maurice Amram
Ronald Asselin
Marcel Perreault
Robert Gaulin
Louise Deschatelets

AUTRES PERSONNALITÉS
(journalistes, animateurs, gens d'affaires, etc)
Simon Durivage
Michèle Viroly
Mathias Rioux
Marc Trahan
Gaston L'Heureux
Jean-Marc Chaput
Geneviève Guay
Bernard Larin
Laval Borgne
Marc Guilbert
Lionel Levac

Pétition recueillie par le Syndicat des placeurs et ouvreuses de la Place des Arts (FNC-CSN)

CSN

À l'occasion des cérémonies de béatification de Mgr de Laval, de Marie de l'Incarnation et de Kateri Tekakwita, hier à Rome, la délégation générale du Québec recevait à dîner quelques-unes des personnalités venues dans la Ville Éternelle pour l'occasion. On reconnaît (de g. à dr.) M. J. Bardot, ministre français de la Santé, le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, M. Camille Laurin, ministre d'État aux Affaires culturelles, M. Andrew Delisle, chef de la réserve amérindienne de Kahnawaka, et M. Gilles Lamontagne, ministre fédéral de la Défense. (Photolaser AP)

Recevant le président Jimmy Carter en audience privée samedi, le pape Jean-Paul II a réservé un accueil spécial pour Amy Carter, la fillette du président. (Photolaser AP)

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Mexique

née en Asie du Sud-Est qu'on le propulsait à Mexico avec un commando d'une quinzaine d'hommes d'affaires parmi les gros canons des exportateurs canadiens. La plupart des membres de cette mission connaissaient déjà le terrain mexicain; l'accord signé par Northern Telecom et le puissant groupe Alfa de Monterrey pour la construction conjointe d'une usine de fabrication de systèmes de communication PBX était déjà dans le sac tout comme d'autres projets de co-entreprises plus ou moins conclues durant cette mission canadienne de quatre jours.

Avec son sourire indécrochable et ses épaules de footballer, M. Lumley pouvait bien, à la fin de son séjour, énumérer les touchés de cette mission organisée à la hâte en moins de deux semaines: entrevue à portes fermées avec cinq ministres et le président Lopez Portillo; innombrables rendez-vous d'affaires, deux memorandums (touristique et agricole) dans la poche et un troisième accord (entre Hydro-Québec International et la Commission fédérale d'électricité) en instance de signature.

Le Canada pourrait par ailleurs se tailler une place au soleil mexicain dans le domaine de la métallurgie (aluminium, acier, zinc, cuivre), sans compter la reprise dans les mines d'or et d'argent; Alcan étudie la rentabilité de construire une fonderie d'aluminium avec de la bauxite importée; la société des transports de la Communauté urbaine de Montréal pourrait participer à la construction de la troisième phase du métro de Mexico (60 kilomètres).

Évidemment, il ne faudrait pas trop gratter ces accords de coopération, d'échanges scientifiques et humains: on n'y trouverait guère plus que des lettres d'intention rédigées à la hâte. Beaucoup de battage publicitaire aussi. Mais en passant sur Mexico, tels ces précieux cyclones que le Mexique réclame pour mettre fin à la sécheresse, la mission de M. Lumley a voulu profiter de l'onde de choc des accords Canada-Mexique. Certains hommes d'affaires de la mission se sont plaints que tous ces projets étaient bien vagues, tout comme les priorités que le Mexique mentionne dans l'accord. D'autres, en revanche, paraissaient très optimistes de voir les exportations canadiennes vers le Mexique, qui piétinent autour de $250 millions, prendre un véritable décollage. Le mot co-investissement (51%-49%) si cher aux Mexicains pour s'assurer le contrôle sur leur sol des entreprises étrangères, particulièrement multinationales) a dominé ces quatre jours de conversations et ne semble plus faire peur aux hommes d'affaires canadiens. Après tout, quatorze pays ont ouvert au Mexique des lignes de crédit (y compris le Canada avec un demi milliard).

Le Canada, qui avait vendu 40 locomotives MLW de Montréal au Mexique, aurait perdu du terrain dans le domaine des chemins de fer, selon un commentaire recueilli en coulisses. Les transports et les communications (notamment la construction de stations terrestres pour satellites) sont, en revanche, des domaines où le Canada paraît avoir de bonnes chances de réussir au Mexique. En agriculture aussi, si l'on songe que l'alimentation d'une population galopante qui dépasse 70 millions d'habitants, constitue aujourd'hui le problème majeur de ce pays. Les possibilités d'échanges seront précisées à l'automne lors de la visite au Canada du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jorge de la Vega. La sécheresse qui sévit présentement dans le nord du pays, va augmenter le déficit céréalier du pays, et le Mexique serait prêt à compléter ses importations des États-Unis par 200,000 tonnes de céréales du Canada.

Mais le sujet-clé après ces quatre jours d'opération-charme a été sans aucun doute le Candu. Sujet interdit à la presse par ces messieurs du nucléaire qui en ont fait l'industrie du silence. C'est donc entourés du plus grand mystère, ce qui ne contribue pas à rendre populaire une cause déjà menacée, que le ministre et le président d'Atomic Energy of Canada ont présenté à la Commission fédérale d'électricité le rapport d'étude sur le type de réacteur qui conviendrait au Mexique, étude commandée par les Mexicains eux-mêmes au coût d'un million de dollars.

La France et la Suède ont déjà présenté plus tôt que le Canada des études similaires. Ayant pratiquement épuisé ses capacités hydro-électriques et voulant utilisé son pétrole, dont la valeur monte sans cesse, à d'autres fins, le Mexique semble considérer sérieusement l'achat d'un réacteur nucléaire mais sans le recours des techniques américaines d'enrichissement à l'uranium. Le Candu sur ce plan offre au Mexique une autonomie appréciable et, d'après ses défenseurs, économique, car une usine de fabrication d'eau lourde (nécessaire au refroidissement du réacteur Candu) coûterait dix foix moins cher de construction qu'un système d'enrichissement d'uranium que d'ailleurs quelques pays seulement possèdent.

Après tant de déboires, après la perte du marché argentin au moment du gouvernement Clark, le Candu est un réacteur en quête de client, et à Canatum, 600 techniciens hautement spécialisés, au total peut-être 16,000 personnes directement et indirectement impliquées, dit-on dans les milieux nucléaires, sont menacées de perdre leur emploi.

Évidemment, il paraît curieux de songer que le Mexique puisse sauver l'industrie nucléaire canadienne. Mais ce n'est peut-être pas plus ingénu que de répéter, selon une formule maintenant consacrée (comme on l'a entendu abondamment à Mexico, cette semaine) combien le Canada est heureux d'avoir été choisi parmi les cinq partenaires favoris du Mexique!

◆ Afghanistan

Scepticisme également en Grande-Bretagne, où les milieux officiels voient dans l'annonce de la décision soviétique une nouvelle «manoeuvre» du Kremlin, destinée à affaiblir la cohésion du camp occidental au moment où ses principaux dirigeants s'apprêtent à condamner ensemble, à l'occasion du sommet de Venise, l'invasion soviétique en Afghanistan.

Pour le porte-parole officiel de Bonn d'ailleurs, l'annonce soviétique «s'adresse très clairement aux participants du sommet de Venise».

Dans les milieux atlantiques de Bruxelles, on estimait hier que l'annonce faite par Moscou est «en contradiction totale avec la situation militaire» en Afghanistan. «D'après les informations dont nous disposons, dit-on, les troupes soviétiques font face à une accentuation de la pression des résistants afghans, et il est difficilement concevable, dans ces circonstances, de retirer des troupes de manière significative».

La Chine, de son côté a laissé entendre qu'elle considérait l'annonce par Moscou, hier, d'un retrait partiel des forces soviétiques d'Afghanistan, comme une «espièglerie» visant à détourner l'attention du sommet de Venise. Sans commenter directement le geste soviétique, l'agence officielle Chine-Nouvelle a cité en effet cette opinion émise «en privé» par des officiels américains.

Selon des sources proches du ministère japonais des Affaires étrangères, le geste soviétique est destiné à mettre en échec la solidarité occidentale au sommet de Venise.

De son côté, M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre iranien des Affaires étrangères, qui est arrivé hier après-midi à Paris, a déclaré «n'avoir aucun détail sur un éventuel retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan». Il a cependant souligné que «la récente réunion en Suisse de la commission tripartite islamique sur l'Afghanistan avait certainement eu un effet positif de nature à entrainer un éventuel fléchissement de la position soviétique».

Cependant, pour M. Gulbuddine Hekmatyar, président du Parti islamique d'Afghanistan, actuellement en Suisse, l'annonce soviétique ne vise qu'à tromper l'opinion mondiale alors que Moscou est au contraire en train de renforcer sa présence dans ce pays.

Au Pakistan, en l'absence de détails officiels de la part de Moscou, on déclare que «tout commentaire serait prématuré», mais on estime au ministère des Affaires étrangères que le Pakistan serait intéressé par un «retrait pratique» des troupes soviétiques d'Afghanistan.

La presse soviétique, quant à elle, publie sans commentaire le communiqué de l'agence Tass annonçant une évacuation partielle des unités militaires soviétiques d'Afghanistan, et l'on n'enregistre aucune réaction dans les capitales des pays alliés de l'Union soviétique.

En Yougoslavie, cependant, l'agence Tanjug estimait hier qu'un retrait partiel ne peut être considéré que comme «le premier pas vers un retrait définitif» et qu'il est «trop tôt» pour l'affirmer.

Des échos positifs ont cependant été enregistrés notamment en Inde, où le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. R. D. Sathe, a déclaré hier que le gouvernement indien considère que l'annonce du retrait partiel des troupes soviétiques d'Afghanistan était un «pas dans la bonne direction», et que son pays se félicitait de cette décision.

Le ministre espagnol des Affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, a également qualifié la décision soviétique de «pas positif vers la solution du conflit afghan».

M. Habib Chatti, secrétaire général de la Conférence islamique, a enfin accueilli «avec satisfaction» l'annonce du «commencement d'un retrait soviétique en Afghanistan». «Toutefois, a ajouté l'ancien ministre tunisien des Affaires étrangères, il est absolument nécessaire que l'URSS accomplisse un retrait total, pour lequel elle doit d'abord préparer un calendrier «le plus court possible».

◆ Sept

opération de retrait total.

Les conclusions auxquelles les Sept semblent devoir en arriver ce soir marquent donc une victoire diplomatique pour le président Carter et indirectement, pour l'un de ses alliés les plus visibles à Venise, M. Pierre Trudeau. Le premier ministre du Canada n'a en effet cessé de plaider en faveur de la solidarité occidentale et il a fait une intervention assez remarquée dans l'après-midi en s'interrogeant tout haut, devant ses six collègues, sur le genre de réponses qu'ils avaient jusqu'ici données aux Soviétiques.

Le boycottage des Jeux Olympiques est en effet un demi-échec et les mesures de représailles économiques — gel des ventes de blé par exemple — ne semblent pas très efficaces.

Surtout, il y a eu cette reprise du dialogue avec les Soviétiques par le président français, dialogue qui s'est rouvert un peu par-dessus la tête des alliés de la France. M. Trudeau a même déclaré récemment à Ottawa que la rencontre de Varsovie entre le président français et M. Brejnev avait fait de Valéry Giscard d'Estaing un «anti-héros» puisqu'elle avait donné de piètres résultats.

Tout au long de la journée à Venise, la délégation française a tenté de tirer un avantage politique de la courtoisie que lui avait faite l'URSS de l'informer 48 heures avant tout le monde. Mais les six autres membres du sommet ont résisté à toute tentative de compromis avec l'URSS.

Toutefois, la déclaration du président Cossiga n'annonce aucune nouvelle sanction contre l'Union soviétique et même ne rappelle pas les mesures déjà prises. En somme, on affirme toujours son mécontentement mais la solidarité des sept s'arrête là, en grande partie à cause de l'attitude de la France depuis le tout début de cette affaire.

Le Canada est évidemment très satisfait de la tournure des discussions à Venise. «Ce fut une bonne journée pour nous», a affirmé hier soir le secrétaire d'État canadien. La dimension politique du sommet a été soulignée par la délégation canadienne avant même son arrivée à Venise et M. Trudeau se plongeait dans la crise afghane dès samedi soir au cours d'un dîner de plus de deux heures en tête-à-tête avec le chancelier Helmut Schmidt.

On n'a pas pu savoir cependant, si M. Pierre Trudeau avait encouragé M. Schmidt à relancer le dialogue avec l'Union soviétique, ou s'il ne l'avait plutôt mis en garde contre une aventure isolée du genre de celle dans laquelle le président de la France s'était lancée le 21 mai dernier. Mais la rencontre Trudeau-Schmidt a pu avoir une importance assez grande dans une tentative de rapprochement entre l'Allemagne de l'Ouest et les États-Unis qui ne sont plus tout à fait au même diapason depuis la crise afghane.

Ce matin, MM. Trudeau et Carter auront un entretien privé mais ils discuteront plutôt du contentieux Canada-États-Unis que de la situation internationale.

Avant de retourner à leur ordre du jour économique, les Sept chefs d'États ont adopté trois résolutions, l'une sur la question de la sécurité des ambassades, une autre sur la question des réfugiés, et une dernière sur la piraterie aérienne.

C'est évidemment cette troisième résolution qui a le plus interressé la délégation canadienne, puisqu'elle rappelle une initiative personnelle de M. Trudeau en 1978 à Bonn où, incidemment, c'était la première fois que le sommet économique des sept glissait vers la politique.

Quant à la question de la sécurité des ambassades, on condamne évidemment vigoureusement les prises d'otages comme il y en eût à Téhéran, Bogota ou Londres. On demande aux pays du monde occidental de ne pas hésiter à aider les diplomates dans une telle situation. Cette résolution est en quelque sorte un satisfecit — a posteriori — de l'attitude canadienne à Téhéran en janvier dernier, alors qu'elle aidait six diplomates américains à fuir Téhéran. Les Sept ont également déploré le nombre grandissant de réfugiés et réclamé une aide de toute la communauté internationale en leur faveur.

◆ Histoire

tribu hostile au christianisme est la première Indienne nord-américaine susceptible d'accéder au rang des saints. On l'a appelée le «Lys des Agniers».

François de Montmorency Laval fut le premier évêque du Canada, tandis que mère Marie de l'Incarnation fonda et dirigea le premier couvent d'Ursulines au Canada.

Giuseppe de Anchiota, missionnaire du 16e siècle, a fondé la ville de Sao Paulo, au Brésil.

Près de 400 pèlerins du Canada ont assisté hier à la célébration, dont M. Camille Laurin, qui a été reçu en audience par le pape après la cérémonie, porteur d'un message du premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Dans son texte, le premier ministre se dit reconnaissant que le pape honore le Québec en béatifiant Marie de l'Incarnation, Kateri Tekakwita et François de Montmorency Laval.

M. Lévesque écrit aussi que les racines historiques peuvent procurer au peuple québécois une vitalité qu'il aurait tort de négliger.

Selon le premier ministre, la cérémonie de dimanche invite la nation québécoise à chercher dans son héritage une inspiration pour son avenir

◆ Peuple

Suite de la page 7

lors d'un colloque sur les communautés culturelles (UQAM, novembre 1979) mais des groupes qui ont une valeur en eux-mêmes, c'est changer notre vocabulaire: actuellement «as-tu marié une Québécoise?» signifie «as-tu épousé une Canadienne française catholique», bref c'est demander un effort énorme à la société québécoise d'origine canadienne-française.

Le paradoxe de l'effort demandé aux Québécois canadiens-français est que cet effort est à la fois inévitable et dangereux. Dangereux, car rien ne garantit la réussite. Inévitable, car s'accrocher, sous un nom ou un autre, au mythe des peuples fondateurs est le plus sûr moyen de devenir «feu le peuple fondateur». Paradoxal, car plus le Québec deviendra une nation, moins il aura à se limiter au passé du peuple canadien-français. Au lieu de s'accrocher à un passé révolu, le Québec deviendra une société où tous les membres ont leur part. Ce jour-là, la Fête du 24 juin pourra prendre comme formule: Tout le monde a la même importance. Plus tard, la formule deviendra désuète. Si la nation québécoise se constitue en comprenant toutes les composantes de la société québécoise, on n'aura plus besoin d'inviter la population à la Fête. Elle viendra d'elle-même.

LA MÉTÉO

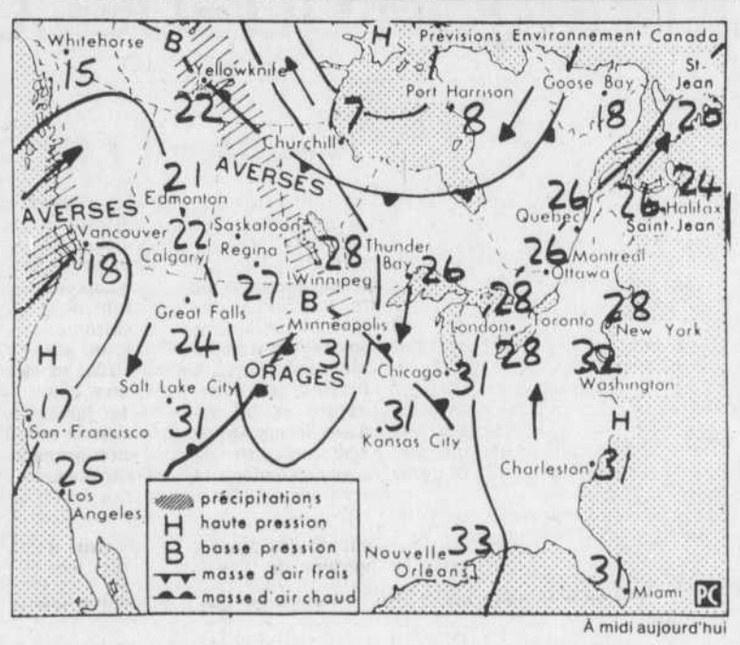

À midi aujourd'hui

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: passages nuageux. Possibilité d'averses en fin de journée. Maximum de 25 à 27. Aperçu pour mardi: beau.

■

Pontiac-Gatineau et du Lièvre, Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum de 25 à 27. Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé.

■

Québec: ensoleillé avec des passage nuageux. Possibilité d'averses en fin de journée. Maximum près de 25. Aperçu pour mardi: ensoleillé avec des passages nuageux.

■

Montagneuse de l'Estrie-Beauce: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum près de 27. Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé.

■

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: ensoleille avec des passages nuageux. Possibilité d'averses en fin de journée. Maximum près de 25. Aperçu pour mardi: beau.

■

Rivière-du-Loup-Malbaie: ensoleillé avec des passages nuageux. Possibilité d'averses en fin de journée. Maximum de 22 à 25. Aperçu pour mardi: beau.

■

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum de 17 à 20. Aperçu pour mardi: nébulosité variable.

■

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne des Monts-Parc de la Gaspésie, Gaspé: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum de 20 à 22. Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé.

■

Basse-Côte-Nord-Anticosti: généralement clair. Maximum de 17 à 20. Aperçu pour mardi: nébulosité variable.

Japon: victoire du PLD

TOKYO (CP) — Le Parti libéral démocrate (PLD) a été réélu lors des élections générales qui ont eu lieu ce week-end au Japon.

Au moment de mettre sous presse hier soir, on apprenait en effet que le PLD était assuré de décrocher au moins la majorité simple de 256 sièges sur les 511 que compte la Chambre des Représentants (Chambre basse).

Il faut au PLD 265 sièges pour s'assurer la majorité absolue des 511 sièges de la diete. Au pouvoir depuis 1955 cette coalition de partis conservateurs comptait 258 députés dans le précédent parlement.

Vers 03,30 GMT les résultats provisoires du dépouillement du scrutin accordaient 217 sièges au PLD contre 125 à l'opposition.

Les ordinateurs de Kyoto prévoyaient que le Parti socialiste, principale formation d'opposition, ne dépasserait pas les 107 sièges dont il disposait auparavant.

D'ores et déjà, pour la Chambre basse, plusieurs personnalités ont été élues, tels que M. Yasuhiro Nakasone, (PLD, un des plus sérieux candidats à la succession de l'ancien premier ministre Masayoshi Ohira, Takeo Fukuda (PLD), ancien premier ministre, Hajime Morita (PLD), gendre de M. Ohira et qui aspire lui aussi à lui succéder, Yoshitake Sasaki (PLD), ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur, actuellement au sommet de Venise et Kakuei Tanaka (indépendant), également ancien premier ministre.

Poursuite pour une batterie «explosive»

Un automobiliste, qui avait été blessé par l'explosion d'une batterie en juin 1979, a intenté une poursuite de $35,200 contre son fournisseur, Goodyear Canada, et le fabricant, Varta Batteries Limited.

C'est en octobre 1978 que Goodyear avait fait l'installation de la batterie en cause et, au début de juin suivant, la même compagnie avait procédé à la mise au point du véhicule.

C'est lors d'une panne, survenue le 17 juin 1979, que l'explosion de la batterie se produisit au moment où l'automobiliste a ouvert le capot de son véhicule.

AUJOURD'HUI

À 9 h, début du 73e congrès annuel de l'Association pour l'assainissement de l'air (APCA), en l'hôtel Reine Elisabeth.

■

À 13 h 30, funérailles du Dr David Feuerwerker, grand rabbin des communautés israélites françaises du Québec, au 5583, ave Woodbury.

■

À 19 h, dans le cadre du congrès annuel de la Fédération canadienne de la faune, causerie de M. John Roberts, ministre canadien de l'Environnement: au Château Laurier à Ottawa.

■

À 21 h, départ du premier ministre René Lévesque et de son épouse vers les plaines d'Abraham, où seront allumés les feux de la Saint-Jean dans le cadre de la Fête nationale, à Québec.

■

Les activités de la Fête nationale commencent ou se poursuivent un peu partout dans la métropole, notamment dans les quartiers Vieux-Montréal, Saint-Louis et Village Saint-Denis.

■

Cliniques de collecte de sang de la Croix-Rouge: à **Montréal,** au 50, boul. Crémazie ouest, de 10 h à 16 h; à **Sainte-Julienne,** en l'école Notre-Dame-de-Fatima, de 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h 30; à **Huntingdon,** à la Légion canadienne, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30.

Demain

À 10 h 30, célébration d'une messe solonnelle de la Saint-Jean par Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, en l'église Saint-Jean-Baptiste, coin Rachel et Henri-Julien.

■

À 11 h, journée d'information et de célébration de l'Association pour les droits de la communauté gaie du Québec, au carré Dominion.

■

À 19 h, dîner de Bell-Northern Ltée pour remise de prix pour brevets d'invention en l'hôtel Quatre-Saisons d'Ottawa.

■

À 20 h, conférence philosophique sur «Le fabuleux avenir du Québec» par M. André Moreau, en l'hôtel Constellation, 3407, rue Peel.

■

À 20 h 30, début de la tournée estivale de la roulotte du service des activités culturelles de Montréal, au parc Lafontaine.

■

La célébration de la Fête nationale se poursuit un peu partout sur l'île de Montréal, notamment à Terre des Hommes, au parc Jean-Brillant dans Côte-des-Neiges, et au parc Fairview à Dollard-des-Ormeaux.

23 juin

par la PC et l'AP

1979: le président Carter part pour Tokyo afin d'assister à un sommet économique des sept pays industrialisés;

1970: Mme Golda Meir, chef du gouvernement israélien, rejette toute proposition visant à un cessez-le-feu provisoire avec les Arabes. Nouvelle manifestation à Tokyo contre le pacte de sécurité avec les États-Unis;

1951: Guy Burgess et Donald Maclean, deux diplomates britanniques disparus, se réfugient à Moscou;

1872: le Saint-Empire germanique et le Brandebourg signent une alliance en vue de faire échec à une expansion de l'influence française.

Ils sont nés un 23 juin: l'impératrice Joséphine (Marie-Josephe Tascher de la Pagerie) (1763-1814); le duc de Windsor (1894-1972).

LE DEVOIR

CAHIER

Montréal, lundi 23 juin 1980

La contribution d'Ottawa dans le Vieux-Montréal

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel

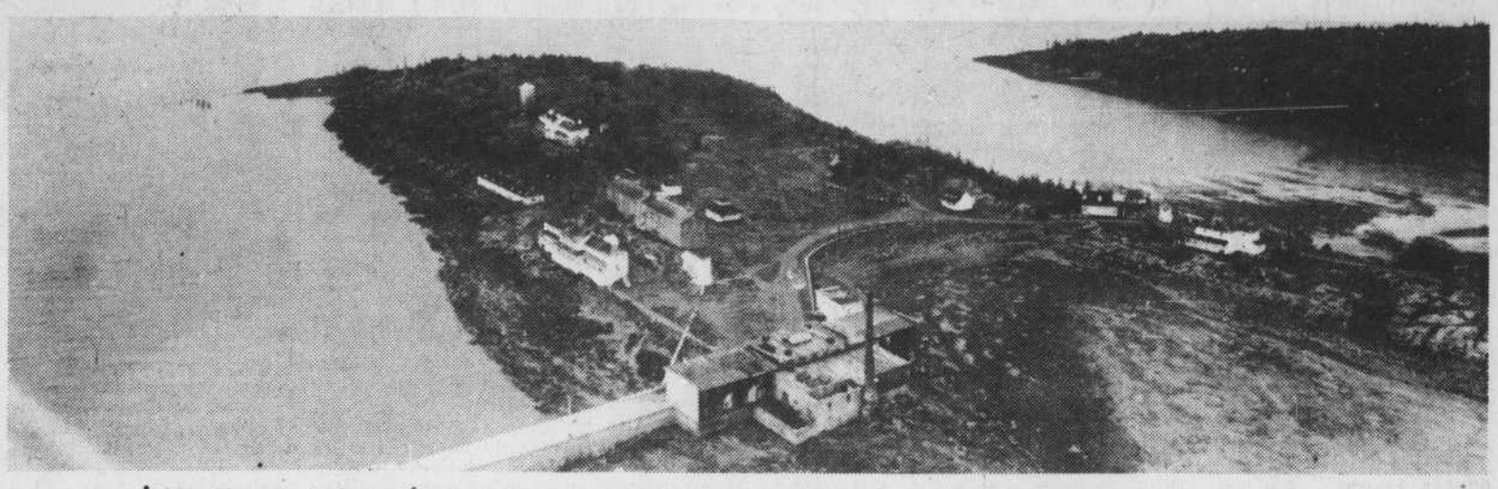

Dans la Baie de cholera, sur la Grosse Île, les bâteaux chargés d'immigrants devaient attendre l'inspection avant de poursuivre leur route sur le Saint-Laurent. La baie servait aussi de lieu d'inhumation, à marée basse.

EN annonçant une contribution financière à la construction du Palais des congrès de Montréal, le ministre de l'Expansion économique et régionale, M. Pierre de Bané, a étonné tout le monde en annonçant en même temps son intention de contribuer à la revalorisation de l'arrondissement historique de Montréal.

La proposition de M. de Bané s'inscrit dans le cadre d'une entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement du tourisme. Elle consiste en une somme de $6 millions pour l'aménagement de deux liens piétonniers allant du Palais des congrès, au-dessus de l'autoroute Ville-Marie, vers le vieux port de Montréal en passant dans les rues de l'arrondissement historique, et en une somme de $5 millions à verser en subventions aux propriétaires d'immeubles pour le ravalement des façades.

L'initiative de M. de Bané étonne d'autant plus que les Montréalais attendent toujours du gouvernement canadien qu'il mette en chantier une fois pour toutes l'aménagement de la zone du vieux port de Montréal en face de l'arrondissement historique. M. Paul Cosgrove, ministre des Travaux publics et responsable de ce projet, n'est pas allé au-delà de ce qui avait été annoncé depuis fort longtemps dans ses déclarations récentes: mise en chantier des entrepôts de la rue Saint-Pierre, près de la Place D'Youville, et études des diverses propositions d'aménagement.

La revalorisation de l'arrondissement historique a fait l'objet d'un protocole d'entente au cours de l'été 1979 entre le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Montréal. L'entreprise conjointe a pour but de rétablir dans ce quartier en voie d'abandon «un équilibre fonctionnel notamment grâce à l'introduction de l'habitation et de ses services, de créer une animation culturelle et de rétablir un niveau d'investissement régulier et consistant». La vocation touristique des lieux n'est pas négligée, mais elle ne constitue pas la préoccupation prioritaire des signataires de l'entente.

La mise en valeur du Vieux-Montréal, si elle avait été conçue d'abord pour des fins touristiques, nous conduirait tout droit à la Place royale de Québec, c'est-à-dire vers un quartier inhabité en dehors de la saison touristique et sacrifié à l'image que l'on veut projeter sur les étrangers. Ce genre d'entreprise n'a généralement que peu de liens avec l'histoire et avec la réalité urbaine d'aujourd'hui.

La proposition de M. de Bané cherche à maximiser les retombés du Palais des congrès en offrant aux visiteurs un quartier attrayant où ils voudront bien prolonger leur séjour. La restauration des façades offrira un beau coup d'oeil, certes, mais elle ne conduit pas nécessairement vers le rétablissement d'un quartier vivant. Telles qu'elles sont formulées aujourd'hui, les intentions du ministre de l'Expansion économique et régionale ne paraissent pas s'intégrer aux objectifs poursuivis par les signataires du protocole d'entente.

Même en limitant l'analyse de ce quartier ancien à un strict cadre touristique, les propositions de M. de Bané ne sont pas à point. Vaut-il mieux faire circuler les touristes dans des rues propres, propres, propres et les envoyer se casser le nez sur la clôture Frost du port de Montréal ou ne conviendrait-il pas que leurs promenades, et les nôtres, débouchent tout naturellement sur des espaces verts en bordure du fleuve Saint-Laurent? L'aménagement du vieux port de Montréal dans une perspective complémentaire à la revalorisation de l'arrondissement historique contribuerait plus à la fois aux objectifs du protocole d'entente et aux objectifs du tourisme.

L'industrie touristique n'a pas encore compris que son avenir ne réside pas tant dans la multiplication des équipements et des «gadgets» que dans l'accroissement de la qualité des découvertes offertes aux visiteurs. Les analystes dans les ministères de Québec et d'Ottawa préoccupés par l'activité de cette industrie ne semblent pas avoir pris conscience de l'échec social, culturel, et urbain de la commercialisation du patrimoine immobilier.

Enfin, en matière de sauvegarde du patrimoine immobilier, le ravalement des façades par les techniques couramment en usage n'est pas recommandé. Des publications récentes de la Société canadienne d'hypothèques et le logement indiquent clairement que ces techniques, et particulièrement le jet de sable, favorisent la destruction des pierres et des briques au point où leur remplacement devient nécessaire après quelques années. Tout programme d'encouragement au ravalement des façades devrait en tenir compte.

Par ailleurs, si le ministère de l'Expansion économique et régionale tient absolument à participer à la revalorisation du Vieux-Montréal, sa contribution doit s'intégrer aux programmes mis en place depuis un an par la Ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles. Dans les limites juridiques qui sont les siennes, le ministère de l'Expansion économique et régionale trouvera amplement des lieux où investir: par exemple, les phases à venir pour l'aménagement d'un centre d'interprétation de l'histoire de Montréal à la caserne de la Place d'Youville.

Les indications de plusieurs porte-parole de ce ministère portent à conclure que pareille intégration aux objectifs du protocole d'entente sont possibles et, à tous égards, souhaitables.

Encore faudrait-il que le gouvernement du Québec veuille bien s'ouvrir à cette proposition plutôt que de faire la sourde oreille. Depuis plus d'un an, le ministère de l'Expansion économique et régionale a manifesté son interêt pour le développement du Vieux-Montréal. Plusieurs rencontres ont eu lieu entre des fonctionnaires de ce ministère fédéral, du ministère des Affaires culturelles, de la Ville de Montréal et de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) à ce sujet depuis la fin de l'année 1978. Le ministère d'Etat à l'aménagement, le répondant québécois au ministère de l'Expansion économique et régionale, n'a pas jugé opportun de donner suite aux ouvertures fédérales ou même de tenter d'orienter son intérêt vers des objectifs plus compatibles avec les préoccupations urbaines locales ou mieux inscrites dans les tendances d'avenir du développement touristique.

L'affaire, si elle ne se conclut pas en faveur du patrimoine des Montréalais, sera à verser dans le folklore de nos relations fédérales-provinciales.

En cas d'échec, M. Pierre de Bané pourrait toujours se tourner du côté de ses collègues du cabinet et leur proposer quelques initiatives propres à revaloriser le patrimoine des Montréalais. Outre l'aménagement du vieux port de Montréal, le gouvernement canadien possède d'autres biens patrimoniaux qu'il pourrait mettre en valeur dans la région de Montréal. Il pourrait aussi activer les travaux d'un comité interministériel formé depuis plus d'un an pour dégager une politique du patrimoine canadien et s'intéresser d'un peu plus près au régime fiscal lequel favorise plus les démolitions que la conservation du vieux bâtin.

■

Grosse Ile — Parcs Canada dévoilera le 25 juin une plaque commémorative sur la Grosse Ile située dans le fleuve Saint-Laurent, dans le comté de Montmagny.

Cette île abritait de 1832 à 1937 une station de quarantaine pour les immigrants. Des petits cimetières aménagés dans l'île rappellent que dans ce lieu près de 11,000 personnes sont mortes du choléra et de d'autres maladies contagieuses, après avoir traversé l'océan dans l'espoir d'une vie meilleure.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, le ministère de la Défense nationale l'utilisait pour des expériences bactériologiques. A partir de 1957, le ministère de l'Agriculture s'en est servi comme une station de recherches sur la maladies animales exotiques, puis comme une station de quarantaine pour les animaux importés.

Grosse Ile appartenait à la seigneurie de Charles Huault de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France. Elle fut concédée en 1646 en même temps que la seigneurie de la Rivière-du-Sud. Elle n'a jamais été développée ou mise en valeur avant la première moitié du XIXe siècle.

Aménagée en station de quarantaine au printemps de 1832, Grosse Ile a vu passer pendant les vingt premières années de son existance dans ses nouvelles fonctions plus de un demi-million d'immigrants. En 1847, elle ne suffisait plus à la tâche tellement le nombre d'immigrants irlandais atteints du typhus était grand. La station de Grosse Ile a permis de limiter la diffusion de maladies contagieuses dans la population sans toutefois parvenir à les enrayer complètement.

■

Archives — Le rapport du Groupe consultatif sur les archives canadiennes au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, publié récemment, conclut que les archives canadiennes se trouvent en danger sous l'effet d'un manque de fonds, de personnel, d'installations suffisantes et d'une législation désuète.

La croissance de la demande, en parallèle avec l'intérêt de plus en plus marqué pour l'histoire et le patrimoine, créé de fortes pressions sur les services d'archives et peut compromettre la survie même des documents originaux. «Bien que le public en général n'ait jamais soupçonné trop clairement le rôle des archives, celles-ci sont maintenant prises d'assaut, non seulement par les chercheurs, mais par les écrivains populaires, les réalisateurs à la radio et à la télévision, et même par des gens de toute souche, qui enrichissent leurs loisirs par un contact avec le patrimoine».

Les services d'archives n'ont pas, pour la plupart, la capacité technique et les ressources humaines pour répondre à pareille demande. Les supports d'information se détérioreront, la sécurité de fonds inestimables est compromise, des conflits surgissent entre divers services d'archives en concurrence les uns avec les autres, les lois et particulièrement les lois touchant le droit d'auteur, ne conviennent plus à la situation.

A partir de quelques principes de base (conservation des documents par ceux qui les produisent, un minimum de transferts entre les gardiens des documents, maintien des documents dans les lieux et régions d'où ils originent, maintien de l'ordre des séries), le Groupe consultatif tente de mettre sur pied un réseau national d'archives bien coordonné.

Le réseau national laisse aux gouvernements locaux et aux institutions l'organisation de leur dépôt d'archives et le financement de base, mais s'attribue des services, des programmes de formation, des équipements spécialisés et des systèmes d'information développé à frais partagés entre les réseaux provinciaux et fédéral.

Les Archives publiques du Canada institueraient une direction générale des services externes chargée d'administrer pour l'ensemble du Canada les services de consultation, d'information et d'équipement technique et un programme de subventions à même un budget supplémentaire de $2,5 millions. Cette direction générale pourrait aussi subventionner des programmes de maitrise en archivistique dans les universités canadiennes.

Le rapport en vient aussi à la conclusion que les services d'archives devraient se regrouper en association afin de promouvoir des projets et des programmes et faire valoir un point de vue commun à l'égard des politiques des gouvernements et des instalations publiques.

Faut-il dire la vérité à un malade atteint d'un cancer?

par Patricia Poirier

Faut-il dire la vérité à un malade atteint d'un cancer? Ne vaudrait-il pas mieux se taire pour lui ménager des émotions trop fortes? Le choc ne sera-t-il pas fatal?

Le cancer, qui constitue après les maladies du coeur, la deuxième cause de décès dans les pays industrialisés, demeure un sujet difficile à aborder. La semaine dernière, pendant plus de trois heures, plus de 400 personnes réunies à l'hôpital Hôtel-Dieu à Montréal ont discuté à bâtons rompus, afin de tenter de lever le voile sur cette maladie longtemps considérée comme une maladie honteuse et sale.

Pour la première fois au Québec, des médecins et des malades ont bravé les interdits pour se pencher sur la question de la vérité sur le cancer. Résultat: chacun, on s'en doutait, a sa vérité, et souhaite la vivre, selon ses expériences, selon son rythme. On dit oui à la vérité au malade mais pas n'importe comment.

«Je préfère doser», explique un médecin, tandis qu'un autre précise: «Oui, il faut le dire aux malades, à tous ceux et celles qui sont en état de recevoir le choc... s'ils ne sont pas en bonne forme physique, il vaut mieux attendre,» et un troisième se met l'âme à nu, explique son cheminement, les déchirements qu'il a connus et finalement, sa propre fragilité devant la mort.

Et les malades? Deux femmes exceptionnelles, lucides surtout, fortes. La première, Mme Denise Trottier elle ne se cache pas qu'elle garde toujours espoir. Elle croit à la vérité, «mais pas nécessairement toute la vérité».

L'autre, Mme Gaétane Gareau, tient à la vérité au point tel qu'elle s'astreint à garder une feuille de route, elle analyse son cheminement et se ramène à l'ordre quand, à certains moments, elle glisse et se ment un peu.

Il se peut, selon le Dr Jean Neemeh, que le cancer continue d'être une maladie tabou parce que ses causes ne sont toujours pas clairement identifiées. On se demande comment on peut soigner ce qu'on ne connait pas suffisamment. De tout temps, par ailleurs, le cancer a été traité comme une maladie honteuse. Il suffit de rappeler qu'Hippocrate attribuait la maladie «à un excès de bile noire».

Les temps ont bien changé mais il n'empêche que bien des espoirs ont été déçus au cours des années 1960 et 1970, alors que les grands quotidiens américains comme le *Wall Street Journal* et le *New York Times* titraient qu'on avait trouvé un remède pour guérir les cancers. «C'était écrit à des fins politiques, mais les promesses dépassaient la réalité», déclare M. Neemeh.

Pourtant aujourd'hui, il y a de l'espoir pour les personnes atteintes de cancer. Elles ne sont plus toutes condamnées, et leurs chances augmentent au fur et à mesure que les recherches avancent.

Il y a cependant un fait indéniable, un jour il n'y a plus d'espoir. «On n'a jamais appris, à l'université, qu'on ne peut guérir tout le monde».

C'est le Dr Harry Pretty qui parle. Il explique à quel point il ressent son impuissance, quand il n'a plus rien à offrir sauf la morphine pour calmer la douleur. «Le médecin doit trouver les bons mots, se réconforter lui-même...» explique-t-il.

Oui il doit dire la vérité à la personne qu'il soigne mais il arrive qu'après le choc initial cette personne se resaisisse pour enfin profiter de la vie.

«L'évolution peut alors être extraordinaire», soutient le Dr Pretty.

Ce ne sont pas tous les médecins qui traitent leurs malades de la même façon, en s'impliquant émotivement. Le Dr Raymond Beaulieu refuse l'émotivité. «Je tente de regarder les choses froidement», dit-il.

Evidemment, comme la plupart des médecins il veut dire la vérité mais il refuse obstinément de prononcer le mot cancer, «parce que c'est un mot qui a un passé trop chargé». Et la vérité, il tient à la doser, parce qu'il y a des gens qui ne peuvent absorber tout d'un coup, il suit leur rythme. «Je les respecte», souligne-t-il, «il y en a qui disent vouloir tout savoir... mais ils ne veulent rien savoir...»

Mme Denise Trottier, depuis cinq ans, se raccroche à la vie. Pendant longtemps, personne sauf son mari n'était au courant de sa maladie. «Je suis comme ça, je suis capable de le prendre tout seul, je puise beaucoup de forces en moi», explique-t-elle simplement.

Mme Gaétane Gaudreau, une psychologue, précise que dans la vie, «la vie a toujours été importante pour moi». Rien n'est changé depuis qu'elle souffre de cancer, si ce n'est qu'elle connait désormais «l'urgence de vivre».

Puis les gens dans la salle prennent la parole. Elles veulent exorciser leurs peurs, tester des théories, témoigner de leurs expériences.

Ce sont surtout des femmes qui s'avancent. L'une raconte qu'admise à l'hôpital pour cause d'hypertension elle apprend, après qu'on l'a amputé d'un sein, qu'elle souffre de cancer. Une autre révèle que c'est en entendant parler les autres qu'elle a su.

Les témoignages se succèdent. Ce sont les personnes qui luttent contre leur maladie qui osent parler, et selon tous les médecins, ce sont celles qui ont plus de chance de remporter la victoire.

C'est la fête au pays...
Tout le monde est important

Monsieur Jean-Paul Champagne,
président,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION DE LA FÊTE DU 24 JUIN, ET LES MILLIERS D'ORGANISATEURS BÉNÉVOLES

de l'île de Montréal et de l'île-Jésus

vous invitent à célébrer avec fierté

LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

C'est la fête au pays...
Tout le monde est important

march shipping limitée
AGENCE MARITIME
360 St-Jacques, Montréal, P.Q. H2Y 1P5 — Tel: (514) 842-8841
Bureaux à Saint-Jean (N.B.), Toronto et Vancouver

ROYAUME-UNI/EUROPE

MONTRÉAL-EUROPE NAVIGATION LIMITÉE
TRANSPORT RAPIDE DE CONTENEURS
entre Montréal et l'Europe
Livre et expédie aux États-Unis.

Vers le Canada	Départ			Arrivée
	Rotterdam	Hambourg	Bristol	Montréal
M.V. FOSSUM	2 juil.	3 juil.	6 juil.	15 juil.
M.V. VESTLAND	14 juil.	16 juil.	19 juil.	27 juil.

Vers l'Europe	Fermeture	Départ	Arrivée		
	Toronto	Montréal	Rotterdam	Hambourg	Bristol
M.V. VESTLAND	26 juin	3 juil.	13 juil.	15 juil.	19 juil.
M.V. FOSSUM	11 juil.	18 juil.	28 juil.	30 juil.	2 août

AFRIQUE DU NORD

COMPAGNIE NATIONALE ALGÉRIENNE DE NAVIGATION
LIGNE RÉGULIÈRE VERS L'AFRIQUE DU NORD
ESCALES: Alger, Oran, Annaba et Skikda
Tunis, Sfax et Sousse

	MONTRÉAL
DJURDJURA	15 juillet

Escales dans d'autres ports sur demande suffisante

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR
213

SPORTS

Rogers blanchit les Padres aidé de... son mal de coude

SAN DIEGO — Les Expos de Montréal ont terminé leur voyage sur la Côte du Pacifique sur une note encourageante en remportant deux victoires au cours du week-end aux dépens des Padres de San Diego.

Défaits 4-2 vendredi soir dernier à leur premier match cette saison au San Diego Stadium, les Expos ont mis fin à une série de trois revers samedi en battant les Padres 7-4 puis ont récidivé hier en gagnant 2-0 pour procurer à Steve Rogers une neuvième victoire cette saison contre cinq revers.

L'équipe montréalaise a donc cumulé un dossier de 3-4 au cours de ce périple sur la côte ouest et a maintenu à une partie et demie en avance sur les Phillies de Philadelphie au premier rang de la section Est de la Ligue nationale de baseball.

Rogers a lancé un match de toute beauté hier après-midi devant 14,388 supporteurs des Padres pour enregistrer son deuxième blanchissage de la saison et son 23e en carrière.

L'artilleur droitier a été touché de huit coups sûrs, dont deux doubles, et n'a accordé que deux buts sur balles, baissant ainsi sa moyenne de points mérités à 2.85 par match.

Toujours incommodé par une douleur aigüe au coude droit, Rogers a expliqué après la rencontre que ce handicap l'avait aidé hier. «Quand la douleur apparaît, vers la 6e manche normalement, je dois réduire la vélocité sur mes courbes. Je crains alors de devenir plus vulnérable, mais au contraire, cela a débalancé les Padres hier. Fait curieux, ma belle-courbe travaille davantage quand je ne la lance pas avec toute sa puissance», a-t-il dit.

Rogers a pleinement mérité son jeu blanc. Il s'est tiré d'une impasse sérieuse à quatre reprises, les trois premières fois alors que le pointage était 0-0.

Rogers a probablement pris sa meilleure décision du match en deuxième manche en accordant un but sur balles à son ex-coéquipier Dave Cash alors que Dave Winfield et Willie Montanez, qui avaient commencé cette séquence en frappant deux simples consécutifs, occupaient les 3e et 2e coussins après un sacrifice de Tim Flannery. Rogers a préféré remplir les buts en ne lançant rien de bon à Cash pour affronter plutôt le receveur Bill Fahey, qui a finalement frappé dans un double-jeu amorcé par Tony Bernarzard.

Les Padres ont encore menacé la manche suivante en frappant deux autres simples après deux retraits. Mais Rogers a encore eu le mot de la fin en retirant sur trois prises le toujours dangereux Winfield. Le lanceur des Expos a réalisé un autre retrait sur trois prises pour mettre fin à la cinquième manche alors qu'un Padre était posté au troisième coussin avec deux retraits, et il a récidivé contre le frappeur suppléant Jerry Turner en 8e manche, que Winfield avait entreprise en cognant un double.

Les Expos ont connu un bon match à l'offensive même s'ils n'ont marqué que deux points. Ils ont frappé 11 coups sûrs, dont trois par Ken Macha, tandis que Warren Cromartie en frappait deux autres pour porter sa moyenne au bâton à .315.

Cromartie a d'ailleurs produit le point victorieux en 6e manche, après que Bernazard eût frappé un double et que le lanceur perdant, Gary Lucas (3-4), eût préféré accorder un but sur balles intentionnel à Gary Carter. Frappeur suivant, Cromartie a expédié le premier lancer de Lucas dans le champ centre-droit pour faire compter Bernarsard.

Le réserviste Bob Pate, qui jouait au champ droit pour une deuxième partie consécutive, a pour sa part produit le point d'assurance en 8e manche, aux dépens du releveur Rollie Fingers.

À noter qu'il s'agissait d'une 12e victoire consécutive pour les Expos contre un lanceur gaucher, en l'occurence la recrue Lucas.

Samedi, les Expos avaient retrouvé leur oeil au bâton alors qu'ils ont réussi 12 coups sûrs contre quatre lanceurs des Padres pour remporter une victoire de 7-4, appuyant ainsi une brillante performance du jeune lanceur Charlie Lea.

Lea, rappelé de Memphis, un club de calibre AA, pour remplacer Bill Lee, toujours en convalescence à la suite d'une blessure à une hanche qu'il s'est infligée après avoir foncé dans une clôture en tentant d'éviter un chat, a remporté sa deuxième victoire après avoir blanchi les Padres pendant les sept premières manches.

Ses coéquipiers lui avaient donné une avance de 6-0 avant que le jeune artilleur droitier de 23 ans ne faiblisse et accorde trois points aux Padres en huitième manche. Le releveur Elias Sosa a effectué le dernier retrait de cette séquence et a par contre été victime du dernier point des Padres en 9e, sauvegardant quand même une 5e victoire cette année.

Les Expos ont pris les devants 2-0 dès la manche initiale dans ce match quand Andre Dawson a claqué son 8e circuit de la saison, à plus de 400 pieds du marbre, après un simple de Rodney Scott.

Ils ont ensuite doublé cette avance en cinquième manche sur un double de Gary Carter. John Curtis venait d'effectuer 12 retraits consécutifs quand Ron LeFlore a frappé un simple après deux retraits. Il a ensuite volé le deuxième-but, son 38e larcin de la saison, Dawson a soutiré un but sur balles puis Carter a réussi son coup de deux buts. Curtis a essuyé la défaite, sa cinquième en huit décisions.

Vendredi soir, les Padres ont marqué trois points en 4e manche pour infliger à Scott Sanderson sa quatrième défaite contre six victoires.

Cette séquence fut marquée d'un vol de marbre de Jerry Turner et d'un triple de Willie Montanez. Il n'y avait pas de pointage quand les Padres ont frappé quatre coups sûrs d'affilée pour chasser Sanderson du match.

Turner a d'abord frappé un simple puis est passé au 3e coussin sur un autre simple de Winfield. Ils ont ensuite tous deux effectué un double vol de buts pour inscrire le premier point du match. Le triple de Montanez a poussé Winfield au marbre et le simple de Flannery, une recrue, a fait marquer le troisième point de cette manche.

Un ballon-sacrifice de Dawson à la cinquième puis un coup identique de Pate à la manche suivante ont produit les deux seuls points des Expos, qui encaissaient à cette occasion un sixième revers à leurs sept derniers matches.

ECHOS — Les Expos ont congé aujourd'hui. Ils reprendront le collier demain alors qu'ils seront au Veteran's Stadium de Philadelphie pour y disputer une série de trois matches contre les Phillies... Dave Palmer (4-1) devrait affronter Dick Ruthven (6-5) lors de la première rencontre... Mercredi, ce devrait être Bill Gullickson (0-1) contre Bob Walk (2-0) et jeudi Sanderson contre Randy Lerch (2-9)... Rodney Scott a été retiré de l'alignement quelques minutes avant le début du match hier après-midi parce qu'il est arrivé en retard dans la chambre des joueurs... Larry Parrish commencera à s'entrainer aujourd'hui et pourrait être en uniforme jeudi prochain au Stade olympique contre les Pirates de Pittsburgh...

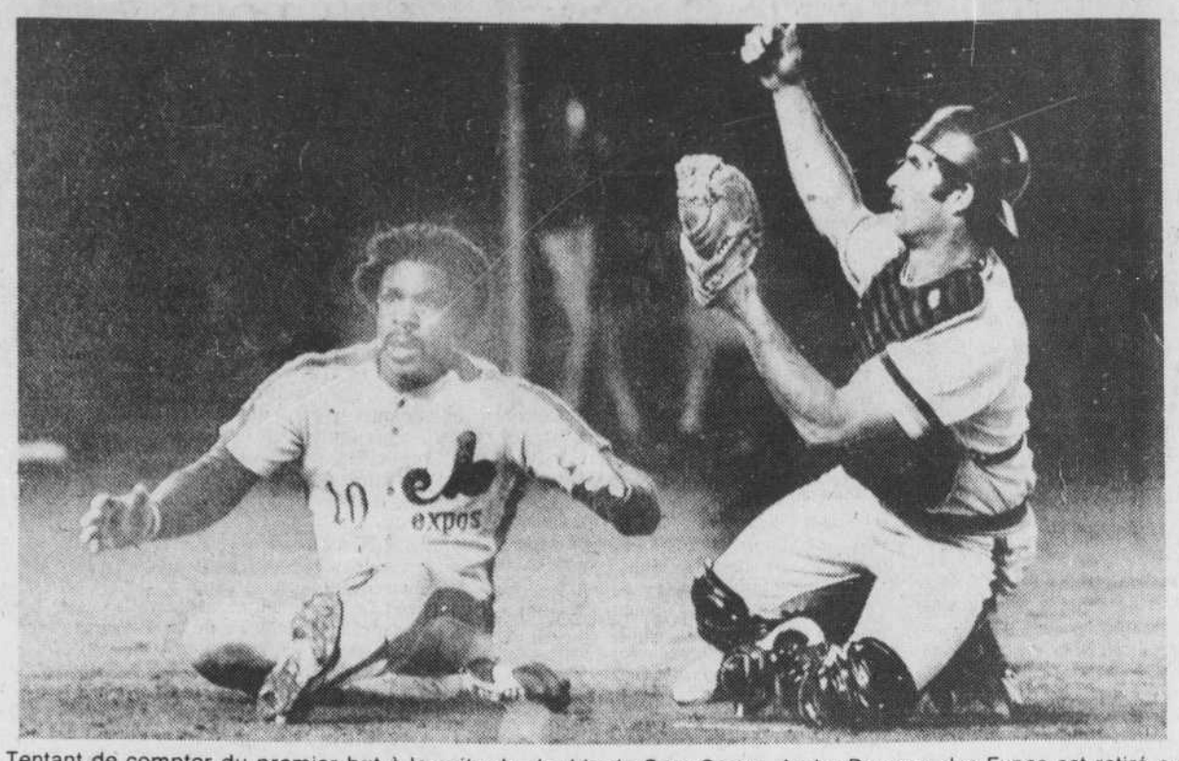

Tentant de compter du premier but à la suite du double de Gary Carter, Andre Dawson, des Expos est retiré au marbre par le receveur des Padres de San Diego, Bill Fahey, lors de la cinquième manche du match de samedi, gagné 7-4 par les Expos. (Photolaser AP)

Carlton gagne un 13e match

SAN FRANCISCO (AP) — Steve Carlton a inscrit une huitième victoire de suite, portant ainsi sa fiche cette saison à 13 gains et deux revers, et Mike Sohmidt ainsi que Greg Luzinski ont fait compter chacun un point en septième manche, permettant ainsi aux Phillies de Philadelphie de vaincre les Giants de San Francisco, 4-3, hier après-midi.

Carlton a retiré huit frappeurs au bâton et accordé trois buts sur balles, ce qui lui a valu de gagner son duel contre un autre as, Vida Blue, 9-4, incapable de remporter un 10e match cette année pour la deuxième partie de suite.

Hier

EXPOS (2)				PADRES (0)			
LeFlore, cg	5	0	1 0	Richrds, ca	4	0	0 0
White, cg	0	0	0 0	OSmith, ac	3	0	1 0
Bernzrd, 2b	4	1	2 0	Murphy, cc	4	0	1 0
Dawson, cc	4	0	1 0	Winfield, cd	4	0	2 0
Carter, r	3	1	1 0	Montnz, 1b	4	0	1 0
Cromrt, 1b	3	0	2 1	Flammcy, 3b	3	0	0 0
Pate, cd	4	0	1 1	Cash, 2b	2	0	1 0
Macha, 3b	4	0	3 0	Turner, fs	1	0	0 0
Speier, ac	4	0	0 0	Rodrigz, 3b	0	0	0 0
Rogers, l	3	0	0 0	Fahey, a	4	0	1 0
				Lucas, l	1	0	0 0
				Fihgers, l	1	0	1 0
				Joshua, fs	1	0	0 0
Totaux	34	2	11 2	Totaux	32	0	8 0

Montréal 000 001 010—2
San Diego 000 000 000—0

E—Macha, Bernazard. DD—Montréal 1, San Diego 1. LSB—Montréal 8, San Diego 10. 2B—Bernazard, Fingers, Winfield. BV—Dawson, Bernazard. S—Flannery, Lucas, Rogers, Richards.

Montréal	ml	cs	p	pm	bb	rb
Rogers, g 9-5	9	8	0	0	2	4
San Diego						
Lucas p, 3-4	6 2-3	7	1	1	1	2
Fingers	2 1-3	4	1	1	1	0

D—2:27. A—14,388.

Samedi

Padres 4	ab	p	cs	pp	Expos 7	ab	p	cs	pp
Richrds, cg	3	1	0	0	LeFlore cg	5	1	1	0
OSmith ac	2	0	0	1	RScott 2b	5	3	3	1
Turner cd	5	1	2	1	Dawson cc	4	1	1	2
Winfield cc	4	0	1	0	Carter r	4	1	2	2
Montnz 1b	4	1	1	1	Cromrt 1b	4	0	1	0
Flannry 3b	4	0	1	1	Pate cd	4	1	3	1
Cash 2b	4	0	2	0	Macha 3b	4	0	1	1
Fahey r	3	0	1	0	Speier ac	3	0	0	0
Tenace cs	0	1	0	0	Lea l	4	0	0	0
Curtis l	1	0	0	0	Sosa l	0	0	0	0
Joshua fs	1	0	0	0					
DAcqust l	0	0	0	0					
Mmphrfs	1	0	0	0					
Blair l	0	0	0	0					
Kinney l	0	0	0	0					
Bevacq fs	0	0	0	0					
Dade cs	0	0	0	0					
Totaux	32	4	8	4	Totaux	37	7	12	7

Montréal 200 020 021—7
San Diego 000 000 031-4

DJ—Montréal 2. LSB—Montréal 7, San Diego 8. 2B—Pate 2, Carter 2, Turner. 3B—Montanez. CC—Dawson (8). BV—LeFlore, RScott. BS—Osmith.

Montréal	ml	cs	p	pm	bb	rb
Lea G, 2-1	7 2/3	7	3	3	5	0
Sosa S,5	1 1/3	1	1	1	1	1
San Diego						
Curtis P, 3-5	5	7	4	4	1	2
DAcquisto	2	1[e]	0	0	1	1
Blair	1/3	2	2	2	2	0
Kinney	1 2/3	2	1	1	0	0

ML—Blair. BP—Fahey. D—2:49. A—13,726.

BASEBALL

Ligue Nationale

Vendredi
San Diego 4, Montréal 2
San Francisco 5, Philadelphie 1
Houston 6, Pittsburgh 4
Chicago 4, Atlanta 2
Los Angeles 4, New York 3
St. Louis 7, Cincinnati 5
Samedi
Montréal 7, San Diego 4
San Francisco 9, Philadelphie 3
Houston 4, Pittsburgh 2
Atlanta 8, Chicago 0
Los Angeles 5, New York 0
Cincinnati 8, St. Louis 5
Hier
Montréal 2, San Diego 0
Philadelphie 4, San Francisco 3
New York 9, Los Angeles 6
St. Louis 12, Cincinnati 2
Pittsburgh à Houston
Chicago à Atlanta

Aujourd'hui
Los Angeles, Sutton (5-2) à Houston, Niekro (7-5), 20 h 35
Pittsburgh, Solomon (4-0) à St. Louis, Sykes (1-6), 22 h 35

Les meneurs
(Parties du week-end non comprises)

Vail, Chi	136	47	.346
Hernandez, St. L	239	80	.335
Smith, LA	216	72	.333
Cruz, Hou	226	74	.327
Walling, Hou	129	42	.326
Henderson, NY	188	61	.324
Cromartie, Mon	233	73	.313
Trillo, Phi	150	47	.313
Reitz, St. L	232	72	.310
McBride, Phi	204	62	.304

Circuits: Schmidt, Phi, 20; Luzinski, Phi, Baker, LA, 15.
Points produits: Hendrick, St. L, 52; Schmidt, Phi, 51.
Buts volés: Moreno, Pit, 38; LeFlore, Mon, 37.
Lanceurs (Six décisions): Bibby, Pit, 7-1, .875, 3.16; Reuss, LA, 7-1, .875, 2.33; Carlton, Phi, 12-2, .857, 1.74.

Ligue Américaine

Vendredi
Texas 5, Toronto 2
Seattle 3, Baltimore 1
Californie 20, Boston 2
New York 15, Oakland 7
Milwaukee 10, Kansas City 5
Détroit 5, Chicago 3
Cleveland 4, Minnesota 2
Samedi
Texas 2, Toronto 1
New York 5, Oakland 3
Détroit 4, Chicago 1
Minnesota 3, Cleveland 2
Californie 4, Boston 2
Baltimore 9, Seattle 0
Milwaukee 5, Kansas City 1
Hier
Detroit 7-6, Chicago 1-4
Seattle 7, Baltimore 5
Boston 6, Californie 3
Oakland 5, New York 2
Cleveland 11, Minnesota 6
Kansas City 7, Milwaukee 4
Toronto à Texas

Aujourd'hui
Détroit, Underwood (1-4) à Cleveland, Denny (7-5), 19 h 35
Boston, Eckersley (3-5) à New York, Guidry (7-3), 20 h
Kansas City, Gura (9-2) à Minnesota, Koosman (5-6), 20 h 35
Milwaukee, Keeton (2-2) à Oakland, Kingman (3-6), 22 h 30

Les meneurs
(Parties du week-end non comprises)

		pb	cs moy.
Molitor, Mil	190	68	.358
Paciorek, Sea	134	47	.351
Summers, Det	133	46	.346
Carew, Cal	230	78	.339
Brett, KC	169	57	.337
Orta, Cle	207	69	.333
Oglivie, Mil	222	74	.333
Cooper, Mil	223	74	.332
Trammell, Det	203	69	.332
Yount, Mil	239	78	.326

Circuits: Oglivie, Mil, 18; Jackson, NY, 17.
Points produits: Oglivie, Mil, 49; Oliver, Tex, 48.
Buts volés: Henderson, Oak, 31; Wilson, KC, 30.
Lanceurs: (Six décisions) John, NY, 9-2, .818, 3.07; Gura, KC, 8-2, .818, 2.16; Rainey, Bos, 7-2, .778, 4.88.

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	cc	pp	moy.
Almon	38	10	0	2	.263
Bernazard	110	25	2	8	.227
Carter	222	54	13	38	.243
Cromartie	241	76	6	31	.315
Dawson	191	56	8	37	.293
Hutton	27	5	0	2	.185
LeFlore	241	61	0	17	.253
Macha	72	25	0	7	.347
Mills	36	13	0	5	.361
Office	102	23	1	12	.225
Parrish	131	31	6	19	.237
Pate	18	7	0	5	.389
Scott	206	44	0	14	.214
Speier	118	29	1	12	.246
Tamargo	23	5	0	4	.217
Valentine	146	42	4	28	.288
White	62	17	4	7	.274

Les lanceurs
(Partie d'hier non comprise)

	g-p	vs	ml	rab	mpm
Bahnsen	5-1	1	38.1	14	2.13
Fryman	1-2	9	33.1	24	1.91
Grimsley	2-4	0	34.1	9	6.35
Gullickson	0-1	0	26.1	14	3.46
Lea	2-1	0	22.2	6	2.35
Lee	3-4	0	71.1	22	4.79
Norman	0-0	2	30.0	17	6.60
Palmer	4-1	0	71.1	45	2.03
Rogers	9-5	0	119.2	69	2.85
Sanderson	6-4	0	74.0	46	3.16
Sosa	4-3	5	36.0	27	3.50

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTREAL	36	26	.581	—
PHILADELPHIE	34	27	.557	1½
PITTSBURGH	34	30	.531	3
CHICAGO	27	33	.450	8
NEW YORK	28	35	.444	9
ST. LOUIS	25	41	.385	13

Section Ouest

HOUSTON	40	23	.635	—
LOS ANGELES	38	28	.576	3½
CINCINNATI	24	32	.576	7½
SAN FRANCISCO	30	36	.455	11½
ATLANTA	28	35	.444	12
SAN DIEGO	29	38	.433	13

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	43	22	.662	—
MILWAUKEE	35	29	.547	7 ½
BOSTON	35	30	.538	8
CLEVELAND	33	30	524	9
BALTIMORE	34	32	.523	9 ½
DETROIT	30	32	.484	11 ½
TORONTO	30	32	.484	11 ½

Section Ouest

KANSAS CITY	40	26	.606	—
OAKLAND	31	36	.463	9 ½
CHICAGO	30	35	.462	9 ½
TEXAS	30	35	.462	9 ½
SEATTLE	30	37	.448	10 ½
MINNESOTA	27	38	.415	12 ½
CALIFORNIE	23	41	.359	16

Borg se met aujourd'hui à la conquête d'un 5e titre consécutif à Wimbledon

WIMBLEDON (AFP) — La grande fête, la «grand-messe» du tournoi de Wimbledon, — on a souvent comparé le court central à une cathédrale — débute aujourd'hui sur l'herbe du vénérable All England tennis and crocket club, organisateur depuis 1877. Encore une fois, l'événement sportif le plus conservateur au monde a résisté au changement qui marque le tennis moderne.

Ne serait-ce que pour les favoris puisque, comme l'an dernier, le suédois Bjorn Borg, vainqueur en 1976, 1977, 1978 et 1979, et l'ex-Tchécoslovaque Martina Navratilova (1978 et 1979) sont injouables, si l'on en croit les bookmakers britanniques: Borg est coté à cinq contre quatre et Navratilova, à sept contre quatre.

D'autre part, Wimbledon a encore ignoré cette année le rapport d'une commission d'enquête gouvernementale suggérant de suivre l'exemple des autres grands tournois mondiaux, tels que Roland-Garros ou Flushing Meadow, et d'accepter un parrainage commercial. Pas de «sponsors», qui auraient pourtant pu rapporter 500,000 livres, ont estimé les organisateurs qui savent que, soleil ou pluie, ils feront au moins 300,000 entrées, 300,000 fanatiques dont certains sont prêts à payer jusqu'à 100 livres au marché noir pour pénétrer dans le temple le jour de la finale, le samedi 5 juillet.

Autres orginalités de Wimbledon: ce tournoi établit lui-même la liste de ses têtes de série, ne consulte le classement de l'Association des joueurs de tennis professionnels qu'à titre indicatif, et ne reconnaît pas l'autorité des superviseurs du Grand Prix en matière de discipline.

Ainsi, à supposer qu'un joueur pique une colère ou fasse un scandale, son cas sera examiné par le juge arbitre, Fred Hoyles, et le comité du Tournoi qui s'appuie sur une tradition centenaire.

Côté prix, le vainqueur du simple messieurs remportera 20,000 livres, soit un peu moins qu'à Paris, et la gagnante du simple dames, 18,000.

Borg, qui, à 24 ans, cherche maintenant à se construire le plus riche palmarès de l'histoire de ce sport, sait pourtant que les plus grands peuvent être battus ici par des moins forts qu'eux, car l'herbe, très rapide, favorise moins son jeu de fond de court que la terre battue, et la balle rebondit moins haut.

«Le plus difficile à Wimbledon, confie-t-il, c'est de passer les deux premiers tours. Tout peut arriver. Je ne sais pas si je suis bien en forme, l'herbe a parfois des réactions étranges. Si les grands serveurs sont dans un bon jour, ils peuvent battre les meilleurs».

Cela faillit effectivement lui arriver en 1977 face à l'Australien Mark Edmonson et en 1978, au premier tour, face au géant américain Victor Amaya. Et l'on se souvient que l'an dernier, un autre Américain, Roscoe Tanner, avait été à un doigt de créer une surprise en finale.

John McEnroe, 21 ans, tête de série numéro deux, surnommé l' «affreux jojo» par la presse britannique choquée par son comportement, est plus nuancé.

«Bien sûr qu'il peut être battu dans les premiers tours, dit-il, mais les matchs se jouent en cinq manches, ce qui lui donne un avantage. Il joue de mieux en mieux à mesure que le match et le tournoi avancent».

Borg affrontera au premier tour l'Egyptien Ismal El Shafei, un joueur qui a dû faire les qualifications. El Shafei a le mérite d'être un des trois seuls joueurs à avoir battu Borg à Wimbledon, avec l'anglais Roger Taylor et l'Américain Arthur Ashe. Cette victoire de El Shafer, aujourd'hui âgé de 32 ans, remonte toutefois à 1974, quand le Scandinave n'avait que 18 ans. On doute qu'il puisse répéter son exploit cet après-midi à compter de 14 heures alors que seront inaugurés les 103es championnats de Wimbledon.

Le tirage au sort a d'ailleurs été assez favorable au champion du monde qui ne devrait pas rencontrer de grands serveurs, tels que John Sadri (E.U.) ou Colin Dibley (Australie) avant les huitièmes-de-finale. Par contre, Jimmy Connors, 27 ans, (no 3), vainqueur en 1974, aura la tâche beaucoup plus difficile avec des adversaires tels que les Australiens Peter McNamara et John Alexander.

Pour sa part McEnroe semble cette année décidé à éviter la mésaventure de l'an dernier où il avait été assez rapidement éliminé. Il vient de remporter le tournoi du Queen's, également sur herbe, et ne paraît pas impressionné par la légende qui veut que le vainqueur du Queen's ne gagne pas Wimbledon.

Sur les 16 têtes de série, il faut évidemment signaler le forfait de Yannick Noah (no 12), qui ne s'est pas encore remis de sa blessure contractée lors de son match contre Connors à Roland-Garros, et de l'Américain Harold Solomon (no 11), lui aussi souffrant d'une vieille blessure au dos.

Quand à l'Argentin Guillermo Vilas, opéré de l'appendicite la semaine dernière à Paris, ce n'est donc pas cette année qu'il décrochera le seul grand titre qui lui manque encore. Mais ces trois joueurs exceptés, tout le gratin du tennis mondial sera au rendez-vous britannique.

Il en va de même pour les femmes. Quoique battue cette semaine à Eastbourne, Navratilova a les faveurs des pronostiqueurs, grâce à son service et sa volée. Sa compatriote Chris Evert-Lloyd, qui vient de gagner à Paris, court encore après son ancienne couronne, ainsi que l'Anglaise Virginia Wade et l'Australienne Evonne Cawley-Goolagong.

Reste la jeune prodige californienne, Tracy Austin, 17 ans et sept mois, qui tentera de battre Maureen Connolly, vainqueur en 1952 à 17 ans et dix mois.

Pourtant, le record de jeunesse appartient depuis 1887 à Lottie Dod, une Anglaise de 15 ans et 10 mois à l'époque de sa victoire. Elle fut cependant avantagée puisque, encore écolière, elle n'eut pas à se conformer aux règles de la décence et porter une robe qui lui tombait aux chevilles.

Transat: Birch est au 4e rang

PARIS (AFP) — L'avance de l'Américain Philip Weld sur l'Anglais Nick Keig continue de fondre dans la transat. Celle-ci est passée en 24 h de 310 à 246 km, sans qu'il soit possible d'en fournir l'explication, qui n'est peut-être dûe qu'aux conditions météorologiques rencontrées par ces deux hommes hier.

Nick Keig ne précède lui-même que de quelques kilomètres Walter Green et le Canadien Michael Birch, les quatre premiers barrant des trimarans.

Compte tenu du fait que le Polonais Jaworski, second du classement il y a quelques jours, n'est plus localisé, la lutte pour la première place en ce qui concerne les monocoques apparaît tout aussi indécise que celle de la seconde place des multicoques. Le belge Gustaaf Versluys devance toujours Olivier de Kersauson (Fra). Néanmoins, le Belge va être contraint de tirer un bord pour redescendre un peu plus au sud dans les heures à venir, alors que le Français qui touche un vent de suroît fait actuellement une route directe.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

MACHINES À ÉCRIRE
reconstruites,
modèles récents
UNDERWOOD TM $185.
OLIVETTI 88 $130.
Rég. SPÉC.
Editor 4: $990. $650.
Editor 3: $725. $425.
Portative neuve $129.50
Quantités limitées
CANADA DACTYLOGRAPHE INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
OUVERT SAMEDI MATIN

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

DEPUIS 1877
BRUNET
DE
CÔTE-DES-NEIGES
MONUMENTS
ET
LETTRAGES
738-8686
J. BRUNET
LIMITÉE
4824 CÔTE-DES-NEIGES

les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

WILLIAM G. MORRIS
AVOCAT
Suite 210
892 ouest, Sherbrooke
Montréal H3A 1G3
Tél.: (514) 282-0025

samson, Bélair & associés
Comptables agréés
MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

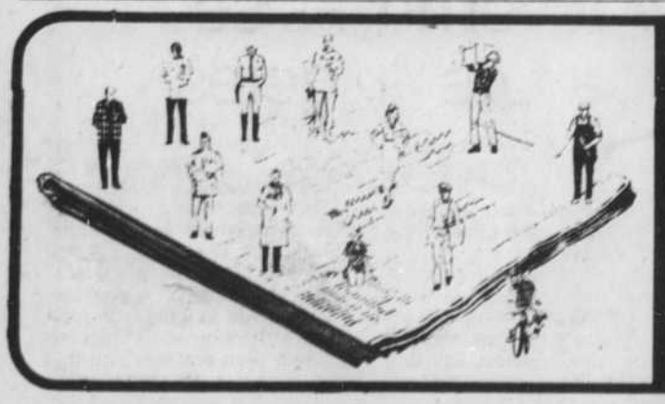

OFFREZ-VOUS LE DEVOIR
Chaque matin
Renseignements
Service du tirage
844-3361

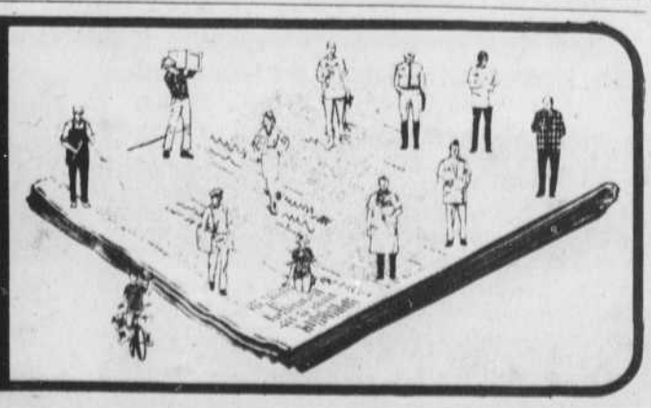

Le tournoi quitte le Québec pour au moins 15 ans

L'anti-star Bob Gilder gagne l'Omnium canadien

par François Lemenu

Bob Gilder, l'anti-star du golf professionnel, a remporté l'Omnium du Canada hier au club Royal-Montréal en battant par la marge de deux coups Jerry Pate et Leonard Thompson. Gilder, qui s'est porté en tête de l'épreuve dès vendredi, a simplement joué la normale hier et terminé le tournoi avec une carte globale de 274, six coups sous le par. Pate s'est également contenté de la normale alors que, de son propre aveu, il devait ramener une carte de 68 ou moins pour espérer l'emporter. Pate est néanmoins celui qui a fait la plus belle lutte au vainqueur, donnant ainsi au public, nombreux, un peu de suspense. Leonard a été brillant avec un 67, mais son retard était si grand avant le dernier parcours qu'il ne pouvait réellement prétendre à la victoire.

Ben Crenshaw a terminé seul au troisième rang à 277, un coup devant George Burns, le meneur après 18 trous, Danny Edwards et Lee Trevino, qui était à la recherche d'une quatrième victoire de l'Omnium canadien. Suivent ensuite Johnny Miller à 279, Bill Kratzert, Tom Weiskopf et Don Pooley, ex aequo à 280, et Peter Jacobsen à 281.

Gilder, qui a mérité le premier prix de $63,000 et le trophée Peter Jackson, n'a rien d'une vedette. Il est discret, voire même effacé. Et chose surprenante, Gilder est très heureux qu'il en soit ainsi.

«Je ne recherche nullement la publicité, a-t-il dit hier. Au contraire je l'évite. Je ne suis pas une grande vedette et je me demande sincèrement si je veux le devenir.

«Je n'envie pas Jack Nicklaus, a-t-il ajouté. Je l'admire pour ce qu'il fait. Il est un grand joueur et aussi un bon père de famille. Mais pour moi, ma famille est beaucoup trop importante pour que je la sacrifie au golf. Mon but au circuit n'est pas de gagner des tournois. Bien sûr cela fait toujours plaisir. Et c'est également excellent pour le moral. Mais je tiens simplement à bien gagner ma vie comme golfeur. Je laisse la publicité aux autres ainsi que les millions.»

Une partie de sa famille était présente hier puisque sa femme Peggy a vu son mari inscrire un simple bogey au dernier trou pour l'emporter. Il n'en fallait pas davantage en effet puisque Pate, qui tirait de l'arrière par deux coups au 18e tertre, a logé sa balle dans le lac, et avec, ses espoirs de victoire.

Gilder a signé sa deuxième victoire au circuit de la PGA et sa première depuis 1976. Cette année, il a eu l'occasion de remporter le Mémorial mais une carte catastrophe de 82 en dernière ronde l'aura ramené dans le peloton et même plus loin. Il n'a pas craint cependant que l'histoire se répète.

«Ce sont deux parcours très différents et aussi deux tournois différents, a-t-il expliqué. Il est toujours possible de jouer 82 mais cela ne m'a pas traversé l'esprit».

Gilder a indiqué que ce n'était pas à lui à forcer le jeu mais bien à ses poursuivants qui se devaient de réussir des birdies. Il en a néanmoins inscrit trois à ses six premiers trous hier pour creuser l'écart à quatre coups. Déjà sa victoire ne faisait plus de doute.

Gilder était également satisfait de la façon dont il a joué le tournoi dans l'ensemble. Sa stratégie, a-t-il dit, a été excellente, son choix de bâton également, il n'a pas commis de double-bogey et il n'a accusé que deux verts de trois coups roulés.

Le champion a inscrit des tournées de 67-67-70-70, ce qui témoigne de sa régularité, une condition sine qua non pour quiconque recherche la victoire. Il a par ailleurs porté ses gains cette saison à $134,650, ce qui n'est pas de nature à lui assurer le parfait anonymat.

Pate et Thompson ont mérité chacun une bourse de $30,800, même si le premier espérait remporter le gros lot. Samedi, Pate avait en effet joué 65, égalant le record du parcours établi par Jack Nicklaus et Tom Weiskopf en 1975. Et hier il s'est approché à deux coups de Gilder grâce à un birdie au 14e trou, ce qui laissait entrevoir une fin de tournoi riche en suspense. Le 15e trou devait toutefois lui être fatal.

«J'ai perdu le tournoi au 15e, a-t-il admis. J'ai frappé mon coup de départ en plein centre et je voyais déjà une chance de birdies se profiler à l'horizon. Malheureusement, j'ai tirai un fer-7 à gauche. On ne peut commettre de telles erreurs et espérer remporter un tournoi».

Pate, vainqueur de l'Omnium canadien en 1976, a fait illusion un moment en calant un roulé de 15 pieds pour un birdie au 16e trou. Une simple normale au 17e, puis son coup de départ à l'eau au 18e l'auront finalement éliminé.

Jack Nicklaus et Tom Watson, deux des grands favoris, ont fini à 282. Pour Nicklaus, récent vainqueur de l'Omnium des Etats-Unis, il s'agit d'un autre échec à la classique canadienne. Il compte en effet quatre deuxième places, une troisième, une quatrième et deux cinquièmes. Il voulait donc ajouter l'Omnium canadienne à son tableau de chasse avant qu'il ne soit trop tard. Nicklaus est déjà âgé de 40 ans.

Hier, il n'a pu faire mieux que 73. Watson, pour sa part, n'a jamais été dans la lutte réellement de tout le tournoi. Son jeu sur les verts n'est pas au point et il n'a pour cette raison jamais menacé le meneur.

Le Canada était fort bien représenté pour une fois. Dan Halldorson a été le meilleur des sept Canadiens encore en lice en terminant à 287, ex-aequo en 32e place. Il a empoché une bourse de $2,025.75. Jim Nelford s'est pour sa part effondré samedi. Jouant en compagnie de Nicklaus et Trevino, Nelford, intimidé, a ramené une carte de 78, lui qui avait pourtant commencé la troisième ronde à deux sous la normale. Il a fini à 290, tout comme Roger Klatt. Les autres Canadiens sont Jerry Anderson à 291, Gar Hamilton et Dave Barr à 293 et Bob Beauchemin à 301. Tous les Québécois ont été éliminés après les premiers 36 trous.

C'est dommage puisque le Québec a fait ses adieux à l'Omnium canadien. L'épreuve sera en effet disputée au club de Glenn-Abbey, en banlieue de Toronto, au cours des 15 prochaines années à la suite d'un contrat signé avec l'Association Royale de golf du Canada. Seulement deux terrains, le Royal-Montréal et Summerlea, peuvent présenter l'Omnium canadien au Québec et ces deux clubs ne sont plus preneurs. Le public québécois le regrette bien sûr, mais aussi plusieurs golfeurs qui ne se plaisent pas particulièrement à Geln-Abbey, un parcours qui ne parvient pas à tous. De plus, les professionnels adorent la ville de Montréal.

Ceux-ci seront néanmoins au rendez-vous l'an prochain, tout comme Bob Gilder qui, espérons-le pour lui, n'aura pas connu une plus grande notoriété entre-temps.

Bob Gilder, de Cervallis, Oregon, tient sous les yeux de sa femme le trophée qu'il a mérité après avoir gagné hier l'Omnium canadien à l'Ile Bizard. En plus de gagner cette oeuvre réalisée par un artiste du Nord canadien, Gilder a gagné le premier prix de $63,000. (Photolaser AP)

5e gain de Carner

HERSHEY, Pennsylvanie (AP) — Joanne Carner a inscrit hier sa cinquième victoire de la saison sur le circuit des golfeuses professionnelles américaines. Elle a en effet enregistré une victoire par la marge de quatre coups aux dépens de Jo Ann Washam lors du tournoi Lady Keystone, doté d'une bourse globale de $100,000.

La gagnante a rapporté une dernière carte de 71, ce qui lui a valu une fiche globale de 207, neuf sous la normale du parcours ouest du club de golf de Hershey.

À sa dernière tournée, Jo Ann Washam a joué 69, ce qui lui a permis de terminer deuxième pour la troisième fois cette saison.

La victoire de Jo Anne Carner porte ses gains en saison à $116,845.

Crime et châtiment dans l'arène

par Nathalie Petrowski

C'était mon baptême. Je n'avais jamais de ma vie assisté à un combat de boxe. Je n'avais jamais vu de si près la culture mâle dans sa plus éclatante expression. J'avais de la boxe, une image de régression infantile inculquée par Rocky et ses ancêtres dans les films en noir et blanc des années 40. Je me retrouvai donc un peu perdue vendredi soir, pataugeant dans la boue du Stade olympique, trempé et transformé en zone de combat, un peu septique à l'idée de voir deux hommes adultes se taper dessus comme des abrutis sous les cris et vociférations d'une meute d'hommes frustrés qu'une bonne vieille peur empêchait d'en faire autant. Je m'expliquais mal qu'on puisse dépenser sans remords $500, sortir sa Cadillac, ses fourrures et son smoking pour une sordide bataille de rue, un combat de coqs en dehors du poulailler, une boucherie entre deux apprentis bouchers. J'avais assisté quelques fois au même genre d'exercice à la fermeture de bars, mais j'en avais toujours conclu que les gars qui cherchent la bataille auraient intérêt à chercher conseil aux soins intensifs de la psychiatrie. Quant aux gars qui font cela professionnellement, je reconnaissais à l'occasion, qu'ils savaient pratiquer le masochisme avec un certain art.

Assise sur une chaise bancale à quelques pieds seulement de l'arène sous l'oeil fanatique des riches dont la fortune s'avérait pour une fois vaine devant la suprématie des médias, je ne savais trop à quoi m'attendre. Les premiers combats m'avaient passablement ennuyée. La chaire molle du poids-lourd Tate m'avait fait saisir la cruelle horreur d'un «gros jambon» qui s'en va à l'abattoir. Je me préparais à piquer un somme lorsque tout à coup la cloche du dernier combat me rappela à l'ordre. Le stade éclairé, vira au noir et la foule vira au rouge. Je compris que quelque chose de spécial allait se passer. L'excitation devint tout à coup aussi drue qu'une pluie de balles, aussi puissante qu'une charge de 2000 volts; l'excitation franchement malsaine était d'autant plus impressionnante qu'on la sentait venue de loin, enfouie sous des siècles de culpabilité urbaine et pourtant prête à bondir comme un fauve à la première occasion. Lorsque la voix grave du haut-parleur annonça Roberto Durán, qu'un son de tam tam infernal résonna dans le stade et que Duran plongea dans l'arène comme Tarzan dans la jungle, je me mis à doucement paniquer.

La boxe n'était plus le sport débile de machos en mal d'affirmation mais une cérémonie rituelle et secrète qui appartenait au mystère du théâtre, du voudou et du coma. L'apocalypse me parut tout à coup très proche. Les 45,000 spectateurs debout, firent savoir à Duran qu'ils étaient derrière lui. Un journaliste américain me demanda pourquoi les Québécois prenaient pour lui. Les raisons me semblaient évidentes. Les Québécois c'est bien connu ont un faible pour les «underdog», pour les petits «bums» de rue qui savent frapper fort pour arriver à leurs fins. Il y a dans leurs gestes désespérés la force vive du peuple qui se venge de sa petite misère, l'absurdité des don Quichottes qui se battent contre les moulins à vent. Les Québécois n'ont jamais oublié Maurice Richard. Pas surprenant qu'ils huent Sugar Ray Leonard qui fit son entrée sur un rythme disco dilué. Le calme et le cool trop visibles sur ses traits racés ne surent rallier la ferveur du public. La finesse d'esprit, la raison et le pouvoir de séduction font malheureusement piètre figure quand il s'agit de faire lever des foules.

D'instinct, je me ralliai à Duran à cause de son côté batailleur et suicidaire. J'étais persuadée qu'il allait se faire écraser par le Big Buisness de Sugar Ray, par son jab impérialiste et ses calculs capitalistes. J'avais mal évalué la rage folle de Duran, son désir incendiaire de gagner son besoin impitoyable d'écraser l'adversaire. Dans la chorégraphie de la destruction sur la piste de danse de la virilité, Duran allait prouver que la technique est impuissante contre la guérilla subversive, impuissante contre l'irrationnalité de la haine.

Debout sur ma chaise, énervée, excitée à mesure que les coups de Duran tuméfient le beau visage de Sugar Ray, à mesure que celui-ci perd son sourire, je me surprends moi-même. Même la pièce de théâtre la plus troublante, le show rock le plus puissant, le film d'horreur le plus frisonnant n'ont réussi à me mettre dans des états pareils. Que se passe-t-il, je ne me reconnais plus! Quelle est cette folie contagieuse, cette hystérie collective qui transforme le public en monstre fumant, en masse menaçante et mercenaire? Voilà nos plus bas instincts étalés comme des tripes sanglantes sur le comptoir pendant que sur scène deux hommes ouvrent pour nous le tiroir le plus sombre et le plus inquiétant de notre inconscient. Si Shakespeare vivait, il serait probablement commentateur de boxe. La cruauté, le drame, la simplicité foudroyante de cette vie qui se joue là tout de suite dans l'arène lui auraient vite fait saisir l'innocence du théâtre. Il aurait compris dans la catharsis, c'est ici qu'elle se joue pour de vrai.

Quatorzième round, un dernier effort. Les coups pleuvent, la foule est une masse suante et hurlante, les hommes ont les yeux rouges le exorbités, les femmes sont décoiffées, les shorts de Sugar Ray ont complètement déteint, la fumée des cigares dessine un halo dangereux autour de l'arène. «L'assassin de Panama» commence à me faire peur, ses gants de boxe qui martèlent la peau luisante de Sugar Ray ont un bruit sourd et mou. Le journaliste à côté de moi jubile à l'idée de ne pas être dans l'arène. Voilà donc que les machos sont devenus voyeurs. Une odeur de mort vient à roder. La boxe me fait penser à une taverne, elle est le vestige croupissant d'une virilité culturelle de plus en plus périmée. Les hommes viennent voir ce qu'ils étaient et ne sont plus, les femmes nostalgiques viennent soupirer avec eux.

La cloche stridente du quinzième round a sonné. les nerfs sont tellement tendus qu'on pourrait en faire des cordes à linge. La confusion la plus complète règne maintenant dans l'arène. Cent personnes s'y agitent comme dans un poulailler. Duran a l'oeil vitreux et agressif du vainqueur. Sugar Ray adopte déjà la mollesse courbée du vaincu. La haine est exorcisée, la guerre est terminée. A minuit, le «combat de la décennie» repose déjà sur l'étagère du passé. Dans les couloirs du stade, les hommes un peu ivres sortent les billets verts et règlent les paris. Le stade jonché de sacs en plastique verts et éventrés, de chaises renversées, de papiers gras et déchirés, ressemble au dépotoir municipal. Les dieux du stade sont des souillons. Un Américain titubant s'approche de moi. Where's the party? demande-t-il. Je ne lui réponds pas. Quelque part entre le premier et le dernier round, quand j'ai compris que pour gagner il faut vouloir tuer, j'ai perdu le goût de fêter.

Denny a été opéré au cerveau

Blessé vendredi soir au cours de son combat contre Gaétan Hart au Stade olympique, Cleveland Denny repose toujours aux soins intensifs de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, où il a été opéré dans la nuit de vendredi à samedi.

Le docteur Jean-Pierre Mathieu a enlevé un caillot de sang au cerveau du boxeur de 24 ans, qui a le côté gauche paralysé.

Denny demeure à Lachine mais est originaire de la Guyane. C'est la deuxième fois en moins de deux mois que Gaétan Hart envoie ainsi un boxeur à l'hôpital, Ralph Racine ayant également dû subir une intervention chirurgicale au cerveau après son match contre Hart au centre Paul-Sauvé en mai dernier.

Racine poursuit présentement sa convalescence dans un hôpital de Hamilton, ou il a été transporté après être resté plusieurs jours dans le coma à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Pour sa part, John Tate ne se battra plus tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas subi des examens approfondis. C'est du moins ce qu'a affirmé samedi le promoteur Don King, au cours d'une conférence de presse à Montréal.

Mis hors de combat par Trevor Berbick, vendredi soir, à la neuvième ronde d'un combat de dix assauts, Tate a pris du temps une fois de plus à retrouver ses sens.

«Mike Weaver l'a endormi pour un long moment et Berbick l'a assommé également. Ce n'est pas normal qu'un boxeur prenne autant de temps avant de revenir à lui. Tate subira des tests sérieux et tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas reçu les résultats, il ne se battra plus. Il vaut mieux prévenir que de déplorer un accident regrettable», a ajouté King.

Le promoteur américain a d'autre part évoqué la possibilité d'un autre match entre Duran, nouveau champion du monde des mi-moyens (version WBC) et Leonard. Duran devra toutefois se battre une autre fois avant d'affronter Leonard, selon les règlements du WBC.

«Nous sommes d'accord pour un match-revanche avec Sugar Ray Leonard, titre en jeu, mais dans des conditions inverses de celles du match de vendredi», a déclaré king, samedi, alors que Duran, fatigué par ses efforts de la veille, dormait encore en fin de matinée et avait fait faux bond aux journalistes auxquels il avait donné rendez-vous.

Pour le match du Stade olympique de Montréal, Leonard était assuré de toucher $5 millions (et les droits de télévision), alors que le Panaméen n'a empoché que $1,5 million. «Nous sommes prêts à signer, a insisté le promoteur américain, aux mêmes termes et conditions, mais dans l'autre sens.»

Dans le hall de l'hôtel, à quelques pas de là, Duran, enfin réveillé, casquette blanche et barbe noire, se dirigeait bien escorté vers un solide petit déjeûner, salué par les applaudissements des clients et du personnel.

Après avoir régné en maître pendant six ans chez les poids légers, Duran est devenu champion welters à son dixième combat dans sa nouvelle catégorie.

Le panaméen aspire maintenant à prendre un repos bien gagné de deux à trois mois, avant de choisir un nouvel adversaire.

Dans une catégorie très riche en boxeurs de valeur, ceux qui tenteront de lui prendre son nouveau titre sont nombreux; notamment le Mexicain Jose Pipino Cuevas, détenteur de l'autre demi-portion de la couronne mondiale des welters; l'Américain Tommy Hearns, invaincu en 29 combats (27 victoires par K.O.); l'ancien champion, le Porto-Ricain Wilfredo Benitez et, bien entendu, Leonard, qui espère une revanche bien méritée.

King a précisé que les recettes brutes de la retransmission en circuit fermé, bien que non officielles, dépasseraient les $30 millions. Quant à la RIO, elle mettra une dizaine de jours avant d'émettre des chiffres officiels. On parle, cependant, d'une recette de $4 millions, ce qui ne serait pas tellement loin du point d'équilibre.

King s'est également dit fort admiratif devant les organisateurs du combat. Bien qu'adversaire de la RIO, lors de la course pour l'obtention des droits, King a défendu la réputation de la Régie des installations olympiques. «Il est toujours facile de critiquer, mais je pense que tout le monde ici à Montréal a réalisé un boulot fantastique. Toutes les promotions de boxe entraînent énormement de problèmes et on doit essayer de les prévoir. J'espère revenir ici et même être impliqué dans une promotion», a-t-il conclu.

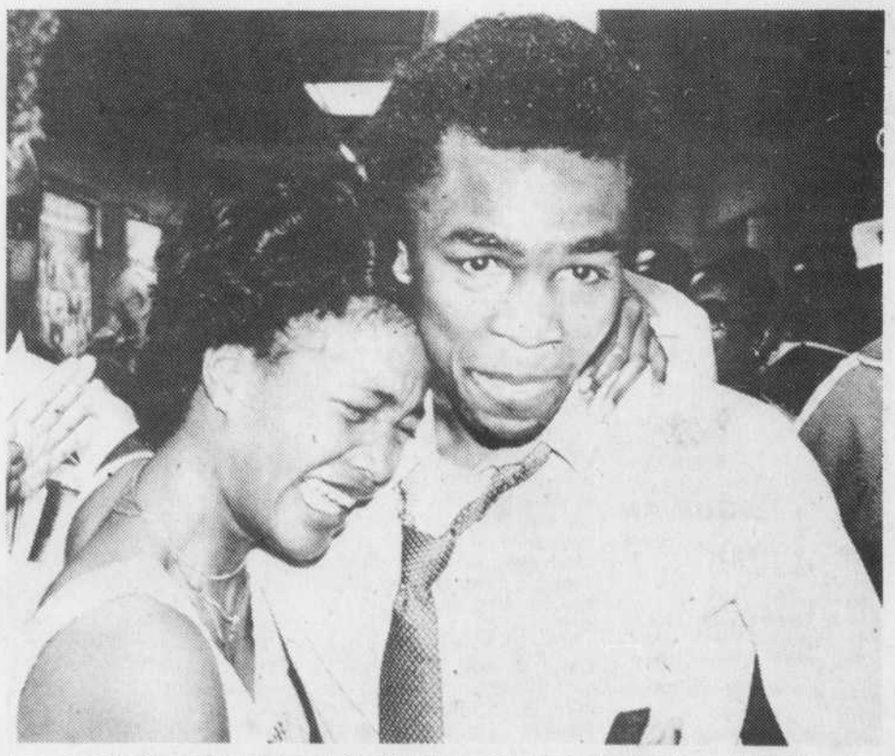

La soeur de Sugar Ray Leonard, Sandy, n'a pu retenir ses larmes lorsqu'elle s'est rendue à la descente d'avion de l'ancien champion du monde des poids mi-moyens à l'aéroport de Washington, samedi. La veille, Leonard avait perdu son titre face à Roberto Duran, au Stade olympique de Montréal. (Photolaser AP)

Accompagné de son fils Roberto, six ans, et de sa femme Felicidad, le nouveau champion du monde des poids mi-moyens, Roberto Duran, a signé de nombreux autographes samedi soir à New York lors d'un souper organisé pour célébrer sa victoire de la veille contre Sugar Ray Leonard à Montréal. Duran sera en outre l'objet d'une fête nationale au Panama aujourd'hui. (Photolaser AP)

LNH: les gouverneurs se réunissent à Los Angeles

VANCOUVER (PC) — Le réaménagement des sections, le calendrier et la question du temps supplémentaire voilà trois sujets qui seront à l'étude aujourd'hui quand les gouverneurs de la Ligue nationale de hockey entreprendront une réunion de deux jours à Los Angeles.

Le réaménagement des sections pour la saison 1980-81 nécessirerait l'unanimité parmi les gouverneurs. Il en est de même pour tout changement au calendrier équilibré de 80 matches.

Les actuelles sections et le calendrier équilibré ont été adoptés il y a un an quand quatre anciennes équipes de l'Association mondiale de hockey ont rejoint les rangs de la LNH.

Les directeurs-gérants ont discuté de cette question de réaménagement au début du mois lors des assises de la LNH à Montréal et les avis étaient partagés. Ce sont les équipes de la puissante section Patrick qui sont le plus en faveur d'un réaménagement.

Pro Musica change d'orientation

par Gilles Potvin

À Pro Musica, la formule traditionnelle des récitals et concerts de musique de chambre qui a prévalu depuis la fondation en 1948, sera sensiblement modifiée, sinon bouleversée, à compter de la saison prochaine, la 33e de la société.

En effet, sous l'impulsion de son nouveau directeur artistique, le compositeur Gabriel Charpentier, qui est entré en fonctions au début de l'année à la suite de la mort en 1979 de Mme Gertrude Gendreau, fondatrice et présidente durant plus de trois décennies, les choses ne seront plus les memes a Pro Musica.

Ce changement spectaculaire se fera sentir tant au niveau des programmes qu'à celui des artistes et groupes invités qui, pour la première fois, seront en grande majorité des Canadiens. Deux prix ont également été créés.

Le Prix Pro Musica sera décerné annuellement pour une oeuvre de théâtre musical créée et réalisée en équipe et regroupant compositeurs, écrivains, metteurs en scène, décorateurs et dessinateurs de costumes. Quatre oeuvres seront choisis par un jury et présentées au neuvième et dernier concert de la saison alors que le public sera appelé à désigner l'oeuvre gagnante, laquelle sera alors reprise. Une somme de $5,000 sera répartie entre les créateurs de l'oeuvre primée.

Le Prix Gertrude-Gendreau, à la mémoire de la fondatrice, sera attribué chaque année à un étudiant ou à une étudiante en musique de Montréal. Le montant du prix n'a pas été précisé mais une souscription dans le but de constituer un fonds à cet effet a été lancée.

Quant aux programmes, la grande innovation consiste en ce qu'ils seront établis dans le cadre d'un thème donné. Ainsi, la saison 1980-81 présentera un vaste panorama de la musique de chambre des origines à nos jours, chaque programme couvrant une période ou illustrant un instrument ou formation. Huit concerts seront présentés, comme par le passé, au théâtre Maisonneuve, le dimanche après-midi, à 15 h 30.

La saison débutera le 21 septembre avec l'ensemble américain Music For a While qui offrira une rétrospective des années 1000-1500. Viendront ensuite trois concerts du Studio de musique ancienne de Montréal, le premier, avec le soprano Pauline Vaillancourt, réservé à la période 1500-1650 (28 septembre); le deuxième, avec le soprano Valérie Kinslow, pour les années 1650-1700 (5 octobre) et le troisième, avec Shary Saunders, soprano, Roland Richard, baryton, et Lucy van Daël, violoniste, pour l'époque 1700-1770 (26 octobre). Réjean Poirier et Christopher Jackson se partageront la direction de cet ensemble.

Les quatre concerts suivants seront respectivement consacrés au clavecin, avec Kenneth Gilbert (30 novembre), à la voix, avec Maureen Forrester et John Newmark (1er février), au quatuor à cordes, avec le Quatuor Orford (8 février) et au piano, avec Michel Béroff (1er mars) L'abonnement comprend un neuvième concert (exceptionnellement le lundi, 6 avril), consacré au théâtre musical. Pour chaque concert, les abonnés recevront des fiches musicologiques dont la préparation a été confiée à Lyse Richer.

Les abonnés de Pro Musica peuvent renouveler leur abonnement jusqu'au 17 juillet, date après laquelle les abonnements non retenus seront mis en vente au grand public. Cette année le prix de l'abonnement aux neuf concerts a été porté de $40 à $60 au parterre et de $36 à $50 au balcon. Des abonnements pour étudiants sont disponibles à $22 au lieu de $18.

En annonçant la saison, le président, M. Maurice Corbeil, ainsi que le directeur artistique, ont exprimé leur conviction que le public de Pro Musica lui demeurera fidèle et que de nouveaux abonnés s'y joindront, attirés par l'originalité comme la qualité exceptionnelle des programmes.

La collection *Faire:* pour les adeptes du loisir scientifique

par Clément Trudel

En commun, Québec Science (éditeur) et la Fédération Québécoise des Loisirs scientifiques viennent de lancer une nouvelle collection: «Faire», dont les deux premiers titres viennent de paraître. L'un, *Cherchons nos ancêtres*, est dû à Michel Langlois et peut satisfaire tous ceux qui s'intéressent à la généalogie; l'autre, *Devenez astronome amateur* est l'oeuvre de Jean Vallières, professeur au Cégep Lionel-Groulx et contribue à nous aider à décoder l'Univers, à l'oeil nu, ou à l'aide de lunettes d'approche ou de télescope.

Le responsable de la collection, Félix Maltais, se réjouissait lors du lancement, il y a quelques jours, de la naissance d'une série d'écrits de vulgarisation qui agrandiront sans doute le nombre des adeptes de «loisirs scientifiques»: Il annonce d'ailleurs d'autres titres devant traiter de l'observation des oiseaux, de la cueillette des champignons, de l'exploration des cavernes, de botanique, d'entomologie, de minéralogie ainsi qu'un précis d'expériences scientifiques à la portée des jeunes.

Saint-on que la «bible» des généalogistes demeure l'ouvrage en sept tomes de Mgr Cyprien Tanguay: *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Michel Langlois donne beaucoup de précisions surles sources à consulter pour quiconque veut dresser son arbre généalogique: il est à même de constater l'intérêt énorme pour ce type de recherche puisqu'en un an, aux services des Archives nationales de Québec, où il travaille, pas moins de 6,000 personnes ont demandé qu'on les aide à retrouver leurs ancêtres.

Le livre de Michel Langlois est le premier, dit-on, à donner un aperçu complet des démarches à entreprendre et de la méthode à suivre. Bien des peiges guettent le généalogiste amateur, par exemple lorsqu'un ancêtre est «fils naturel» et que des «erreurs volontaires» ont pu se glisser dans les registres d'état civil tenu par les paroisses, suivant en cela la coutume de l'époque qui était de camoufler les naissances hors mariage.

Devenez astronome amateur nous met en contact avec un vocabulaire qui peut surprendre: on y parle de «pollution lumineuse des villes» que l'astronome amateur doit fuir, en choisissant un centre d'observation éloigné de 100 km. L'on apprend (ou l'on fait mine de savoir) que «staros», substantif masculin, signifie: période d'un peu plus de 18 ans pendant laquelle se produisent environ 43 éclipses solaires et 28 éclipses lunaires.

Jean Vallières a remercié les 15 personnes ou associations qui lui ont fourni des données. Il fait remarquer que ce volume est le seul où les graphiques, les photos — dont de très bonnes plaques couleur — et les expériences décrites soient presque entièrement québécois. René Racine, dans sa préface, signale que la recherche professionnelle — on réfère au travail fait à l'observatoire du mont Mégantic — ne doit pas faire fi de l'éducation populaire «où le plus grand rôle échoit aux groupes d'amateurs» qui observent la chute d'étoiles filantes ou fabriquent un cadran solaire.

À 17 ans déjà, Jean Vallières avait construit son propre télescope; il obtint en 1978 le prix du loisir scientifique du Québec et n'a pas cessé d'encourager les astronomes en herbe à pousser leurs travaux plus avant. Ce petit livre bien fait rend d'ailleurs hommage à plusieurs astronomes (ou groupes) amateurs sans lesquels Vallières aurait sans doute restreint l'étendue de ses observations.

L'ONF à TdH

Pour une troisième année consécutive, le pavillon de l'Office national du film à Terre des hommes offrira aux visiteurs différents programmes de projections publiques, en plus de présenter une exposition de cinquante photographies d'un grand maitre canadien, Freeman Patterson.

Plus de 150,000 personnes avaient franchi, l'été dernier, les tourniquets du pavillon de l'ONF, lui assurant ainsi l'une des premières places au palmarès des pavillons les plus fréquentés. Il y a tout lieu de croire que l'achalandage sera aussi fort durant la présente saison estivale, puisque certains programmes feront revivre les beaux moments de deux événements historiques survenus à Montréal: l'Exposition universelle de 1967, avec la présentation du film «In the Labyrinth», et la tenue des Jeux de la XXIe Olympiade, avec la projection publique du film officiel produit par l'Office national du film.

D'une façon toute aussi permanente, l'ONF présentera dans une troisième salle une brochette de films se rapportant au thème de cette année: l'homme et la nature, qui est également le thème de l'exposition photographique. En alternance, trois programmes de films, tant en français qu'en anglais, seront présentés. Parmi les titres choisis, signalons: «Le pilier de cristal», de Marc Hébert; «La magie de la nature», de Jim Turpie; «Song of the Paddle», de Bill Mason.

Au même programme que le film *In the Labyrinth*, l'ONF présentera également en version 35mm le film qui vient de se mériter l'Oscar du meilleur court-métrage d'animation: *Chaque enfant / Every Child*, d'Eugène Fedoronko.

Les trois salles de cinéma de L'ONF seront simultanément animées de 10 h 30 à 21 h 30, tous les jours de la semaine, pendant toute la durée de l'ouverture de Terre des hommes. D'autres pavillons offriront également des films de l'ONF.

La recherche culturelle démarrera sous peu

par Angèle Dagenais

L'Institut québécois de recherche sur la culture dont on n'a pas encore beaucoup entendu parler depuis sa création l'an dernier, compte annoncer très prochainement les domaines qu'il entend explorer dans un premier temps.

Selon son directeur général, M. Jean Gagné, d'ici à 15 jours sortira un dépliant à large diffusion indiquant le profil d'activités de recherches adopté pour l'année.

Six membres de son conseil d'administration sur neuf ont été nommés en décembre dernier et trois autres le seront incessamment. Il s'agit de Fernand Dumont, président, Jean Gagné, directeur général et MM. Richard Salisbury, anthropologue de McGill et Fernand Dansereau, cinéaste ainsi que Mmes Nadia Eid, historienne de l'UQAM et Danièle Lafontaine-Boyer, sociologue de l'Université du Québec à Rimouski. Ce conseil s'est afféré depuis le début de l'année à définir une problématique et dégager des lignes d'orientation pour les travaux de recherches à entreprendre.

Une quinzaine de chercheurs ont été recrutés — certains réguliers, d'autres associés — au nombre desquels se trouve un collaborateur du DEVOIR, M. Jacques Dufresne, qui délaissera son enseignement au collège Ahuntsic ainsi que la direction de la revue *Critère* pour entreprendre des recherches à l'Institut en septembre. Parmi les chercheurs à plein temps recrutés par l'Institut, on retrouve Fernand Harvey, Jean-Claude Marsan, etc; et parmi les chercheurs associés, Marcel Rioux, Marcel Fournier, pour ne nommer que ceux-là. Les trois autres membres du conseil d'administration seront nommés parmi les chercheurs.

L'Institut québécois de recherche sur la culture ne compte pas se substituer à des groupes de recherches ou des institutions déjà existantes. Il devra notamment inventorier de façon la plus complète possible les travaux déjà effectués sur les arts et la culture au Québec pour ne pas les doubler mais bien les poursuivre. Des exemples de recherches à entreprendre par l'Institut porteront peut-être sur les changements culturels et les problèmes d'identité du peuple québécois, sur la culture populaire au Québec, sur les statistiques culturelles.

Selon M. Jean Gagné, l'Institut désire mener des recherches dans une optique très concrète de façon à ne pas se couper des Québécois par des études «savantes» à usage limité. L'Institut désire pouvoir diffuser à un large public le fruit de ses travaux et demeurer accessible à la population. Il devra également déterminer quels genres de services il peut dispenser à la population québécoise en marge de ses travaux de recherche.

L'Institut québécois de la recherche sur la culture est une corporation publique entièrement autonome recevant une subvention annuelle du gouvernement au montant initial de $600,000. Elle sera renouvelée cette année au montant de $1,200,000 et de $1,500,000 l'an prochain pour être par la suite indexée à 10% par année. Ces subventions n'empêchent pas l'Institut de solliciter des fonds d'autres organismes publics ou privés. C'est la première fois au Québec qu'un institut de recherche possède une telle autonomie.

Le prix d'Europe à M.-D. Parent

TROIS-RIVIÈRES (PC) — La soprano montréalaise Marie-Danielle Parent a reçu vendredi le prix d'Europe, de l'Académie de musique du Québec, de même qu'une bourse de $8,000 lui permettant d'étudier une année à l'étranger.

Elève de Mme Louise André, Mlle Parent avait déjà remporté le concours de l'OSM, en 1979, ayant également été choisie pour la troupe de l'Opéra de chambre du Québec, où elle y a chanté dans le *Docteur Miracle*, de même qu'un rôle dans la production du classique *Hansel et Gretel*, présenté au Festival d'été de Québec.

La Lauréate compte maintenant étudier à New York dès l'automne avec notamment Mme Rose Bampton, après quoi elle envisage de faire carrière à l'opéra où, de son propre aveu, elle s'y sent plus à l'aise.

Une mention spéciale a été décernée au pianiste trifluvien Jacques Després, produit du Conservatoire de musique du Québec, où il a étudié avec Mme Christiane Sénard.

Il se perfectionne présentement à l'Université de l'Indiana, et son approche vaut la peine d'être citée: «la musique est un art où la sensibilité et l'intelligence doivent se conjuguer, et cet idéal n'est atteint qu'à force de travail patient et constant.»

Au Québec
On a l'tour de dire
Bonjour!
Tourisme Québec

Du 24 juin au 30 août, le **THÉÂTRE DES MARGUERITES** de Trois-Rivières-ouest met à l'affiche la désopilante comédie d'Henry Deyglun **«POUTOULIK»** avec Janine Sutto, Mireille Deyglun, Claudine Chatel, Guy Provost, George Carrère et Yvan Ponton. Renseignements, réservations: 1-(819)377-3223.
(Publicité)

Ouimetoscope
1204 EST SAINTE CATHERINE
19h00 et 21 h 00 RENSEIGNEMENTS: 525-8600

ÉLYSÉE 1
35 MILTON / 842-2053
un film de Federico Fellini
PROVA D'ORCHESTRA
18 ANS
2e FILM
PROVA 9:30
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN
MARIAGE 7:15
ÉLYSÉE 2
35 MILTON / 842-2053
d'après la pièce de MICHEL GARNEAU
7:30 9:30
les célébrations
POUR TOUS
UN FILM DE YVES SIMONEAU
$2.50 ÉTUDIANTS avec carte
"Jonathan Livingston le goéland"
2e FILM
Harold et Maude
Musique de CAT STEVENS
un film de HAL ASHBY
POUR TOUS
Cinéma 7e Art
722-0302
3180 rue BELANGER
JONATHAN 7:30, HAROLD 9:15

LE BRIDGE

Aucune carte ne doit être négligée dans le jeu d'une main

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Tous

NORD
♠ A 9 8 7 5
♥ D 3
♦ A D 7
♣ D 6 3

OUEST
♠ 10 3
♥ R 9 6 4 2
♦ R V 2
♣ V 9 5

EST
♠ R
♥ V 8 7 5
♦ 9 6 5 3
♣ 10 8 4 2

SUD
♠ D V 6 4 2
♥ A 10
♦ 10 8 4
♣ A R 7

Les encheres:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	3 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

L'entame: le 3 de pique par Ouest.

Les tournois ne se gagnent pas sans valeur ni sans effort de la part des compétiteurs; à preuve cette donne qui est un exemple frappant du raisonnement et de la logique que le joueur de grande classe doit employer dans le jeu de chacune de ses cartes. Ce jeu mal conduit peut produire 4 perdantes: cependant quelques joueurs firent 6 coeurs, plusieurs n'en réalisèrent que 5 et la plupart réussirent leur contrat. Tout de même des résultats différents classèrent les joueurs sous différents échelons.

L'entame par Ouest se fit du 3 de pique, ce qui porta le déclarant à la certitude que cette carte n'était pas jouée avec un doubleton en atout comportant le Roi et le 3, ni, non plus, avec la suite Roi-10-3. Ce raisonnement fit jouer l'As du mort et le Roi fut capturé et même, suivant cette logique si le Roi avait été deuxième chez Est, le déclarant ne perdait rien en jouant l'As du mort.

A la deuxième carte la Dame de pique fut jouée, enlevant le 10 restant d'Ouest. Le déclarant joua ensuite l'As, le Roi et la Dame de trèfle provoquant l'élimination de cette couleur et préparant la stratégie du renvoi à l'adversaire afin de profiter d'un retour avantageux vers la couleur carreau. L'As de coeur vint alors suivi du 10; Ouest prit la levée avec son Roi. Du même coup les coeurs étaient éliminés des deux mains du déclarant.

Pour son retour, le joueur Ouest n'avait aucun choix avantageux; s'il jouait un coeur ou un trèfle le déclarant prendra l'avantage d'écarter une perdante de carreau de la main du mort et coupera de sa main et sera des mieux placé pour faire une impasse en carreau vers As-Dame. Ouest n'avait plus d'issue que le jeu d'un carreau. Après mûres réflexions il ne voulut pas jouer le 2 craignant que Sud dans le cas présent s'empare de la levée avec le 10 et qu'en position idéale il joue pour l'impasse de la Dame du mort de la même couleur et qu'ainsi il prenne 12 levées et une des premières place dans le classement. Ouest crut qu'il était plus sage de jouer son valet. Ainsi le mort ne fit que 2 levées de carreau et le déclarant ne remporta qu'une levée additionnelle. Et son classement ne fut pas un des premiers à l'avantage des défenseurs.

CE SOIR, A RADIO-QUÉBEC

à 19h
Avec **Jean-Pierre Ferland** et **Marie-Hélène Poirier**,
une émission **d'actualité estivale et de variétés**
aux **Floralies internationales de Montréal**,
sous la direction musicale de **François Cousineau**.
Fleur de Macadam
Du lundi au vendredi, en direct du Pavillon du Québec
Réalisateurs: Jean-Louis Béland, Jacques Cholette, François Jobin et Pierre Tremblay.
La télévision de Radio Québec
c'est tout un monde à regarder
15 17 30
câble 8

Stratégie pour deux jambons, ou la condition humaine vue par un cochon

par Angèle Dagenais

Il est rare qu'un auteur s'identifie à ce point à un de ses personnages; pourtant tout écrit est plus ou moins autobiographique... Raymond Cousse auteur de neuf pièces dont sept seront bientôt réunies en un recueil (Flammarion) et de deux romans, *Stratégie pour deux jambons* et *Enfantillages* (chez Flammarion également), ne répugne pas à s'identifier à une minorité qui sait occuper toute sa place dans le système social, la race porcine ou plus précisément le *cochon* gros et gras...

Expliquons tout de suite que ce personnage du cochon est évidemment au centre du roman *Stratégie pour deux jambons* (ou la condition humaine vue par un cochon) qui a été réécrit pour la scène et interprété par Raymond Cousse lui-même à Paris pendant plusieurs mois l'an dernier. Cette extraordinaire fable philosophique sera adaptée à la scène québécoise et jouée la saison prochaine à Montréal.

De passage la semaine dernière dans la métropole, Raymond Cousse, 38 ans, est certainement un être singulier, bâti comme un athlète — il a été déjà sur l'équipe junior de France d'athlétisme — trapu, les cheveux coupés en brosse, le regard perçant, volubile de timidité qui n'hésite pas à déclarer qu'il n'éprouve absolument aucun plaisir à écrire et à jouer. «C'est plutôt un peu infernal tout ça». Il dit même se méfier grandement de tout auteur qui jouit à écrire. L'écriture pour lui n'est ni une vocation, encore moins un sacerdoce

Ami personnel de Samuel Beckett *(En attendant Godot, 1953, Textes pour rien,* 1955, *Oh! les beaux jours* 1961, etc), cet Irlandais qui vit en France depuis la fin des années 30, Raymond Cousse, comme son «maître», montre une même vision dérisoire de l'humanité, décomposée, dégradée, réduite à sa pauvreté essentielle.

Raymond Cousse écrit contre lui-même. Minimaliste à sa façon, il utilise une économie de mots, travaillant surtout sur le sens. Chaque phrase est tournée et retournée jusqu'à ce que son poids optimal soit équilibré, pesé, jaugé. Cousse est un gymnaste des mots, jouant constamment avec des masses et des volumes. Il ne tient pas à se couper d'une tranche de lecteurs par l'emploi de mots incompréhensibles et gratuits. Rien n'est gratuit chez lui, tout est travaillé ad nauseam. Il a mis sept ans à écrire *Stratégie pour deux jambons,* cinq pour *Enfantillages* qu'il dit avoir réécrit au moins cent fois.

Raymond Cousse interprétant le rôle du condamné à mort (le cochon à quelques heures de l'abattage) dans *Stratégie pour deux jambons* qui sera présenté à Montréal à l'automne.

La satire sociale de Raymond Cousse est féroce même quand elle s'exprime à travers la naïveté des mots d'un enfant *(Enfantillages),* les verbiages du cochon *(Stratégie)*... ou les prétentions obséquieuses de Gros-Papa (*La terrine du chef,* pièce de théâtre). Cousse s'attaque à l'appareil idéologique de la société qui est régi depuis des siècles par les mêmes dichotomies haut-bas, dessus-dessous, gauche-droite, bouffeur-bouffé, etc. En tant que «cochon» il a deux possibilités: tuer ou se laisser tuer.

Peu optimiste de nature, il a choisi la seconde voie. Nous sommes tous des cochons promis à une tuerie prochaine. *Stratégie pour deux jambons* est le long récitatif d'un des «nôtres» quelques jours avant l'abattage. Dans un texte de présentation Cousse écrit: «J'aime bien les cochons. Un peu plus ou un peu moins que les humains, ça dépend des cas. Ils ont en général le regard plus franc (on peut évidemment toujours trouver des exceptions). Quand ils font don de leur personne, ils n'en font pas tout un plat. Il arrive même à certains cochons de se suicider lorsqu'ils pressentent l'abattage...

L'utilité du cochon n'est plus à démontrer. Celle de l'Homme reste sujette à caution. C'est d'ailleurs pour ça qu'il y a des boucheries partout».

D'origine ouvrière, Raymond Cousse a grandi toute sa jeunesse devant une boucherie dans un petit village maintenant intégré à la grande banlieue de Paris. *Enfantillages* est cent pour cent autobiographique à certains points de vue, explique-t-il, et cent pourcent inventé par d'autres. Le «petit copain de Marcel» c'est lui et c'est pas lui à la fois. Le délire verbal de ce petit garçon qui, comme le Petit chaperon rouge cueille ses réminiscences et ses émotions de l'enfance comme autant de paquerettes à jetter à la face du loup, se perd à la frontière du conte et de la réalité. «Nous sommes des êtres inachevés, explique Cousse, on l'oublie trop souvent. Réduire le réel à l'idée ou au concept est l'erreur totale». Il ne tient pas à oublier trop vite son enfance; au contraire il y puise les qualités primitives de «voir et de sentir, hors des sentiers battus d'une raison et d'une logique démentielles». Cousse décrit *Enfantillages* comme une «biographie de l'émotivité» ressentie par un enfant qui a une préconscience des rôles et de l'organisation sociale.

La terrine du chef est une «farce anthropophagique pour un public enfantin» qui traduit encore une fois l'assujettissement des personnages de Cousse à des fixations orales, ne pouvant réprimer des envies furieuses de dévorer. Son personnage de Gros-Papa a des prétentions sociales que n'a pas le cochon de *Stratégie*... Il se croit très malin et rusé en essayant de faire cuire le lapin mascotte de ses enfants. Il est un personnage grotesque qui n'a rien de la «dignité» du cochon résigné à sa fin. C'est un mélange de Barbe-Bleue et de Gargantua...

Raymond Cousse travaille actuellement à mettre au point pour la rentrée théâtrale à Paris *L'Edifice,* pièce qu'il interprétera également lui-même, tirée et développée à partir d'un chapitre de *Stratégie pour deux jambons.* Il s'agit d'une pièce qui témoignera de la vitalité furieuse de l'imagination de cet auteur parfaitement original. Ils ne sont pas légions en France actuellement. *L'Edifice* représente littéralement la structure sociale des démocraties libérales: une pyramide inversée fichée dans le sol par son point le plus étroit. Les cochons forment la base, entassés les uns sur les autres dans des habitats exigus tandis que la classe moyenne jouissant pourtant de plus d'espace, pourrit faute de ventilation adéquate et les classes dites supérieures occupant de vastes espaces au sommet ne laissent pénétrer qu'un sujet à la fois car une agitation trop fébrile dans ces hauteurs risquerait à tout moment de faire chavirer tout l'édifice. Dans sa mise en scène Cousse érigera sa pyramide bloc par bloc, se hissant au moyen de cables et de pieux, mettant à l'épreuve ses qualités d'ancien gymnaste et haltérophile.

Les pièces de Raymond Cousse ont été jouées en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Suisse et aux États-Unis. C'est en revenant d'un séjour à New York qui produira bientôt *Stratégie pour deux jambons (Death Sty: a Pig's Tale),* qu'il arrêtait à Montréal. En plus de ses activités de romancier et de dramaturge, Raymond Cousse est un virulent polémiste (il a déjà fait parvenir un jambonneau à un de ses détracteurs...) et tient un journal qui a déjà 15,000 pages, véritable «topologie de l'angoisse», précise-t-il, qui le force à écrire tous les jours pour vaincre une certaine inertie qui s'installe parfois sournoisement en lui.

Être parfaitement fascinant, Raymond Cousse, est malgré la fureur de ses écrits, un être timide, poli, tendre qui n'aime pas peiner sans raison les gens...

le théâtre des marguerites inc.
tml
POUTOULIK
JANINE SUTTO
GUY PROVOST
CLAUDINE CHATEL
MIREILLE DEYGLUN
YVAN PONTON
GEORGES CARRÈRE
DU 24 JUIN AU 30 AOÛT
mar., merc., jeu., ven., à 8h30
Sam. (2 spect.) 7h. — 10h30
Relâche dim. et lundi
Admission $6.00 Ven et Sam $7.00
(Prix spécial pour groupes)
Billets en vente au guichet
Tél. (819) 377-3223
Trois-Rivières-Ouest

VACANCES
1980

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.
Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:
2 semaines CANADA: $4.00
ÉTATS-UNIS: $5.00

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐

Nom.....
Adresse actuelle.....
.....
Adresse de vacances.....
.....
à compter du.....
reprise le.....

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

Oscar du Meilleur Film Etranger
14 ANS

le Tambour
Le PARISIEN 4
486 STE CATHERINE O 866 3856
1:00, 3:30, 6:15, 9:00

Lie d'Ange
18 ANS
UN FILM DE PIERRE HAREL
AVEC PAULE BAILLARGEON
PIERRE HAREL
DISTRIBUTION CINÉMA LIBRE
À partir de mercredi le 25 juin jusqu'au 29
LE CINÉMA PARALLÈLE
3682 ST-LAURENT, INF.: 843-4725
Adm.: $2.00 — aucune réservation

UN THÉÂTRE D'ÉTÉ EN VILLE
KEBEC SPEC - GUY LATRAVERSE
PRESENTE
UNE PRODUTION DU THÉATRE D'AUJOURD'HUI
Les Nuits de l'Indiva
Une mascapade de Jean-Claude Germain
avec NICOLE LEBLANC
MARCEL ROUSSEAU
FRANÇOIS DUBÉ

du 11 au 29 juin
du mardi
au dimanche
21 heures
tnm Réservations: 861-0563
84 ouest, Ste-Catherine
Place des Arts
St-Laurent
Billets en vente
Théâtre du Nouveau Monde
84 ouest, rue Ste Catherine et
Montréal Trust, tel: 861-8267
TÉLÉRÉSERVE (MONTRÉAL TRUST): UNE NOUVELLE FAÇON D'ACHETER DES BILLETS. Composez 861-5036 et réservez vos billets en donnant votre nom et votre numéro de carte VISA

CE SOIR, A RADIO-QUÉBEC

CE SOIR ON FÊTE!

à 21h30

Un spectacle pour la fête nationale des Québécois avec Offenbach, Angèle Arsenault, Jocelyn Bérubé, Louise Portal, Steve Faulkner, Kate et Anna Mc Garrigle, Diane Tell et Plume Latraverse.
Direction musicale: Charles Barbeau
Réalisation: Bernard Picard

QUÉBEC 15 MONTRÉAL 17 HULL 30 La télévision de Radio Québec
câble 8
c'est tout un monde à regarder

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

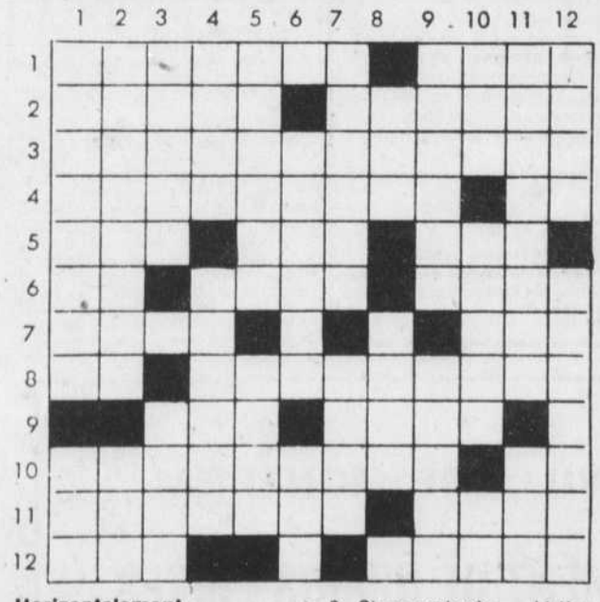

Horizontalement

1—Filaments de linge usé employés autrefois pour panser les plaies. — Ingénu.
2—Instrument de travail. — Hirondelle de mer.
3—Action de tiédir.
4—Propriétaire d'un alleu. — Obtenu.
5—Au golf, petite cheville. — Chemin de ville. — Longue ceinture en soie des japonais.
6—Iridium. — Rassasié. — Quantité déterminée d'un médicament, prise en une fois.
7—Rivière du nord de la France. — Troublé.
8—Venu au monde. — Homme de petite taille.
9—Affirmation. — Germe de vie.
10—Personne en butte à une persécution. — Exprime ce qu'une personne a cessé d'être.
11—Partie du monde. — Dialecte indien de l'Amérique du Sud.
12—Ote la vie. — Refuse de reconnaître.

Verticalement

1—Action de coter. — Montant des enjeux.
2—Magasin d'huile. — Ancien bouclier.
3—Singe-araignée. — Lisière d'un bois.
4—Pli. — N'accorda pas.
5—Manière dont une page est pliée. — Peu de chose.
6—Infamie. — Poil des paupières.
7—Supporte tout le poids du véhicule. — Vante.
8—Au golf, petite cheville. — Qui n'a pas l'usage de la parole.
9—Roi fabuleux. — Action de rechercher.
10—Unité d'aire pour les surfaces agraires. — Mâle de la vache. — Seul.
11—Doctrine philosophique fondée sur la croyance aux idées innées. — Mèche de cheveux rebelle.
12—Brin de paille. — Température de fusion d'un mélange eutectique.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	R	V	I	L	E	M	E	N	T	■
2	A	V	O	I	N	E	■	E	P	A	R	S
3	V	O	T	E	■	V	A	L	I	D	A	I
4	A	C	E	R	B	I	T	E	■	I	V	■
5	N	A	R	G	U	E	R	■	P	R	A	O
6	E	T	■	E	T	R	I	P	E	■	I	N
7	■	O	B	■	A	■	U	R	I	E	L	■
8	B	I	A	I	S	E	M	E	N	T	■	V
9	I	R	I	S	■	N	■	S	T	E	L	E
10	C	E	S	S	A	N	T	■	U	S	E	R
11	H	■	S	U	T	U	R	E	R	■	U	S
12	E	P	E	E	■	I	I	■	E	Y	R	A

Avis légaux - Avis publics

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE SAINTE-FOY

Appels d'offres

Centre des médias aménagement

Le Collège de Sainte-Foy recevra, jusqu'à dix (10) heures lundi le 7 juillet 1980, des soumissions pour fournir et installer le matériel suivant pour son Centre des Médias:

— **Appel d'offres S-78 - Modules techniques (Carrels) Ouverture 10h00**
— **Appel d'offres S-79 - Mobilier de bibliothèque Ouverture 10h15**
— **Appel d'offres S-80 - Mobilier général Ouverture 10h30**
— **Appel d'offres S-81 - Mobilier de bureau Ouverture 10h45**

Toutes les conditions des présents appels d'offres sont contenues dans les documents qui sont disponibles pour examen et peuvent être obtenus contre un paiement NON REMBOURSABLE de 10.00 $ pour chaque exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou mandat payable au Collège de Sainte-Foy..

Ces documents sont disponibles immédiatement du lundi au jeudi inclusivement de 9h00 à 16h30 à l'endroit suivant:

Service de l'approvisionnement
Local D-208
Collège de Sainte-Foy
2410, chemin Sainte-Foy
SAINTE-FOY, (Québec)
G1V 1T3

Un cautionnement ou un chèque visé représentant dix pour cent (10%) de chaque soumission, tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une Caisse Populaire, payable au Collège de Sainte-Foy, doit accompagner chaque soumission.

Seules les personnes, sociétés et compagnies ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu les documents d'appels d'offres directement du Collège de Sainte-Foy sont admises à soumissionner.

Les soumissionnaires sont invités aux ouvertures des soumissions qui auront lieu à la Salle du Conseil du Collège au local **C-266** le 7 juillet 1980 aux heures indiquées ci-dessus.

Le Collège de Sainte-Foy ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Jocelyn Piché
Responsable de
l'approvisionnement

SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT
COLLÈGE DE SAINTE-FOY
2410, CHEMIN SAINTE-FOY
QUÉBEC, G1V 1T3

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

HIR-80-19202
le mardi 15 juillet 1980
Institut de recherche d'Hydro-Québec
Comté de Verchères
RÉFECTION DE DIVERSES SECTIONS DE LA COUVERTURE ET DES SOLINS DES LABORATOIRES GÉNÉRAUX ET GRANDE PUISSANCE
Garantie de soumission: $40,000
Principale place d'affaires au Québec

PLS-80-19217
le mardi 15 juillet 1980
Région Laurentides
Aménagements Chelsea et Rapides-Farmers
Comté de Gatineau
RÉFECTION DU BÉTON DE DIVERSES STRUCTURES
Garantie de soumission: $30,000
Principale place d'affaires au Québec

CCP-80-19213
le mardi 15 juillet 1980
Poste Abitibi
Comté d'Abitibi-Est
INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL (ADDITION 1981)
Garantie de soumission: 80,000
Principale place d'affaires au Québec

PME-80-19214
le mardi 8 juillet 1980
Région Mauricie
PEINTURE DU PONT AU-DESSUS DE LA RIVIERE SAINT-MAURICE AMÉNAGEMENT RAPIDE-BLANC
COMTÉ DE LAVIOLETTE
Garantie de soumission: $6,000
Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU Nº 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

JOHN HOFFNER INVESTMENTS INC.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie JOHN HOFFNER INVESTMENTS INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Dollard-des-Ormeaux, a l'intention de demander sa dissolution au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de la Province de Québec.

DATÉ À MONTRÉAL, ce dix-septième jour de juin 1980.

GREENBLATT GINSBERG & FINDELSTEIN
Procureurs de la compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

No 500-12-096320-803

DAME GERALDINE DOIRON, ménagère, épouse judiciairement séparée de corps et de biens de Richard Leclerc, résidant et domiciliée au 8715, rue Souligny, dans la ville et district de Montréal,
requérante
—vs—
RICHARD LECLERC, d'adresse inconnue,
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé RICHARD LECLERC, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer une comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 12 juin 1980
RONALD CHASSÉ, P.A.
registraire
Mes HARGREAVES, BÉLANGER, LEDUC, PHILIBERT, LESTAGE.
6850 est, Sherbrooke, suite 350
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE JOLIETTE
NO.: 705-12-002299-807

LOUISE FOURNIER dit GALLANT NICHOLS,
Requérante
-vs-
ROBERT NICHOLS
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé ROBERT NICHOLS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Joliette à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Ce 19 juin 1980
(signé) MICHEL BOUDRIAS R.A.C.S.J.
Me PIERRE GEOFFROY
3414 avenue du Parc
suite 307
Montréal, QUE
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-022685-809
ALEXANDER TOOLS (QUEBEC) LIMITED
demanderesse
-vs-
EXCAN LIMITED
défenderesse

La défenderesse, Excan Limited, pour laquelle une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été déposée au greffe de la Cour Provinciale est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de cet Avis.

MONTRÉAL, le 16 juin 1980
LAVERY, O'BRIEN

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-05-018183-796
BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE
. Demanderesse
-vs-
THE OLD SHAGHETTI WAREHOUSE LTD.,
-et-
OLINDO TOMEO
Défendeurs
-et-
THE OLD SPAGHETTI WAREHOUSE (MONTREALO LTD.,
-et-
THE OLD MONTREAL RECORDING STUDIO INC.,
Mises-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Les mises-en-cause THE OLD SPAGHETTI WAREHOUSE (MONTREAL) LTD et THE OLD MONTREAL RECORDING STUDIO INC., sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.

Une copie de la Déclaration amendée a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à leur intention.

Montréal, ce 19 juin 1980
ARMAND BEAULIEU, P.A.C.S.M.
Mes POULIOT MERCURE & ASS.,
1155 ouest Boul. Dorchester
31ème étage
Montréal, QUE H3B 3S6
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO 500-04-002438-803
DAME FRANCINE PAYETTE,
partie demanderesse
—vs—
GLENN STANTON,
partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours de la publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure du district de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement.

Montréal, ce 16 juin 1980
CLAUDE DUFOUR
Protonotaire de la Cour Supérieure du district de Montréal
Me RÉJEAN BOISCLAIR, avocat
Boisclair, Kozina, Sasseville, Pellerin,
4906 est, boul. Gouin,
Montréal-Nord, Qué.
326-6400

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

(Aide Juridique)
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

No 500-12-096659-804
DAME YVETTE McNEIL
requérante
—vs—
ROSAIRE RANCOURT
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ROSAIRE RANCOURT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. Montréal, le 13 juin 1980.
RONALD CHASSÉ, P.A.
BERNARD, LAPIERRE, LAMARRE & ALIE
Procureurs de la requérante
1336, rue Ste-Hélène
Longueuil, Qué.
Tél.: 674-1545.

CN

APPEL D'OFFRES POUR

Construction des installations cargo-flo, triage Taschereau, St-Laurent, Québec. Projets 0-026/29

NATURE DES TRAVAUX: 3 bâtiments — 1 conventionnel 800 p.c.; 2 métal, préfabriqués 400 et 1600 p.c.; 1 puits à balance. Travaux comprennent excavation, bétonnage, maçonnerie, finition intérieure, mécanique et électricité; terrassement, drainage, pavage.

Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'au jeudi le 3 juillet, 1980, h.a'e. à midi. Les documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande à la salle des plans des services techniques, 14e étage, 935, rue de Lagauchetière ouest, Montréal, H3C 3N4 moyennant dépôt d'un chèque certifié de cinquante dollars ($50) payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état. Pour tous renseignements complémentaires: téléphoner au (514) 877-8971.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Bureau du Vice-président Régional
Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada
Montréal.

VILLE DE MONTRÉAL
VENTE PAR HUISSIER

AVIS est par les présentes donné que MERCREDI le VINGT-CINQUIEME jour de JUIN 1980 les biens et effets des personnes ci-après nommées et désignées, actuellement sous saisie pour non-paiement de la taxe de l'eau et des services et la taxe d'affaires, seront vendus par encan public aux heures et endroit ci-après mentionnés, savoir: CAUSE NO 69-03153

NOM: Restaurant La Belle Haitienne
Lieu de la vente: 2616, rue Bélanger est
Heure de la vente: 11:00 heures a.m.
DESCRIPTION
Equipement de restaurant, etc.
CONDITIONS
Argent comptant

Victor Gagnor
Huissier de la Cour Municipale

Hôtel de Ville
Montréal, le 23 juin 1980
RENSEIGNEMENTS: 872-3178

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS

au propriétaire de l'immeuble portant les numéros civiques 515-525, rue Greene et 3060-62, rue Workman

AVIS est donné au propriétaire de l'immeuble mentionné ci-dessus (M. Elphège Martel, dernier propriétaire inscrit au rôle d'évaluation), d'entreprendre les travaux de réparation ou de démolition nécessaires pour enrayer tout danger résultant de l'état de détérioration dudit bâtiment, et qu'à défaut de se conformer, dans les quinze (15) jours de la présente publication, la Ville de Montréal pourra ordonner la démolition entière dudit bâtiment à vos frais et dépens, le tout conformément aux articles 2-34 et 2-35 du règlement 1900. Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à monsieur Pierre Léger, ingénieur à la division de la construction, 872-3400, 810 est, rue Saint-Antoine.

Le greffier de la Ville,
Marc Boyer.

Montréal, le 23 juin 1980.

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
APPEL D'OFFRES

Le jumelage de l'aréna St-Michel située sur la rue Jarry, angle de la 13ième ave. Montréal
Index: B-1982

La date d'ouverture des plis ■ 6 août 1980
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la ■ Division Technique architecture ■ Sise au 755 rue Berri, suite 191 téléphone: 877-2236
Contre un dépôt remboursable de ■ $200.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du ■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal
Un chèque visé ou un cautionnement de $200,000.00 doit accompagner chaque soumission.

Fourniture et installation d'un système d'éclairage de voies publiques sur l'avenue NOTRE-DAME-DE-GRACE, de la rue Sherbrooke à l'avenue Girouard et sur la rue LAURENDEAU, de l'avenue Clifford à l'avenue de l'Eglise.
Soumission no 5306

La date d'ouverture des plis ■ 9 juillet 1980
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la ■ Division Technique Mécanique-Électricité ■ Sise au 755 rue Berri, suite 352
Contre un dépôt remboursable de ■ $50.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du ■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal
Un chèque visé au montant de $10,000.00 devra accompagner chaque soumission.

Conduite d'eau, pavage, trottoirs et conduits pour éclairage:
Avenue GONTHIER, de la rue Bellerive à la rue St-Victor.

Pavages, trottoirs et conduits pour éclairage, là où requis:
Avenue ANDRÉ-DUMAS, de l'avenue Nicolas-Leblanc à l'avenue François-Blanchard.
Rue 159-36 (André-Arnoux), de l'avenue Pierre Blanchet à la 6ième Avenue.

GROUPE 127: 18ième AVENUE, de la place François-Armand (sud) à la rue Jean-Sicard.
Place FRANÇOIS-ARMAND, d'un point au sud de la 18ième Avenue à un point au nord de la 18ième Avenue.
GROUPE 128: Avenue ANDRÉ-AMPERE, d'un point à l'est de la rue Philippe-de-Carion à l'avenue Clément-Ader.
Avenue CLÉMENT-ADER, de l'avenue André-Ampère vers le nord.

La date d'ouverture des plis ■ 2 juillet 1980
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la ■ Division Technique Améliorations Locales ■ Sise au 700 est, rue St-Antoine, Suite 262 Tél.: 872-4406
Contre un dépôt remboursable de ■ Eau, Pavage, trott. conduits: $35.00 Pavage, trottoirs, conduits: $35.00 GROUPES ..... $50.00 ch.
Sous forme de chèque visé à l'ordre du ■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville
Le 23 juin 1980

Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.

LONGUEUIL

VILLE DE LONGUEUIL
DIRECTION DE L'INGÉNIERIE
CONTRAT 80-C-36

APPEL D'OFFRES
Centre communautaire et sportif de Longueuil
PATINOIRE INTÉRIEURE

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 11h00, le 11 juillet 1980 pour être ouvertes à 11h30 pour la construction d'une patinoire intérieure faisant partie du complexe du Centre Communautaire et Sportif de Longueuil.

Les plans généraux d'architecture, ainsi que les plans des spécialités de charpente, mécanique, électricité et autres seront disponibles à l'adresse suivante:

DIRECTION DE L'INGÉNIERIE
777, rue d'Auvergne
3e étage
Longueuil (Québec)

DÉPÔT POUR PLANS
Le dépôt que l'entrepreneur général devra faire pour l'obtention des plans et devis sera de $100.00 en argent ou sous forme de chèque visé à l'ordre de la ville de Longueuil. Plans et devis devront être retournés au bureau de la direction de l'ingénierie de la ville de Longueuil, au plus tard trente (30) jours après l'ouverture des soumissions.

Dans le cas où les documents seraient retournés après cette date, le dépôt sera confisqué par la ville, ou si les plans et devis sont retournés incomplets ou dans un état de détérioration inacceptable, le coût de réimpression des parties à remplacer sera déduit du montant du dépôt et le résidu sera remis au soumissionnaire.

OBLIGATION DE PRÉSENTER UNE SOUMISSION
Tout entrepreneur général lorsqu'il aura obtenu une copie des plans et devis pour soumissionner devra présenter une soumission. S'il ne présente pas de soumission, son dépôt pour plans et devis sera confisqué.

AVERTISSEMENT
Seuls les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires au Québec sont autorisés à soumissionner pour ces travaux. Également, le propriétaire ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

GARANTIE
L'entrepreneur devra accompagner sa soumission d'un cautionnement par un bon de garantie égal à 10% du montant total de sa soumission, le tout accompagné d'un certificat de la compagnie garante à l'effet que si ladite soumission était acceptée, elle s'engage à fournir un bon de garantie d'exécution des travaux (matériel et main-d'oeuvre) équivalent à 50% du montant global du contrat et d'un cautionnement pour gages, matériaux et services équivalent à 50% du montant global du contrat.

SOUS-TRAITANTS
Les sous-traitants mentionnés ci-dessous, devront accompagner leur soumission d'un bon de garantie égal à 10% de la valeur de la soumission, de même que d'une lettre d'une compagnie d'assurance s'engageant à fournir un bon de garantie d'exécution des travaux équivalent à 50% du montant global du contrat et d'un cautionnement pour gages, matériaux et services équivalent à 50% du montant du contrat. Ces dépôts de garantie devront tous être faits à l'ordre de la ville de Longueuil.

Les sous-traitants sont: 1.- maçonnerie
2.- isolation, toiture, métal en feuille
3.- peinture
4.- plomberie
5.- ventilation
6.- réfrigération
7.- électricité

Les sous-traitants devront soumettre leur soumission au bureau des soumissions déposées au plus tard le 9 juillet 1980.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues à l'intérieur d'un cahier de charges disponible à compter du 23 juin 1980 au bureau de la direction de l'ingénierie, 777 rue d'Auvergne, 3e étage, Longueuil (Québec).

CLAUDE GAUTHIER
GREFFIER
300, rue St-Charles ouest
Longueuil (Québec)

Police

SERVICE DE POLICE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPELS D'OFFRES

32-80 Remise à neuf de transmissions et différentiels
51-80 Achat de mobilier et d'équipements pour le traitement du courrier

Le Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal recevra jusqu'à 15:00 heure (heure locale), le 7 juillet 1980, les soumissions scellées pour les appels d'offres mentionnés en titre.

Chaque soumissionnaire devra remettre sa soumission en utilisant le formulaire préparé à cette fin par le Service de Police de la Communauté urbaine de Montréal. La soumission devra être remise en duplicata dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier des charges ainsi que toutes les informations pertinentes à compter du 23 juin 1980 en s'adressant à Monsieur Réjean Clément, Administrateur, section Approvisionnement, 30 avenue Manseau, Outremont, Qué. H2V 4P8 (tél.: 934-2403).

Le plus bas soumissionnaire conforme retenu qui refuse ou fait défaut de remplir ces obligations doit verser à la Communauté, à titre de dommages liquidés, la somme équivalente entre le prix de sa soumission et celui proposé par l'adjudicataire du contrat.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 7 juillet 1980 à 15:00 heures (heure locale), au Siège Social de la Communauté urbaine de Montréal, 2 Complexe Desjardins, suite 2100, Montréal, Qué.

Le Conseil de sécurité publique ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

GUY CAMPION
Secrétaire
Conseil de sécurité publique
Communauté urbaine de Montréal
2 Complexe Desjardins, suite 1916
Montréal, Qué.
H5B 1E6

VILLE DE MONTRÉAL

RACCORDEMENT DE DRAINS PRIVÉS

Avis est par les présentes donné en vue du pavage que les propriétaires qui désirent construire des branchements privés de l'égout public à la ligne de leur propriété et faire le raccordement desdits drains devront, dans un délai de 5 jours à compter de la publication du présent avis, en faire la demande par écrit en l'adressant à la division des Eaux et de l'Assainissement, 700 est, rue St-Antoine afin d'obtenir les permis nécessaires à cet effet pour les rues suivantes:

PAVAGES ET TROTTOIRS 2/c (là où requis)

GROUPE 123 Rue CANNING, de la rue St-Antoine vers le sud.
Rue ST-ANTOINE, de la rue Chatham à un point à l'ouest du boulevard Georges-Vanier.

GROUPE 123 Rue CHENIER, de la rue Louis-Dumouchel à la rue Honoré-Beaugrand.
Rue DOMINIQUE-MONET, de la rue Chénier à la rue Wilbrod-Bonin.
Rue LOUIS-DUMOUCHEL, de la rue Chénier à la rue Wilbrod-Bonin.
Rue WILBROD-BONIN, de la rue Louis-Dumouchel à la rue Honoré-Beaugrand.

GROUPE 125 Rue JEAN-MILOT, de la rue Bélanger à la rue Joncaire.
Rue JONCAIRE, de la rue Pierre-Gadois à la rue Jean-Milot.
Rue PIERRE-GADOIS, de la rue Joncaire à la rue Ernest-Marceau.

GROUPE 126 P. 331, P.332, d'un point au sud de la rue P.332, P.335 à la rue Sherbrooke.
P.332, P.335, de la rue P.331, P.332 vers l'est.

Le tout conformément au règlement no. 3728 et son ordonnance concernant les égouts.

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
Richard Vanier, ing.

Service des Travaux Publics
Édifice Jacques-Viger
Montréal, le 23 juin 1980

SUR SCÈNE

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "L'extraordinaire monde ordinaire", textes de Jacqueline Barrette, avec Monique Manzerolle, Jacqueline Payette, Nicole Goyette, Jacques Cloutier. Mise en scène: Bernard Carez. Mer. à lun.: 21 h 00. Segelstein, mar.: 21 h 00.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "On a peur mais on part pareil" de Sylvie Prégent. Mer. à ven.: 21 h 00.

CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "La baby sitter" et "Le défunt", comédies de R. Obaldia avec Nicole Leriche, Josiane Gofoy et Patrick Dupont. Mise en scène: Monique Lepage. Du jeu. au lun.: 20 h 30.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte-Ste-Catherine (739-2301) — "Family Business" de Dick Goldberg avec Peter Boretski, Joseph Daniels, Jan Muszynski, Louis Negin, Daniel Libman, Gëy Sanvido. Mise en scène: Sean Mulcahy. Tous les soirs 20 h 30. Matinées, mar.: 13 h 30.

ÉGLISE ST-PATRICK, boul. Dorchester (coin Beaver Hall Hill) — Le Choeur de St. Paul's Cathedral, Londres, lun.: 18 h 00. Programme: des oeuvres de Naylor, Vittoria, Sweelinck Schutz, Ralph Vaughan Williams, Mark Blatchy, Healey Willan, Lennox Berkeley et Bernard Rose.

LE HUISSIER, 2 Le Royer, Vieux-Montréal — Jo-Blow and The Vitamine Pills, groupe new-wave, sam., dim.: 21 h 30, 22 h 45, 23 h 30, 24 h 30.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven., sam.: 21 h 30, 1 h 00. "Big Time", Sarah & The Chicago Machine In, du 25 au 30 juin.

PLANÉTARIUM, 1000 ouest, St-Jacques — (872-4530) — "Revoyons Jupiter", jusqu'au 21 août. Relâche lundi.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Les nuits de l'Indiva" de Jean-Claude Germain. Interprété par Nicole Leblanc. Mar. à sam.: 21 h 00.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — L'Organisation O présente "De force je déchire ma camisole, suite et fin", avec Danielle Proulx, Johanne Fontaine, France Labrie. Mar. à ven.: 20 h 30.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613)237-4400 — Théâtre — Studio: "La Sagouine" d'Antonine Maillet (en anglais). Sem.: 20 h 00.

ÉGLISE ANGLICANE, 33 rue Wolfe, Lévis — Le Sakatou présente pour les enfants: "Chocolat mes fruits ont disparu", lun.: 15 h 00. et "Comment t'sens-tu dans ton assiette", lun.: 19 h 30. (8 ans et plus).

PARC MUNICIPAL DES PLAINES, en face du Musée — Le Sakatou présente pour les enfants: "Chocolat mes fruits ont disparu", mar.: 15 h 00. Inf.: (418)692-4594.

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE, Saint-Marc-sur-le-Richelieu, Transcanadienne sortie 112, 1-(514) 584-2226 — "Bonne fête maman", comédie épico-quotidienne d'Elizabeth Bourget avec Béatrice Picard, Aubert Pallascio, Carmen Tremblay, Louise St-Pierre, Roch Aubert, Denis Roy. Mar. à ven.: 21 h 00.

CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON, Sainte-Marguerite, Autoroute 15, sortie 69 (861-3988) — "Citrouille" de Jean Barbeau avec Denis Mercier, Christine Paquette, André Samson, Verna Hubert. Mar. à ven.: 20 h 30.

LA RELÈVE À MICHAUD, Calixa-Lavallée, Autoroute 30 est, sortie 149, 1-(514) 583-3776 — "La Vénus d'Emilio", comédie de Jean Barbeau avec France Castel, André Cartier, et Claude Michaud. Mar. à ven.: 21 h 00.

THÉÂTRE BEAUMONT-SAINT-MICHEL, Saint-Michel de Bellechasse (418) 884-2839 — Quatre sketches sautillants d'Alan Ayckbourn avec Pierre Thériault, Colette Brossoit, Normand Chouinard, Lionel Villeneuve, Hélène Loiselle.

THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE, Chemin St-Louis, Sainte-Foy, Québec (418) 692-0205 — "Volpone ou le Renard", satire de Benjamin Jonson avec Jean-Marie Lemieux, Yves Jacques, Diane Jules. Spectacles à 21 h 00.

THÉÂTRE-DE-LA-FENIÈRE, 1500 La Fenière, Ancienne-Lorette, Québec (418) 872-1424 — "Le voyage à trois", comédie de Jean de Létraz. Mise en scène: Michel Gariépy. Spectacles à 21 h 00. Jusqu'au 26 juin.

THÉÂTRE DE L'ÎLE, 1 rue Wellington, Hull (711-6669) — "Blaise", un vaudeville de Claude Magnier avec Roger Labelle, Dolorès Duhaime, Louise Bourgeois, Gaston Michaud, Jenny Crustin, Monique Mercier, Bernadette St-Jean, Marie-France Bolduc. Mar. à ven.: 20 h 30.

THÉÂTRE DU MONT JACOB, Jonquière (418) 547-5771 — "Allô! allô!" de Pierre Goulet avec Roger Lebel, Nathalie Naubert, Ghislain Tremblay, Anne Villeneuve. Spectacles à 20 h 30.

THÉÂTRE DU MANOIR SAINT-CASTIN, 99 chemin du Tour du Lac, Lac Beauport (418) 849-4277) — "Les fiancés de l'armoire à linge" de Joe Orton avec Catherine Bégin, Jacques Galipeau, Michel Daigle, Marie-Christine Perreault, Yves Bourque et Albert Millaire. Sem.: 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE, Eastman, comté de Brome, autoroute des Cantons de l'Est, sortie 106. (514) 297-2862 — "Tournez, chevaux de bois" de Louis-Georges Carrier et Léon Bernier avec en autre Jean-Louis Millette. Sem.: 21 h 00.

THÉÂTRE DES PRAIRIES, Notre-Dame-des-Prairies, comté de Joliette, Autoroute de la Rive-Nord, sortie 122. (756-0559) — "Histoire à dormir debout" d'Alan Ayckbourn avec Michèle Deslauriers, Louis de Santis, Anne Caron, Marthe Choquette, Normand Lévesque, Jean-Pierre Chartrand, Louise Gamache, Claude Maher. Mar. à ven.: 21 h 00.

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU, Côteau-du-lac, Autoroute 20 ouest, sortie 17 (456-3224) — "Qui trop embrasse" de Joyce Rayburn avec Réjean Guénette, Claude Préfontaine, Sylvie Beauregard, Lucile Papineau, Yvan Canuel. Sem.: 20 h, 30. Jusqu'au 30 août.

THÉÂTRE SUN VALLEY, Sainte-Adèle, Autoroute des Laurentides sortie 67 (229-6655) — "Pantoufle" d'Alan Ayckbourn avec Pierre Dufresne, Louis Lalande, Gisèle Dufour et Lisette Guertin. Mar. à ven.: 21 h 00.

THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT, 2405 Île Charron, Longueuil (651-5250) — "Les Bâtards" de Robert Thomas avec Réjean Lefrançois, Janine Mignolet, Robert Thomas. Sem.: 21 h 00.

THÉÂTRE DU VIEUX FORT, Vieux Fort, 2000 de Bourgogne, Fort Chambly, route 116 (676-5016) — "Le bonheur, c'est pas bon pour la santé", comédie de Louise Matteau.

TÉLÉVISION

LUNDI

2 CBFT

10.10 Ouverture et horaire
10.15 En mouvement
10.30 You You
Découvertes des cinq incroyables modes de perception que sont les sens.
10.45 Oum, le dauphin blanc
Dessins animés
11.00 Magazine-Express:
La période post-natale avec Nicole Hébert-Marchand infirmière. — "La laine, quand, comment?" avec Béatrice D. Dumouchel, tisserande.
11.30 Un animal, des animaux:
La vache
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Sur des roulettes
Jeux-questionnaire
13.00 Reflets d'un pays
De Carleton: l'élevage du vison; l'élevage du mouton; la pisciculture; la transformation du bourgot ou bigorneau.
13.55 Téléjournal
14.00 Documentaires
Le guide parfait du cycliste; symbiose une île en quête d'un lieu d'attache; le marché Jean-Talon
14.30 Cinéma:
"Robinson et le triporteur" (Fr.-It. 59) Comédie réalisée par Jack Pinoteau avec Darry Cowl, Béatrice Altariba et Don Ziegler.
16.00 Animagerie
16.30 Sol et Gobelet
17.00 La femme bionique
18.00 Ce soir:
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.30 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Pistroli
Variété où se côtoient des chansonniers Acadiens et des interprètes de musique traditionnelle:
19.30 A Contrepoids
Jeux-questionnaire
20.00 Scénario
"Rose et Henri" (2e de 4). Pièce d'André Caron avec Juliette Pétrie, Paul Guèvremont, Monique Joly, Amulette Garneau et Nicole Lecavalier.
20.30 Télé-sélection
"Le concierge revient de suite (Fr. Suisse) Policier réalisé par Michel Wyn avec Jacques Balutin, Maurice Barrier et Jo Tafanelli.
22.30 Le téléjournal
23.10 Nouvelle du sport
23.20 Splendeurs et misères des courtisanes
D'après l'oeuvre de Honoré de Balzac, vaste fresque satirique de la vie politique parisienne au siècle dernier.
0.20 Ballet Bhakti
Chorégraphie cinématographique de Maurice Béjart.
1.20 Le téléjournal

10 CFTM

10.55 Horaire
11.00 Fanfan Dédé
11.30 Gronico et Cie
12.00 Entre deux nuages
12.15 Le dix vous informe
12.30 Les arpents verts
13.00 Votre amie Suzanne:
"L'esthétique", "La coiffure", "Arts et métiers".
14.00 Ciné-quiz:
"La main à couper" (Fr.-It. 1973). Drame policier réalisé par Étienne Périer, avec Léa Massari, Michel Bouquet et Bernard Blier.
16.00 Alerte dans l'espace
17.00 Janette veut savoir:
"A quoi sert d'être la femme d'un homme politique?"
18.00 Le dix vous informe
18.30 Ma sorcière bien-aimée
19.00 Chips
20.00 Dominique
20.30 Hawaii 5-0
21.30 Un air d'été:
Avec Michel Jasmin
22.30 La quotidienne — tirage
22.31 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.15 La couleur du temps
23.30 L'homme de fer
24.30 Auto-patrouille
1.00 Les incorriptibles
2.00 CFTM-TV

17 RADIO-QUÉBEC

15.30 Carcajou et le péril blanc
"Le passage des tentes aux maisons" marque chez les Amérindiens l'impact culturel et les transformations qu'a fait subir la civilisation de l'homme blanc à un mode de vie traditionnel et ancestral.
16.30 Portrait d'artiste
"Waclaw Nijinsky" danseur.
17.30 A la recherche des pays de la Bible:
"Les Philistins". Ce peuple a toujours eu une vilaine réputation. Qui étaient donc ces guerriers agressifs et comment vivaient-ils.
18.00 Une autre histoire des Pays d'en haut.
Documentaire sur le Nord.
18.30 La petite Lulu:
Dessins animés.
19.00 Fleur de Macadem:
Talk show avec Jean-Pierre Ferland et Marie Hélène Poirier. Politique sport et culture.
20.00 Science et fiction:
Un magasine à caractère scientifique traitant d'astronautique, de science-fiction et des ovnis.
20.30 Les lundis de Pierre Nadeau:
Une émission qui aborde différents sujets de l'actualité politique tant sur la scène québécoise, canadienne, qu'internationale.
21.30 Ce soir en fête:
Dans le cadre de la fête nationale des Québécois, spectacle avec: Stephen Faulkner, Louise Portal, Jocelyn Bérubé, Diane Tell, Plume, les soeurs McGarrigle, Angèle Arsenault et Offenbach.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes:
Mes mains ont la parole: "L'histoire d'un petit chien dalmatien. Je veux être toi: "Je veux être potier".
10.15 Feuilleton:
"Des lauriers pour Lila"
10.30 Société d'aujourd'hui:
Des auteurs face à leurs lectrices: Geneviève Gennari, Pierre Cosson, Frantz André Burquet.
11.30 Midi-première:
Inv.: Charles Aznavour
12.00 Regard de femme:
"Demain, les surgelés" Reportage dans une usine de produits surgelés. Un traiteur explique les secrets des produits surgelés. Le professeur Apfelbaum parle de qualité nutritive.
13.00 Les grands mystères de la musique:
Orchestre de chambre de Radio-France. Sous la direction de Bruno Amaducci. Anne-Marie Blanzat, soprano et Anne Barteloni, mezzo-soprano; solistes. "Stabat Mater" de Pergolese.
14.00 La cuisinerie
14.30 Thalassa
Le journal de mer
15.00 Des chiffres et des lettres
15.20 Passez donc me voir
15.40 Actualités régionales:
"Le Sud-Est de la France"
17.00 Pour les jeunes:
A 2000 - thème: "La soif de l'an 2000". Les couleurs du temps — en direct du Festival du Film de Cannes: "Les animaux et le cinéma fantastique".
17,45 Feuilleton:
"Des lauriers pour Lila"
18.00 Société d'aujourd'hui:
Cette semaine, "Aujourd'hui madame" fête son 10ième anniversaire. En compagnie de Michèle Perein, Françoise Dorin et Régine Crespin.
19.00 Midi-première:
Inv.: Annie Cordy
19.30 Regard de femme:
On célèbre des femmes qui ont marqué l'année 1979. Soeur Teresa de Calcutta, Mme Pinta Silgo, Emma Bonino, les comédiennes Nastasia Kinski et Marianne Sergent, la cantatrice Kirite Kanawa.
20.30 Les grands mystère de la musique:
Orchestre de chambre de Radio-France. Sous la direction de Bruno Amaducci. Au programme: Torelli - Scarlatti - Giminiani.
21.30 La cuisinerie
22.00 Thalassa
Le journal de mer
22.30 Des chiffres et des lettres
22.50 Passez donc me voir
23.15 Actualités régionales:
"Le Sud-Est de la France".

6 CBMT

10.00 A thought for Today
10.05 CBC Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Coronation Street
12.30 Wok with Yan
13.00 V.I.P.
13.30 This land
14.00 The Edge of Night
14.30 Access
15.00 The Bob MacLean Show
16.00 Beyond Reason
16.30 All in the Family
17.00 The Beachcombers
17.30 The Mary Tyler Moore Show
18.00 The city at Six
19.00 Happy Days
19.30 House calls
20.00 The white shadow
21.00 M.A.S.H.
21.30 WKRP in Cincinnati
22.00 Newsmagazine
22.30 This land
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 Mind Your Language
24.15 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercice
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 Definition
11.00 Montreal summer
11.30 Street talk:
"In today's world can teachers' teach?"
12.00 The Flintstones
12.30 Rocket Robin Hood
13.00 It's your move
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 The Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Circus
20.00 Headline hunters
20.30 CTV special:
"Debbie Boone... the same old brand new me"
21.30 The CTV Monday Movie:
"Voyage of the damned" part 2, avec Max Von Sydow, Malcolm McDowell, Faye Dunaway.
23.00 National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Sweet Charity" (1969) avec Shirley MacLaine, Ricardo Montalban, Chita Rivera.
2.45 Emergency
3.45 Sign Off

MARDI

2 CBFT

8.40 Ouverture et horaire
8.45 En mouvement
9.00 Le jardin de Pierrot
Chansons, dessins, danses et mimes.
9.15 Fablio le magicien
Dessins animés d'après le fables de La Fontaine
9.30 Magazine-Express:
"Psychologie" avec Bertrand Roy, psychologue. "La violence et la criminalité", "La femme et ses droits" PAR Me Marielle Baribeau.
10.00 Heidi:
Dessins animés. Histoire d'une petite fille infirme qui vit à la montagne.
10.30 Messe de la St-Jean:
En direct de l'Église St-Jean Baptiste de Montréal, cérémonie présidée par Mgr. Paul Grégoire.
12.00 Les Pierratafeu
12.30 Sur des roulettes
Jeux-questionnaire
13.00 Reflets d'un pays
de Moncton
13.55 Le téléjournal
14.00 DOcumentaires
Le Fort Ingall, qui servit autrefois de sentinelle avancée près du lac Témiscouata. La pierre à coton: l'amiante.
14.30 Cinéma:
"Amour grenouille et ogre" (Can.)— Conte de fée réalisé par Jim Henson avec Trudy Young et Gordon Thompson.
16.00 Animagerie
16.30 Déclic
17.00 Daniel Boone
18.00 Ce soir
18.25 Nouvelles du sport
18.30 Le son des Français d'Amérique
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 Capitaine et rois
Drame de pionniers réalisé par Douglas Heyes et ALlen Reisner.
21.00 Fête nationale du Québec.
22.30 Le téléjournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Ainsi va la vie
"Ceux et celles qui vivent à la Baie James"
0.20 Cinéma:
"En effeuillant la marguerite" (Fr. 56) Comédie réalisée par Marc Allégret avec Daniel Gélin, Brigitte Bardot, Robert Hirsch et Jacques Dumesnii.

10 CFTM

10.55 Hòraire
11.00 Fanfan Dédé
11.30 Gronigo et Cie
12.00 Entre deux nuages
12.15 Le 10 vous informe
12.30 Ah! quelle famille
13.00 Votre amie Suzanne:
"La nutrition", "Médecin de famille"
14.00 Ciné-Quiz:
"Amour et biologie" (Am. 1972) Comédie réalisée par Jerry Paris, avec Connie Stevens, Ken Berry, Gail Fisher, Steve Franken et Henry Gibson.
16.00 Les mystères de l'Ouest
17.00 Janette veut savoir:
"Qui sont les danseurs de folklore?"
18.00 Le 10 vous informe
18.30 Ma sorcière bien-aimée
19.00 La grande vallée
20.00 Les Brillant
20.30 Mini-séries:
"Les aventures de Lagardère"
21.30 Un air d'été:
Avec Michel Jasmin
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.15 La couleurs du temps
23.30 L'homme de fer
24.30 Auto-patrouille
1.00 Coup de filet
1.30 CFTM-TV

99 TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes:
"Les quat'z amis". "Des livres pour nous. "Mes mains ont la parole".
10.15 Feuilleton:
Des lauriers pour Lila.
10.30 Société d'aujourd'hui:
"Le stress". Avec le professeur Cloarec de l'Hôpital Tenon et le professeur Cazamian, prof. d'agronomie.
11.30 Midi-première:
Inv.: Charles Aznavour.
12.00 Question de temps:
"Trois techniques chirurgicales de pointe". 1) L'opération Harrington: qui permet de soigner et guérir les sujets atteints de scoliose grave. 2) La chirurgie réparatrice de la main. 3) Nouvelle thérapie pour soigner les angiomes (taches de vin).
13.10 Numéro un:
Spécial Festival de Cannes: Palmarès. Dans la grande salle du Palais du Festival.
14.00 Connaissance:
"Un cerveau dans une tête d'épingle". Reportage sur les diverses utilisations des micro-processeurs.
15.00 Télé-série:
"Étranger d'où viens-tu?" avec Stéphane Bouy, Jean-Pierre Adreani et Monique Lejeune.
15.30 Actualités régionales;
"Paris, l'Ile de France".
17.00 Pour les jeunes:
"Les quat'z amis". "Des livres pour nous. "Mes mains ont la parole".
17.45 Feuilleton:
Des lauriers pour Lila.
18.00 Société d'aujourd'hui:
Vers quels lendemains? A quoi pensent les femmes de 1980? Quel monde voient-elles se dessiner sous leurs yeux? Quels sont leurs sujets de préoccupation et d'espoir.
19.00 Midi-première:
Inv.: Marcel Merkès et Paulette Merval.
19.30 Questionnaire:
Claude Cheysson, un grand commis non conformiste spécialiste des pays du tiers monde qu'il connaît depuis 25 ans.
20.30 Gala de clôture du Festival de Cannes:
Michel Drucker remet leur prix aux Lauréats, dans la grande salle du Palais du Festival.
21.30 Connaissance:
Vasco de Gama. Le trésor des Indes. L'expédition de reconnaissance préparée par le roi Manuel alors que le vaisseau portugais suivit la côte d'Afrique jusqu'au Cap Bonne Espérance pour se rendre aux Indes.
22.30 Télé-série:
"Étranger d'où viens-tu? avec Stéphane Bouy, Jean-Pierre Adreani et Monique Lejeune.
23.00 Actualités régionales:
"Paris, l'Île de France".

17 RADIO-QUÉBEC

15.30 Les lundis de Pierre Nadeau:
Une émission qui aborde différents sujets de l'actualité politique tant sur la scène québécoise, canadienne, qu'internationale.
16.30 Comme des chiens en pacage:
Tourné lors du 50ème anniversaire de la ville de Rouyn-Noranda, un document qui nous donne une vue d'ensemble sur l'Abitibi, à travers les danses et fêtes populaires.
17.30 La publicité au Québec
18.00 Les aventures crabuleuses:
La vie des crabes et des créatures vivant dans les profondeurs de la mer.
18.30 Encyclopédie Britannica:
"Au coeur des volcans". On dénombre plus de cinq cents volcans actifs à travers le monde. Ce soir nous étudions ces volcans et les conséquences pour les hommes qui vivent à leur proximité.
19.00 Fleur de macadam:
Animé par Jean-Pierre Ferland et Marie-Hélène Poirier.
20.00 Ressources de l'enfance exceptionnelle:
"La pédagogie curative". En compagnie du penseur Rudolph Steiner, une nouvelle approche psychanalytique au service de l'enfance exceptionnelle.
20.30 L'écran géant:
"Le vieux pays ou Rimbaud est mort". Film Canado-Français réalisé en 1977 par Jean-Pierre Lefebvre.

6 CBMT

10.00 A though for Today
10.05 CBC 6 Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Coronation Street
12.30 Wok with Yan
13.00 V.I.P.
13.30 This Land
14.00 The Edge of Night
14.30 Thirty from Toronto
15.00 The Bob MacLean Show
16.00 Beyond Reason
16.30 All in the Family
17.00 The Beachcombers
17.30 The Mary Tyler Moore Show
18.00 The City at Six
19.00 Happy Days
19.30 Galloway's Gallery
20.00 "Run cowboy run"
This action-packed documentary explores the rugged and exciting life of Canada's cowboy heroes as Rick Nelson.
21.00 T.B.A.
22.30 The rare breed
"Custodians of the soil"
23.00 The National
23.27 City Tonight
23.45 The Good Life
24.15 Station closing

12 CFCF

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercise
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 Montreal summer
11.30 Street talk: "Should Gov't keep out of business"
12.00 The Flintstones
12.30 Rocket Robin Hood
13.00 It's your move
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The price is right
18.00 Pulse
19.00 Different strokes
19.30 Stars on Ice
20.00 Nobody's perfect
20.30 Laverne & Shirley
21.00 The Stockard Channing Show
21.30 Taxi
22.00 Hart to hart
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Checkered flag or crash" Comédie dramatique (1977). Avec Joe Don Baker, Larry Hagman, Susan Sarandon.
2.00 Sign off

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "The nude bomb": Sem.: 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
ATWATER II, Plaza Alexis Hihon (935-4246) — "Silent Scream": Sem.: 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35.
ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — The consequence": Sem.: 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "The black stallion": Sam. à mar.: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Emmanuelle in America": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Up": 13 h 24, 16 h 14, 19 h 04, 21 h 54.
BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Carrousel d'amour": 12 h 00, 15 h 15, 18 h 35, 22 h 00. "Dans la chaleur de Julie": 13 h 40, 16 h 55, 20 h 20.
BONAVENTURE I, 1 Place Bonavenrure (861-2725) — "The Island", Sem.: 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10.
BONAVENTURE II, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "All that jazz": Sem.: 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Les muppets ça c'est du cinéma", 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30. "Le trésor de la montagne sacrée": 12 h 50, 16 h 20, 19 h 50.
BROSSARD II — "Galactica les cylons attaquent": 14 h 05, 17 h 45, 21 h 25. "Hulk revient": 12 h 15, 15 h 55, 19 h 35.
BROSSARD III — "Cul de chemise": 14 h 30, 17 h 50, 21 h 30. "Quatres mercenaires d'El Paso": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Cul et chemise": 14 h 35, 18 h 00, 21 h 30. "Django défie Sartana": 12 h 50, 16 h 15n 19 h 45.
CHAMPLAIN II — "Kramer contre Kramer": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Jeux d'amour chez les adolescentes": 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. "Liaison clandestine à l'hôtel Kleinhoff": 13 h 10, 16 h 30, 19 h 50.
CHATEAU II, — "Le secret de la banquise": 13 h 00, 17 h 10, 21 h 20. "Souffle de la tempête": 15 h 05, 19 h 15.
CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Justice pour tous"13 h 00, 17 h 20, 21 h 35. "L'express de minuit": 15 h 10, 19 h 30. Salle II: "Le convoi":12 h 00, 16 h 05, 20 h 15. "Le champion: 13 h 50, 18 h 00, 22 h 05.
CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Jonathan Livingston le goéland": Sem.: 19 h 30. "Harold et Maude": Sem.: 21 h 15. Fermé mardi.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche jusqu'au 11 septembre.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve 879-4349) — "Nas" de Marcel Pagnol, Lun.: 20 h 30. "Lettres de mon moulin" de Marcel Pagnol, Mar.: 20 h 30.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Urban Cowboy": 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Les moissons du ciel": 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.
COMPLEXE DES ARDINS II — "Manhattan": 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS III — "L'Ile aux mille plaisirs": 12 h 10, 15 h 15, 18 h 20, 21 h 25. "Les passions de Monique": 13 h 45, 16 h 50, 19 h 55.
COMPLEXE DESJARDINS IV — "Les bons débarras": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The island": 13 h 10, 15h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
CÔTE-DES-NEIGES II — "Galactica les cylons attaquent": 13 h 25, 17 h 10, 21 h 00. "Hulk revient": 15 h 20, 19 h 10.
COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Enlève ton slip": 18 h 50, 22 h 10. "Images d'amour": Sem.: 20 h 40. "Le sexe qui parle no 2": Sem.: 19 h 40.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Galactica les cylons attaquent": 14 h 30, 18 h 00, 21 h 40. "Hulk revient": 12 h 50, 16 h 20, 19 h 50.
DAUPHIN I, 2396 est Beaubien (721-6060) — "Les muppets, ça c'est du cinéma": 14 h 30, 18 h 00, 21 h 40. "Le trésor de la montagne sacrée": 12 h 40, 16 h 15, 20 h 00.
DAUPHIN II — "L'adolescente": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Urban cowboy": Sam. à mar.: 13 h 10, 14.15 h 45, 18 h 20, 20 h 55.
DORVAL II — "Up the academy": Sam. à mar.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20, 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
DORVAL III — "Bronco Billy": Sam. à mar.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "The nude bomb": Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE II — "All that jazz": Sem.: 19 h 00, 21 h 15.
ÉLYSÉE, 35 Milton (842-6053) — "Le mariage de Maria Braun": Sem.: 19 h 15. "Répétition d'orchestre": Sem.: 21 h 30. Mardi fermé.
ÉLYSÉE II — "Les célébrations": Sem.: 19 h 30, 21 h 30. Mardi fermé.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Jeu d'amour chez les adolescentes": Sam. à mar.: 14 h 40, 18 h 00, 21 h 25. "Liaison clandestine à l'hôtel Kleinhoff": Sam. à mar.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40.
GREENFIELD II — "Coup de gueule": Sam. à mar.: 14 h 25, 18 h 00, 21 h 30. "4ème rencontre": Sam. à mar.: 12 h 45, 16 h 10, 19 h 45.
GREENFIELD III — "À nous les belles danoises": Sam. à mar.: 15 h 00, 18 h 25, 21 h 45. "Aime-moi assassin": Sam. à mar.: 13 h 00, 16 h 30, 19 h 50.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "One page of love": 12 h 10, 14 h 55, 17 h 40, 20 h 25. "Stroke of nine": 13 h 35, 16 h 25, 19 h 10, 21 h 50.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon e. (725-7000) — "Culet chemise": 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. "Les quatre mercenaires d'El Paso": 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.
KENT, 6100 ouest, Sherbrooke o. (489-9707) — "The shining": 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10.
KENT II, — "Bronco Billy": 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Urban cowboy": Sam. à mar.: 13 h 10, 15 h 40, 18 h 15, 20 h 50.
LA CITÉ II, — "Apocalypse now": Sam. à mar.: 12 h 50, 15 h 30, 18 h 10, 20 h 50.
LA CITÉ III, — "Being there": Sam. à mar.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 20 h 55.
LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Le jour de la fin du monde": Sem.: 21 h 15. "Doux, dur, dingue": Sem.: 19 h 10.
LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Jeux d'amour chez les adolescentes": Sam. à mar.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 35. "Liaison clandestine à l'hôtel Kleinhoff": Sam. à mar.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50.
LAVAL II, — "Le secret de la banquise": Sam. à mar.: 13 h 00, 17 h 15, 21 h 20. "Souffle de la tempête": Sam. à mar.: 15 h 05, 19 h 15.
LAVAL III, — "À nous les belles danoises": Sam. à mar.: 13 h 35, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 45. "Parties fines": 12 h 20, 15 h 00, 17 h 45, 20 h 25.
LAVAL IV, — "Arrête de ramer t'es sur le sable": Sam. à mar.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35. "La chouette équipe": Sam. à mar.: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40.
LAVAL V, — "Coup de gueule": Sam. à mar.: 14 h 25, 18 h 05, 21 h 40. "Inspecteur Buldozer": Sam. à mar.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 45.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chemedey (687-5207) — "Cul et chemise": 14 h 25, 17 h 55, 21 h 25. "Mancho Callahan se déchaîne": 12 h 45, 16 h 15, 19 h 45.
LAVAL-ODÉON II, — "Les muppets ça c'est du cinéma": 14 h 50, 18 h 25, 21 h 50. "Le trésor de la montagne sacrée": 13 h 00, 16 h 35, 20 h 10.
LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "The shining": 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10.
LOEW'S II, — "Friday 13th": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
LOEW'S III, — "Up the accademy": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
LOEW'S IV, — "The long riders": 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25.
LOEW'S V, — "The bear island": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.
MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Galactica les cylons attaquent": Sam. à mar.: 12 h 45, 16 h 25, 20 h 05. "Hulk revient": Sam. à mar.: 14 h 40, 18 h 20, 22 h 00.
MASCOUCHE II, — "Le jour de la fin du monde": Sam. à mar.: 13 h 15, 17 h 30, 21 h 40. "Les chaînes du sang": Sam. à mar.: 15 h 20, 19 h 30.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Les visiteurs d'un autre monde": 13 h 50, 17 h 00, 20 h 00. "Les 101 dalmatiens": 12 h 30, 15 h 30, 18 h 40, 21 h 45.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Gorp": Sam. à mar.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Château de rêves": 19 h 00. "Kramer contre Kramer": 21 h 00.
MONTENACH II, — "Désirs et passions d'un couple parisien": 19 h 05, 21 h 25 sauf lundi. 13 h 15, 15 h 35. "Aventures érotiques en Thaïlande": 20 h 10 sauf lun. Ciné Club: "Hair" (français) lun.: 20 h 00.
OUIMETSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Au-delà du bien et du mal": Lun.: 19 h 15, 21 h 45. "Le Casanova de Fellini": Mar.: 18 h 45, 21 h 30.
OUIMETOSCOPE II, — "L'espace d'un été", d'André Melançon, Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest, Bernard (277-4145) — "Les temps modernes": Lun.: 19 h 30. "C'était demain": Lun.: 21 h 30. "La loi de la ville" et "Un instant french", Mar.: 19 h 00. "L'arbre aux sabots": Mar.: 20 h 30.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Bronco Billy": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Galactica les cylons attaquent": Sam. à mar.: 12 h 45, 16 h 25, 20 h 05. "Hulk revient": Sam. à mar.: 14 h 40, 18 h 20, 22 h 00.
PARADIS II — "Le jour de la fin du monde": Sam. à lun.: 15 h 40, 19 h 45. Mar.: 15 h 05, 19 h 00. "Les monstres sont toujours vivants": Sam. à lun.: 13 h 30, 17 h 40, 21 h 40. Mar.: 13 h 00, 17 h 00, 20 h 50.
PARADIS III — "C'est l'apocalypse": Sam. à mar.: 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Un chant d'amour" de Jean Genet, "Rainbow's children" de Lloyd Williams, mar.: 13 h 00, 14 h 00, 15 h 00, 16 h 00, 19 h 00, 20 h 00, 21 h 00, 22 h 00. Lun.: 20 h 00, 21 h 00, 22 h 00, 23 h 00.
PARISIEN I, 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — "Le secret de la banquise": 13 h 10, 17 h 20, 21 h 30. "Souffle de la tempête": 15 h 10, 19 h 20.
PARISIEN II — "La cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.
PARISIEN III — "Gigolo américain": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 25.
PARISIEN IV — "Le tambour": 13 h 00, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.
PARISIEN V — "Et la tendresse bordel": 12 h 20, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 35.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595 — "The empire strikes back": 12 h 00, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 30.
PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The tin drum": 13 h 15, 15 h 45, 18 h 20, 21 h 00.
PLACE VILLE-MARIE II — "Being there": 12 h 40, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 55.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "One page of love": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Relatives are coming": 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 21 h 50.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Elles en veulent": 14 h 55, 18 h 05, 21 h 15. "Ces sacrées anglaises": 13 h 20, 16 h 35, 19 h 45.
RIVOLI II — "Les 12 travaux d'Astérix": 12 h 35, 15 h 35, 18 h 30, 21 h 30. "Lucky Luke la ballade des Daltons": 14 h 05, 17 h 00, 20 h 00.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Lancer, frappé": Lun. à jeu.: 21 h 00. "Dracula": lun. à jeu.: 19 h 00.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis 845-3222) — "À l'est de Berlin": 12 h 55, 16 h 20, 19 h 45. "Le vengeur aux poings nus": 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25.
SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Cordelia": 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Up the academy": Sam. à mar.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "The long riders": Sam. à mar.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
• Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
• Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
• Chaque parution coûte $8.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AIDES DOMESTIQUES

AIDE FAMILIALE demandée. Trois ou quatre jours par semaine. Garde d'un enfant de deux ans et demi. Entretien maison, modérément. Emploi stable. Débutant fin août. Références. Écrire à: Dossier #C-347, Case postale 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1 25-6-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

À VENDRE. Cause: départ. Meubles québécois décapés: commodes et tables. 842-0617. 30-6-80

ANTIQUITÉS

ALBERT ANTIQUES. Achat, vente, échange, Meubles, lampes, bijoux, horloges, montres de poche, porcelaines, verre, etc. 5042 avenue du Parc, 277-9555. 25-06-80

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

DÉCAPAGE, restauration de tous genres sur boiseries, portes et fenêtres. Traitement du bois et finition. Travail personnalisé. Estimation gratuite. Après 5 h, 737-3470 et 381-8461. 27-6-80

APPARTEMENTS À LOUER

CENTRE-EST, 2½ et 3½, meublés, propres et tranquilles. 282-1779. 14-7-80

QUÉBEC, en bordure des plaines d'Abraham, près colline parlementaire édifice prestigieux, vue grandiose. — Appartement à louer: 2 chambres à coucher. — 527-4059. JNO

AHUNSTIC, 1735 Henri-Bourassa est, 2-½; 170. — 3-½: $195. — 4-½: $245. Chauffés, eau chaude, équipés. 388-2826. 2-07-80

A SOUS-LOUER, du 1er juillet au 1er septembre, 5 pièces tout compris, 20 minutes de l'Université de Montréal et de l'hôpital Ste-Justine. Entre 13 h et 17 h. du lundi au vendredi, 731-4931 local 627 ou 470, Madame Lavoie. 25-06-80

OUTREMONT, 2½, meublé, chauffé, chambre fermée, grand foyer naturel, laveuse, sécheuse, téléphone, sous-sol de maison privée, $225/-mois tous comptes payés. 288-4429 (jour), 737-9032 (soir). J.N.O.

4½, $255 PAR MOIS, face Université de Montréal, très ensoleillé, 738-6759. 25-6-80

OUTREMONT, sous-sol 4 pièces, $158. par mois, tapis mur à mur, s'adresser à 630 Querbes, M. Thibault, app. 3, entre 10 et 5h. 25-6-80

WILDERTON, 6500. Près de l'Université de Montréal. 4½ tranquille avec balcon. Chauffé. Garage. Autres services fournis. Disponible immédiatement. Loyer raisonnable. 748-9213, sauf le samedi. 26-6-80

VERDUN, 4½, 3½ chauffés, cuisinière et réfrigérateur, service de buanderie, près du métro. 3982 Ross apt. #5, 769-4154. 26-6-80

CÔTE-DES-NEIGES, 4590 St-Kevin, 4½, 3½, 1 mois gratuit, très propres, 6 minutes de l'Université, tranquille. 739-0733, 737-2252. 25-6-80

RIDGEWOOD, 3½ à louer, $275, 2 mois sous-location $200. Libre 1er juillet, 737-3732, 875-5424 local 359. 25-6-80

ARTICLES À VENDRE

PIANO BALDWIN Acrosonic, parfaite condition $1,800, Disques collection centenaire Rachmaninoff complète, non usagée 5 albums, 15 microsillons $300. Encyclopédie Universalis 26 volumes, valeur $1,500. pour $1,000. Collection "Time-Life" "Les origines de l'Homme" 20 volumes, "Les grandes époques de l'Homme" 20 volumes, 14 volumes "Le monde des arts". 464-0983. 26-6-80

AUTOS/MOTOS

CHRYSLER Le Baron "Town & country" familiale, 1978, 38,000 km, brun, 8 cylindres, 318 pouces cubes, air climatisé, excellent état, particulier. 341-6196. 25-6-80

BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE, près de Place Bonaventure et Place Victoria. Au 926 St-Maurice, Montréal. Environ 2000 p.c. au moins. Très propre. Avec stationnement adjacent. Appelez Mademoiselle Bellizzi, 878-1078. 30-06-80

CHAMBRES À LOUER

AVOIR RÉFÉRENCES. St-Denis près métro Jean-Talon. Jour: 435-0277 ou 277-8092. 01-7-80

CONDOMINIUM

OTTAWA-OUEST, 2 ou 3 chambres à coucher, 1ère qualité vue magnifique, climatisé, piscine, squash, tennis, etc. Revenu garanti. Déductible pour impôt. Cat. 31. Entre 9 h et 5 h.: 687-3675. 25-6-80

VIEUX LONGUEUIL, Le Square, app. en co-propriété à vendre. 2 chambres à coucher, quartier résidentiel, piscine, sauna, gymnastique, salle de réception, dépanneur, près du métro et tennis. Faut voir! Pas d'intermédiaire. 674-7687. 26-6-80

COURS

POUR APPRENDRE L'ART DU VITRAIL, s'inscrire au Studio du Verre, 406 est, Notre-Dame, coin Bonsecours, Vieux Montréal. 842-6957. J.N.O.

COURS de rattrapage français et mathématiques aux niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquez au 738-1209. 30-6-80

DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 27-6-80

ENCAN

ENCAN PUBLIC DE TAPIS ORIENTAUX
Des centaines de tapis, d'origine orientale, provenant de marchands iraniens seront vendus par encan, au no. 1 Dieppe, Mart "D", Place Bonaventure.
Avant-première mercredi 25 juin, 10h à 17h, jeudi 26 juin, 10h à 19h.
Encan jeudi 26 juin, 20 h.
Inf.
Encanteurs Select Inc.
879-9035

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

ALUMINIUM
PORTES
FENÊTRES
REVÊTEMENTS
AUVENTS
326-0949
28-6-80

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, plâtre, stuco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-6361. JNO

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, bas de duplex 5½, foyer naturel, garage, app. électriques inclus, chauffé, libre 1er juillet. $525. 486-6728. 280

CARRÉ ST-LOUIS, 7 pièces rénovées, libre 1er juillet, $345/mois. Téléphone: 849-2914. 25-6-80

RUE ESPLANADE, face au parc Jeanne-Mance, 8½ meublé à sous-louer pour 1 an, $500 tout compris. 842-0617. 25-6-80

OUTREMONT. Ménage frais fait, chauffé, 272-0786. 25-6-80

OUTREMONT, haut de duplex chauffé, eau chaude, 7 pièces, 3 chambres, salle à manger, salon, 2 salles de bain, balcon, garage. 1er sept. $800. 731-5126 26-06-80

MARQUETTE, 6692, 7 pièces rénovées, cuisine et salle à manger modernes, chauffage électrique. Téléphone: 761-6439, 272-0351. 02-07-80

MAISONS MOBILES ROULOTTES

LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. 30-6-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

IDÉAL CHASSE ET PÊCHE
À vendre: Terre, 126 arpents (28 x 4.5), St-Valérien, Comté Rimouski, montagne, lac, maison à rénover, source, possibilité grand lac artificiel, $35,000. **Réjean, 514-526-4222.**
25-6-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

HOMMAGE À DUMOUCHEL. Album de 13 gravures: Ayot, Boisvert, Charbonneau, Pichet, Tousignant, Tremblay, Wolfe et autres. Exemplaire 3/50 tirés en 1972. Fait partie de grandes collections. Aucune offre raisonnable refusée. 270-6811. 25-6-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Au moins deux ans d'expérience. Sténo-dactylo bilingue. Bureau situé Place du Canada.
878-9381
30-6-80

ATTENTION OCCASION UNIQUE. Couple de concierges avec expérience demandé. Centre-ville, conciergerie 12 appartements, stationnement, loyer, électricité, gaz, jardin fournis. Références exigées. 937-4803. 25-6-80

MANNEQUINS demandés, 18 ans et plus, pour défilés de mode, photos commerciales. Pour informations: Productions Elite, 845-2996 27-06-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

La Galerie MACHIN CHOUETTE
C'est aussi une boutique de cadeaux!
Promenade La Cité
3875 avenue du Parc, Montréal,
Tél: 845-4615
25-6-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRETAIRE JURIDIQUE. Bureau d'avocats du centre-ville demande une secrétaire juridique avec expérience minimum d'un an. Doit être bilingue, langue maternelle française. Appelez Hélène 875-6446. 27-06-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DES ROSIERS
Le Maître Courtier

REPENTIGNY, propriété impeccable, 9 pièces avec piscine creusée, paysagé, secteur tranquille près de tous services. MLS **Gilles Gingras, 585-5441, 585-3830.**

REPENTIGNY, split-level, 62 x 30 style Montagnard, salle de séjour, foyer, garage, beaucoup d'extras. MLS **Estelle Prénoveau 585-5441, 586-2195.**
25-6-80

de FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE

BROSSARD

Superbe cottage **"CHATEAUNEUF DE SARATOGA 1977",** 4 chambres, 2 salles familiales, cuisine équipée du poêle "Jenn-Air", four encastré, four micro-ondes, air climatisé, système d'alarme, hyp. $59,000 à 10¼% due 1983, secteur de choix.
Informations:
(514) 286-1204
J.N.O.

ÎLES-DE-LA MADELEINE
Maison de 7 pièces avec étable, et 2½ acres de terrain, proximité de la mer, située à la Pointe Basse, libre le 15 juillet 80.
Tél.: Montréal 671-2804

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A CHAMBLY: Cottage 3 ch. à coucher, luxueux. 1600 p.c., garage, foyer pierre, vue sur le bassin dans le golf de Chambly, $76,000. Site enchanteur, directement du contracteur. Jour: 252-9665, soir: 679-4387 A. Jean. 30-6-80

STE-FOY, Québec, 3444 Chemin St-Louis. Joli bungalow, pierres briques, vue fleuve, paysagé, près de l'Université Laval et de Place Laurier, hypothèque: 10¼%, bureau ou logement au sous-sol. (418)651-9583 (de 9 h à 13 h.). JNO.

ST-HILAIRE: Excellente propriété tout brique, 8 pièces vraiment spacieuses. Foyer, garage. Vue Superbe! Terrain 100 x 150 magnifique. Appelez Fabienne Boulanger 467-1578, 467-1120, MONTREAL TRUST COURTIER 25-06-80

REPENTIGNY, aubaine $77,000. Split-level, terrain 9,000 pi., salle de séjour, foyer, garage, climatisation, tapis, cuisine équipée, système d'alarme, irrigation. Pas d'agents. 581-6464. 1-07-80

ST-PIE-DE-BAGOT, $149,000. Faut voir! Près de la rivière. Canadienne authentique, 1863, pierres de taille. Complètement rénovée, chauffage électrique, 3 foyers, possibilité de 5. Taxes: $159. Françoise Benoit, 653-2496, 653-9193. MONTREAL TRUST COURTIER 25-06-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal
Services immobiliers

LANORAIE
Jolie maison canadienne, (1974), chauffage électrique, 3 chambres à coucher, site paisible avec 24 arpents semi-boisés. MLS. ROBERT BINETTE 354-0360, 256-8675.

N.D.G.
Construit 1951. Duplex spacieux, pierre et brique, cuisine moderne et coin de déjeuner. 2 garages, grand jardin, près des transports, magasins, écoles. A. Ortenberg 487-2202, 489-5321. 25-6-80
COURTIER

REPENTIGNY, 7 pièces, coin de rue paysagé professionnellement, cuisine équipée, foyer, garage, salle de séjour système d'alarme, irrigation. $77,000. Pas d'agent. 581-6464. 25-6-80

ST-HUBERT: Terrain agricole 5.5 acres avec très belle maison, 5 pièces, bâtiment tout aluminium, Le propriétaire a aussi permission avec un associé de cultiver 143 acres voisin pour 8 ans. Lucette Brennan 672-6450, 465-3847. MONTREAL TRUST COURTIERS 25-06-80

PROPRIÉTÉS COMERCIALES À VENDRE

LAVAL. Centre commercial et professionnel. Revenus nets: 10%, Comptant minimum: $300,000. Claude Lévesque, 327-2886, 585-2202. San Remo courtier. 27-06-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine
suite 108, Montréal
(Métro Peel)
J.N.O.

Moi j'ai fait mon choix
J'ai choisi Alter Ego et j'ai rencontré un partenaire qui correspond vraiment à ma personnalité.
SERVICE DE RENCONTRES

du lundi au vendredi de 13 hre à 21 hre
871-9673
1 Place Ville-Marie, suite 3235, Mtl, P.Q.
alter ego

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

PRENDRAIS ENFANTS, 8 à 15 ans, séjour de vacances à la campagne, vie de famille, activités diverses. Écrire Marc LeBoulangé, 550 Côte Rouge, Oka, J0N 1E0. 25-6-80

TERRES/TERRAINS

NON ZONÉ AGRICOLE
MONT ORFORD, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. $0.12 à $0.20 le p.c. Conditions faciles. Frais virés:
1-514-297-3163
J.N.O.

VENTES

VENTE DE LIQUIDATION. Somptueux articles pour la maison, le bureau, cadeaux, tissus, "gadget". Bas prix, bons achats. Les 25, 26 et 27 juin, de 12 h à 6 h, 1000 de la Montagne, Lagauchetière. 866-1893. 25-06-80

VOYAGES

PARIS, $499., FLORIDE, $189., MEXIQUE, avion - auto, $389. EURO-AMERICAN, 878-1085 J.N.O.

Nous n'irons plus au bois...

Gare au feu!
CONSERVATION QUÉBEC

Les Mohawks et l'État de New York

Un affrontement orchestré par des Blancs

par Rémi Savard et Robert Vachon

Dans un article à propos de Saint-Régis (LE DEVOIR, 4 octobre 1979), nous écrivions: «Tout porte à croire que les autorités de l'Etat cherchent à susciter des actes de violences aux abords du camp des assiégés, pour mieux justifier ensuite une intervention des forces de l'ordre».

C'était il y a neuf mois, soit quelque deux mois après que les Traditionalistes se soient barricadés pour résister à l'application de mandats émis par un Grand Jury de l'Etat contre environ deux douzaines d'entre eux, à la suite des incidents mineurs survenus quelques semaines auparavant.

Depuis lors, la détermination et le calme des Traditionalistes ne se sont pas démentis, malgré les nombreux gestes d'intimidation à leur endroit de la part du Tribal Council, ce gouvernement fantoche maintenu en place par l'Etat de New York. Le 9 avril, le juge Jan Plumadore rendait son jugement sur la question soulevée par les avocats des Traditionalistes, relativement aux incidents de l'été dernier: selon le magistrat, l'Etat a pleine juridiction sur le territoire Mohawk, et «...the Indians at St. Regis are legally just that, St. Regis Indians, despite the fact that most are ethnically Mohawk. Whatever their revived cultural identity may be, it changes their legal status no more then that of the average U.S. citizen who traces his/her ancestry back to England, Poland, Germany, Ireland, China, Africa or wherever». Une telle décision eut pour effet principal de stimuler la solidarité des membres de cette communauté autour des assiégés. Le 19 avril, une importante marche pour l'unité entendait exprimer clairement que le véritable affrontement opposait la nation Mohawk et les autorités coloniales; l'un de nous y prit part, et peut témoigner de l'importance du concensus alors formulé.

Quelques jours auparavant, cette population organisait un vote de désaveu (recall vote); les quatre officiers du Tribal Council étaient renvoyés. Alléguant l'illégalité d'un tel scrutin, et fort de l'appui de l'Etat et de Washington, les quatre désavoués décidèrent de rester en fonction. La loi des Blancs prévoit en effet une sorte de système électoral rotatif; une fois l'an, la population doit décider, par scrutin, de la personne devant occuper un des quatre postes. Cette élection partielle eut lieu le 7 juin, et le chef en question fut défait. Il faut savoir que les Traditionalistes ne participèrent à aucun de ces deux scrutins, et donc que les agences de presse font fausse route en insistant sur une quelconque division interne de la communauté.

Le chef défait (Rudolph Hart) est cependant en fonction jusqu'au 1er juillet. Docile exécutant des intérêts économiques blancs, notamment au sujet du contentieux territorial entre la nation Mohwak et l'Etat de New York, il voulut profiter de ce délai pour casser la résistance nationale.

Déjà, dans la nuit du 6 au 7 juin, Mitchell et Raymond Chubb avaient été sauvagement battus par des agents de la police de l'Etat et par ceux du Tribal Council. Les deux jeunes hommes durent être hospitalisés. Plusieurs témoins ont signé des affidavit. La même nuit, la voiture des frères Warren et Alvin Jock fut prise en chasse par des patrouilleurs de ces deux corps policiers, qui tentèrent de projeter les frères Jock hors de la route 37. Le 9 juin, 61 femmes mohawk se rendirent au bureau de la police de l'Etat, afin de protester contre de telles agressions; elles furent insultées et brutalisées par le personnel policier. L'une d'elles fut mise sous arrêt.

Le 13 juin, un groupe de fier-à-bras, principalement recrutés dans la section québécoise de la communauté, bloquait toutes les routes d'accès au camp des assiégés; Hart dirigeait les opérations. La police de l'Etat sectionnait la ligne téléphonique reliant les Traditionnalistes au monde extérieur. Ce comité de vigilance, comme le qualifient divers commentateurs américains, fit alors parvenir un message à l'intérieur du camp, sommant les étrangers de quitter, et annonçant une attaque dans les deux heures. On pourra lire le texte de cette sommation et la réponse des assiégés.

Le 14 juin, l'un de nous se rendit au camp des assiégés par bateau, en compagnie de trois membres de la Commission des Droits de la Personne du Québec. Le lendemain, la police de l'Etat n'eut aucune difficulté à convaincre le groupe armé de Hart à lui céder la place. Selon Bob Stromm, du *Syracuse Post-Standard* (lundi, le 16 juin), «...the fact that shooting did not occur, and that the tribal gunmen moved quickly and quietly back from their skirmish lines about noon, Saturday, when Maj. Schoneeman returned to the scene, left the impression that the event was a carefully orchestred confrontation».

Le lundi 16 juin, des négociations ont commencé entre des représentants de l'Etat et ceux des Traditionalistes. Le mardi 17, nous avons pu nous introduire dans le camp des assiégés; les hommes et les femmes s'adonnaient à leurs travaux et les enfants à leurs jeux, tandis que les tireurs d'élite de la police de l'État pointaient constamment leurs armes en leur direction et qu'un hélicoptère tournait sans cesse au dessus de leurs têtes. Les soutiens internationaux arrivent de partout: manifestations devant les ambassades américaines d'allemagne, du Danemark, de France et d'Italie, témoignages d'appui des gouvernements de Cuba et de Lybie.

«Nous n'avons plus rien à céder»

Réponse des Mohawks traditionnalistes, assiégés à Saint-Régis, à l'ultimatum du conseil officiel de la tribu. La traduction française est de R. Savard et R. Vachon.

■

Nous, résidents respectueux de la loi du territoire Mohawk, demandons que s'en retirent l'Etat de New-York, ses supporteurs et sa police. Nous continuerons à défendre notre souveraineté nationale et notre liberté.

Nous avons des ententes avec d'autres nations alliées.

Depuis plus de 200 ans, nous avons subi les harcèlements de l'Etat de New York et du Gouvernement fédéral. Le maintien de la paix sur notre territoire devrait être assuré par chacun d'entre nous, et non pas par un groupe d'hommes armés de gourdins à la solde de l'Etat de New York.

S'il devait arriver que nous ne survivions pas à cette attaque, nous espérons qu'à l'avenir nos enfants assumeront le mieux possible leurs responsabilités.

Les étrangers, ce sont les policiers de l'Etat de New-York, qui sont derrière cette attaque. Les problèmes et les frustrations que vous avez endurés depuis plus d'un an, nous en avons nous-mêmes partagé tout le poids; c'est seulement notre population dans son ensemble qui peut arriver à les résoudre. Si les différentes factions et les divers groupes religieux n'ont jamais pu se rejoindre, c'est en raison de lois étrangères qui nous divisent et nous tiennent à l'écart les uns des autres.

L'histoire des traditionalistes en fut toujours une de protection et de maintien des droits du peuple. Les États-Unis ont une longue histoire de négation de nos droits et de saisie de nos terres. Notre seul but est d'empêcher que cela se perpétue à l'endroit de nos enfants, et des enfants de nos enfants.

Nous n'avons plus rien à céder. Nos femmes, nos enfants et nos hommes sont en mesure de se dresser avec force contre les États-Unis ou contre tout autre peuple, en vue d'assurer dans l'avenir toute la protection aux nôtres. Mais vous, cousins et parents, dont le sang est le même que le nôtre, avez été troublés et aveuglés par le grand pouvoir des États-Unis. Vous, Indiens rassemblés à nos portes, nous sommes convaincus de votre innocence; celle-ci est due à votre inconscience. Si vous décidez d'avancer jusqu'ici, sachez que cela peut vous conduire à devoir nous tuer. Si jamais vous entrez et nous tuez, il faudrait bien que vous sachiez pourquoi vous le ferez.

Nous n'avons fait aucun tort aux Indiens.

Pour ce qui est des quelques prochaines heures, notre foi ne repose pas sur vous, qui êtes en colère, mais sur le Dieu Créateur, l'auteur du monde entier.

Le message aux assiégés

Texte intégral de l'ultimatum signifié le 13 juin par le conseil «officiel» de la tribu aux Mohawks traditionnalistes assiégés à Saint-Régis. La traduction française est de R. Savard et R. Vachon.

■

A toutes les personnes présentes dans le camp des Traditionalistes ainsi qu'à leurs supporteurs.

Nous, résidents respectueux de la loi de la réserve indienne de Saint Régis (Etats-Unis et Canada), demandons le retrait immédiat de tout étranger actuellement présent sur notre réserve.

Pour permettre à ces indésirables de quitter les lieux, nous avons convenu à l'unanimité d'un délai de deux heures, après quoi nous entreprendrons une action ferme en vue de ramener la loi et l'ordre dans notre communauté, comme le souhaitent ses résidents.

Depuis plus d'un an, nous avons patiemment toléré les harcèlements, les mensonges (média d'information), les violences physiques contre la police du Conseil Tribal et contre celle de l'Etat de New York, les obstructions à l'administration de la justice et au maintien de la paix sur notre réserve. Notre patience est à bout; nous ne serons plus ni inactifs, ni tolérants.

Nous exigeons aussi que toute personne faisant l'objet d'une poursuite judiciaire, qui se trouverait sur le territoire de notre réserve, se rende volontairement aux autorités, et que soient remis tous les objets volés lors de l'occupation de la salle du Conseil Tribal le 29 mai 1979.

Nous appuyons sans réserve et de tout coeur toute action prise par la Police de l'Etat de New York et celle du Conseil Tribal en vue de ramener la loi et l'ordre sur notre réserve.

Le véhicule électrique est appelé à un avenir prometteur aux USA

WASHINGTON (AFP) — La hausse vertigineuse du prix de l'essence a brusquement relancé aux États-Unis les efforts pour fabriquer et commercialiser la voiture électrique.

Le département de l'Energie semble convaincu que ce type de véhicule, dont il n'existe que 3,200 exemplaires sur les routes américaines, est appelé à un avenir prometteur. Selon des prévisions officielles, neuf millions de voitures électriques circuleront aux Etats-Unis en l'an 2000.

«Nous n'avons vraiment pas besoin de continuer à payer aux Arabes $31 le baril de pétrole» déclarait récemment M. David Judelson, président de «Gulf and Western Industries» dont les ingénieurs ont présenté ce mois-ci une batterie susceptible de bouleverser l'avenir de la voiture électrique.

De conception entièrement nouvelle, cette batterie qui fournit son énergie par la décomposition puis la récomposition du chlorure de zinc, s'est révélée particulièrement efficace lors d'un essai sur une Volkswagen-Golf.

Alors que les véhicules électriques ont généralement des performances médiocres et une autonomie très restreinte de moins de cent km, la Volkswagen électrique a pu parcourir plus de 250 km sans recharger ses accus et en conservant les reprises d'une voiture à essence.

Encouragé par ces résultats, «Gulf and Western» a décidé d'ouvrir en janvier 1981 une usine en Caroline du Nord pour y fabriquer cette nouvelle batterie en petite série.

La firme new-yorkaise estime qu'il devrait être possible de fabriquer 120,000 voitures électriques par an en 1985 en prix unitaire de $3,000.

La réaction de Detroit, capitale de la construction automobile américaine, a toutefois été mitigée.

«Intéressant, mais il s'agit simplement d'un nouveau développement dans le secteur de la voiture électrique», a déclaré un membre éminent de l'industrie automobile.

Les spécialistes font remarquer que cette nouvelle batterie a un poids (544 kg) de 15% supérieur à celui des batteries classiques au plomb et qu'elle connait des problèmes de corrosion.

Ces réserves ne sont pas partagées par le Département de l'Énergie qui va dépenser $40 millions cette année pour poursuivre ses études sur les véhicules électriques.

Le secrétaire à l'Energie, M. Charles Duncan, est lui-même un partisan convaincu de la voiture électrique dont il conduit un exemplaire pour se rendre chaque matin à son bureau.

«Nous ne cherchons pas à remplacer la voiture à essence, nous proposons seulement une solution de rechange», précise M. Anthony Ewing, chef du service de recherche au Département de l'Énergie.

Le Département des Transports a publié à ce sujet des chiffres éloquents: les trajets effectués par 90% des voitures, aux États-Unis ne dépassent pas 30 km.

Le gouvernement a commencé à encourager les firmes américaines à acheter des véhicules électriques en leur accordant des avantages financiers.

«General Telephone And Electronics» dispose d'un parc de 75 voitures de réparation électriques en Floride et en Californie. La poste fédérale qui a déjà 383 Jeeps électriques pour ses facteurs, vient d'en commander 375 de plus.

En dépit de leur prix élevé, (entre $9,000 et $12,000 les voitures électriques connaissent un regain d'intérêt de la part du public.

L'un des premiers concessionnaires pour ce genre de véhicule vient de s'installer ce mois-ci dans la banlieue de Washington. Un homme d'affaires d'origine britannique, Sir Jon Samuel, vient de prendre le risque d'ouvrir une usine à Troy, dans le Michigan, pour y construire à partir de 1981 une voiture électrique baptisée Silver Volt.

Un prince saoudien a déjà téléphoné de Ryad pour commander cette voiture qui sera vendue entre $16,000 et $20,000.

L'évaluateur agréé formule une opinion motivée de la valeur d'un bien ou d'un droit immobilier et, en expropriation, d'un bien ou d'un droit mobilier ou immobilier et détermine la valeur des biens sujets à l'évaluation municipale.

Yvon Caron
& Associés Inc.
82, rue Grignon
St-Eustache, J7P 4X3
473-6381

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

ANIMATEUR DE PASTORALE
(prêtre)

Institution privée de niveau secondaire (filles) recherche animateur de pastorale à temps complet.

Cette personne remplirait également le rôle de conseiller en éducation chrétienne.

Renseignements:
731-4464 ou 731-0465 (après 18 heures)

Rédacteur(trice)

Un organisme, oeuvrant dans le secteur para-universitaire, est à la recherche d'un rédacteur(trice) possédant quelques années d'expérience dans le métier.

La fonction consiste à produire un bulletin mensuel, à préparer des brochures, dépliants et autres imprimés, à organiser des conférences de presse, faire des entrevues, des communiqués de presse et autres travaux de rédaction.

La personne recherchée possède de préférence une formation universitaire, beaucoup d'initiative, de la facilité à écrire et à communiquer, peut-être aussi de l'expérience en relations publiques.

La rémunération sera excellente et établie selon les qualifications. Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Dossier 3281
Le Devoir, C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

Collège Mont-Saint-Louis
Association Coopérative

SOLLICITATION DE CANDIDATURES AU POSTE DE

DIRECTEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS (PÉDAGOGIQUES)

Fonctions et responsabilités
Sous l'autorité du Directeur général, le Directeur des services éducatifs doit:
— diriger les services éducatifs et appliquer les règlements pédagogiques de la Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire du Ministère de l'Éducation;
— voir à l'implantation et à la réalisation des programmes d'études et des méthodes pédagogiques;
— diriger, animer, évaluer le personnel des services éducatifs;
— coordonner les programmes d'enseignement dans une même matière et entre les matières connexes;
— susciter, organiser et évaluer les expériences pédagogiques.

Qualifications et expérience
— Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle, dans un champ de spécialisation approprié.
— Posséder huit années d'expérience pertinente dont au moins trois dans un emploi de cadre.

Traitement
Selon la politique administrative et salariale du personnel de cadre du Collège.

Entrée en fonction
L'entrée en fonction se fera le 4 août 1980.

Adresser curriculum vitae complet avant le mercredi 2 juillet 1980 à 12 h 00 à:

Laurent Méthot
directeur général
Collège Mont-Saint-Louis
1700 est, boulevard Henri-Bourassa
Montréal H2C 1J3

DEUX PROFESSEURS AU DÉPARTEMENT DE COMMUNICATIONS

postes accessibles aux hommes et femmes

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Enseignement et recherche dans les secteurs suivants:
1. Théories des organisations, développement organisationnel, communications dans les groupes et les organisations, théorie du changement social.
2. Intervention psychosociologique dans les groupes et les organisations: développement communautaire.

EXIGENCES:
— Ph.D. en communications, en sociologie, en psychologie sociale, ou l'équivalent.
— Posséder une expérience de recherche ou d'intervention dans les domaines précités.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur à l'UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 30 juillet 1980 à:

M. Gaétan Tremblay, directeur
Département de communications
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

Directeur des services d'orientation de la Cour familiale

(Travailleur social V)
$26,352 à $31,644

Le présent concours s'adresse également aux hommes et aux femmes.

Le candidat choisi sera chargé de la planification, de l'organisation et de la prestation des services de travail social individualisé professionnel aux cours familiales dans la province. Les tâches comprennent la surveillance de l'aspect professionnel du travail social individualisé, l'évaluation de la compétence et du rendement du personnel professionnel ainsi que leur perfectionnement. Le candidat choisi sera appelé à se déplacer dans la province régulièrement.

Diplôme de maîtrise en service social et une grande expérience dans le domaine de l'administration du travail social et de l'expérience connexe en tant que surveillant. Les candidats doivent avoir, de préférence, une certaine expérience du système juridique et du fonctionnement des tribunaux. Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Lieu de travail: Ministère de la Justice
Fredericton

Numéro du concours NB 80-LD - 133

Les demandes doivent nous parvenir **au plus tard** le 3 juillet 1980.

ADRESSER SA DEMANDE À LA:

Commission de la Fonction publique
du Nouveau-Brunswick
Pièce G-17, Édifice du Centenaire
C.P. 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1

Le nouveau Cégep de Sorel-Tracy

est à la recherche de candidats pour les emplois suivants:

— DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT
— DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS
— AGENT D'ADMINISTRATION (finances)
— AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

et ce en accord avec les descriptions suivantes:

Directeur des services de l'équipement

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur général, cet emploi comprend la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion de l'équipement et comprend habituellement l'entretien préventif, physique et ménager, la protection des biens, meubles et immeubles, l'approvisionnement, la mise en place de l'équipement, les services auxiliaires (transport, alimentation), les équipements communautaires.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en:
— génie
— architecture
— administration;
Huit (8) années d'expérience pertinente.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Directeur des services financiers

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur général, cet emploi comprend la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière de l'organisme et comprend habituellement la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations comptables, les analyses financières.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié notamment en:
— sciences commerciales
— administration;
Huit (8) années d'expérience pertinente.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Agent d'administration (finances)

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur des services financiers, cet emploi comprend l'exercice des fonctions requises pour assurer l'organisation, la direction et le contrôle d'activités techniques et administratives dans le secteur de l'administration financière notamment en ce qui a trait à la préparation technique du budget, à la surveillance des fonds conformément au budget approuvé et aux écritures comptables. Cet emploi comporte la direction et l'évaluation d'un certain nombre d'employés de soutien.

Qualifications requises:
Diplôme d'études collégiales notamment en techniques administratives, option finance ainsi que quatre (4) années d'expérience pertinente ou un diplôme de secondaire V ainsi que huit (8) années d'expérience.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Agent de la gestion du personnel

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur du personnel, l'emploi d'agent de la gestion du personnel est un emploi de professionnel non-syndicable qui comporte plus spécifiquement la participation à la réalisation des programmes et des processus de l'administration concernant la gestion du personnel, notamment dans les domaines d'activités suivants:
— la dotation de personnel: recrutement, sélection, classement...;
— les programmes de perfectionnement du personnel;
— l'application des conventions collectives.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:
— sciences de l'administration;
— relations industrielles;
— droit...

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

L'entrée en fonction pour les emplois précités:
Le plus tôt possible.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 2 juillet 1980 à l'adresse suivante:

Bureau du Directeur général
A/S Madame Thérèse Boucher
Cégep de Sorel-Tracy
95 chemin Sainte-Anne
Sorel, J3P 1J6